



La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Un
**nouveau
cahier
mensuel,**
aujourd'hui
dans
La Presse

Bonne fête

La Presse ne paraît
pas demain samedi
À dimanche!

Avec
Paul Martin,
les libéraux
bousculeraient
le Bloc, selon
un sondage
page A15



1 3 4 6 MONTRÉAL, VENDREDI 23 JUIN 2000 • 116^e ANNÉE, NO 241, 174 PAGES, 10 CAHIERS • 2 \$ TAXES EN SUS / ÎLES-DE-LA-MADELINE 2,50 \$ / FLORIDE 2,60 \$ U.S.

Deux agents de la SQ condamnés à la prison

ANDRÉ CÉDILOT

Estimant que l'entrave à la justice est un crime très grave pour un policier, le juge Reynald Fréchette a condamné, hier, les agents de la Sûreté du Québec de Cowansville Pierre-Yves Deragon et Marcel Brodeur à des peines respectives de 12 et neuf mois de prison fermes.

Pourtant empressés avec les médias pendant tout le procès, les avocats de la défense sont sortis en trombe du palais de justice de Granby pour déposer un appel et, du même coup, obtenir la libération provisoire des deux policiers amenés en cellule dès que la sentence a été rendue.

Le 22 décembre, les agents Deragon et Brodeur avaient été reconnus coupables par un jury d'avoir tenté de court-circuiter les poursuites d'ivresse au volant intentées contre la fille de ce dernier, Sophie Brodeur. Âgée de 18 ans, elle avait été arrêtée à la suite d'un accident qui avait fait trois blessés, à Sutton, le 1^{er} janvier 1997.

Le juge Reynald Fréchette s'est montré plus sévère à l'endroit de l'agent Deragon parce qu'il était en fonction le soir de l'accident et qu'il a, cinq mois plus tard, remis un faux rapport à la Couronne pour essayer de tirer d'impasse la fille de son collègue.

Selon lui, le comportement de Deragon tout au long de cette affaire est pour le moins accablant. Même si c'est lui qui doit prendre le rapport d'accident, il est quasi absent et, par après, davantage préoccupé à dissuader son collègue de patrouille, Jean-François Cloutier, de faire passer l'alcootest à la jeune femme.

« Il a par la suite été constant dans son attitude en fabriquant un faux (rapport), en gardant l'original sous clef dans sa propre case sans le déposer au dossier du détachement de la Sûreté et en remettant copie de ce faux à Me St-Cyr (de la Couronne de Cowansville) », écrit-il dans son jugement d'une soixantaine de pages.

Voir **DEUX AGENTS** en A2

Minute papillon!



PHOTO PATRICK SANFAÇON, La Presse

Agrippé au chapeau le l'entomologiste Lorraine Savoie, le papillon Saturnie cécropia a joué au paon, hier. Du haut de ses 16 cm, il est le plus grand papillon de nuit du Québec. Jusqu'au 4 septembre, dans la volière extérieure de l'Insectarium, on peut le voir se balader avec une multitude d'autres collègues papillons. Au Biodôme, on peut aussi faire un saut à l'exposition *Monarca... Papillons sans frontières*. L'expo retrace la captivante histoire du monarque, ce papillon voyageur d'un demi-gramme qui, chaque année, parcourt... 4000 km, en route vers la Californie ou le Mexique.

Le fabricant des poutres dit avoir suivi les plans

ANDRÉ PRATTE

Mis sur la sellette au cours des derniers jours, le fabricant des poutres qui se sont effondrées sur l'autoroute des Laurentides a soutenu hier qu'elles avaient été fabriquées suivant les plans.

« Les poutres sont faites à la longueur qui est indiquée au plan. On ne fabrique pas des poutres comme ça, plus courtes ou plus longues. C'est fabriqué précisément, selon

les spécifications », a dit à *La Presse* le président de Bétons préfabriqués du Lac, André Bouchard.

Au cours des derniers jours, diverses sources ont fait savoir qu'une des poutres du viaduc en construction était trop courte de quelques centimètres. Un haut fonctionnaire du ministère des Transports, Guy Richard, a confié mercredi qu'il avait entendu la même rumeur, selon laquelle une

poutre était trop courte de 3 centimètres. Directeur des structures au MTQ, M. Richard a aussi confirmé que la tragédie avait été causée par l'instabilité d'une poutre, qui avait basculé et fait tomber les autres.

« C'est évident que c'est tombé comme un jeu de cartes, a dit M. Bouchard, qui était à Boston hier. Qu'est-ce qui a fait ça, je ne le sais pas. Une poutre qui est debout, elle est forte. Aussitôt qu'elle tombe à l'horizontale, elle n'a plus de force.

Le pont n'était pas terminé. Alors ça peut dépendre de la stabilité qui a été mise sur le temporaire pour qu'elle se tienne debout. »

Quand *La Presse* a joint le président des Bétons préfabriqués du Lac, il ne semblait pas au courant des informations circulant quant à la longueur d'une des poutres, bien qu'il se soit rendu aux abords du chantier mercredi.

Voir **LE FABRICANT** en A2

Là où la démocratie chancelle

ISABELLE HACHEY

envoyée spéciale, HARARE, Zimbabwe

Derrière la grille noire de la modeste maison de Morgan Tsvangirai, en banlieue d'Harare, de jeunes hommes surveillent d'un oeil méfiant les allées et venues des voitures. Bien installé sur une chaise de jardin fleurie, le chef du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) paraît plutôt décontracté, poussant même quelques blagues avec la vingtaine de partisans qui s'agitent autour de lui. Tsvangirai sait pourtant qu'au Zimbabwe, par les temps qui courent, il n'y a vraiment pas de quoi rire.

Vingt ans après la fin du règne de la suprématie blanche dans l'ancienne Rhodésie du Sud, c'est dans un climat de haine et de peur que cinq millions d'électeurs se rendront aux urnes, en fin de semaine. Les résultats incertains de ces élections législatives, les plus importantes depuis l'accession à l'indépendance du Zimbabwe, pourraient plonger ce pays pacifique et relativement prospère dans le chaos. Et elles pourraient



Élections au ZIMBABWE

avoir un impact déterminant sur l'avenir des Blancs au pays, voire dans toute l'Afrique australe.

Déjà, une trentaine de personnes — surtout des opposants politiques — ont payé de leur vie cette campagne électorale entachée par des accusations de fraude, de menaces, de viols et de torture. En toile de fond, des tensions raciales savamment ravivées par un président autocratique et corrompu, le « camarade » Robert Mugabe, ancien héros de l'indépendance dont la popularité est en chute libre. Et qui s'accroche désespérément au pouvoir.

Morgan Tsvangirai, qui a reçu *La Presse* à son domicile dimanche dernier, constitue le seul espoir de changement pour une portion considérable de Zimbabwéens dégoûtés du gouvernement actuel et de sa démocratie de façade. Le chef du MDC constate que les « conditions permettant de tenir des élections libres et honnêtes n'existent pas » dans ce pays de 11 millions

d'habitants, dont moins de 1 % sont blancs. Fort d'un appui populaire impressionnant, Tsvangirai exclut toutefois l'idée d'un boycott du scrutin.

« Il y a une campagne de terreur dans les zones rurales, beaucoup d'intimidation et de pressions, dit-il. C'est inimaginable, il y a énormément de peur au sein de la population. Les gens devront faire preuve d'une extrême détermination seulement pour se rendre aux urnes. »

Formé il y a à peine neuf mois, le MDC constitue la première véritable opposition au Zanu-PF du président Mugabe, qui occupe 147 des 150 sièges du Parlement. Dimanche dernier, des dizaines de milliers de partisans se sont réunis dans une atmosphère de fête au stade de Harare pour entendre Tsvangirai lors du dernier rassemblement du MDC avant les élections, en dansant dans les gradins et en scandant « chinga maiteiro chinga » : « Il est temps d'un changement » en langue shona.

Voir **LÀ OÙ LA DÉMOCRATIE** en A2

■ La terreur qui glace le sang : à lire en page A13

Rubriques

Arts et spectacles ...cahier D	Météo	F10
- horaires-spectacles D15	Monde	A12 et A13
- Télé-horaire D2	Mon toit	cahier I
Avis.....E10	Mots croisés	G10 et G18
Bandes dessinées.....H9	Mot mystère.....	G10
Bridge.....G17	Ni bête ni méchant	G17
Carrières.....cahier H	Opinions.....	B3
- professions.....H1 à H9	Petites annonces.....	E1
- formation.....H9	- immobilier.....	E1 à E4
Décès.....E10 et E11	- marchandises.....	E4
Échecs.....G17	- emplois.....	E5 à E8
Économie.....C1 à C10	- automobile.....	E8 et E9
Éditorial.....B2	- affaires.....	C10
Encans.....E9 et E10	Philatélie.....	G17
États-vous	Plus.....	B1, B4 à B12
observateur?.....	Politique.....	A14 et A15
G10	Restaurants.....	D16
Feuilleton.....G10	Vacances - voyage, cahier G	
Horoscope.....G18	Vin.....	D17
Jardiner.....I10	Sports.....cahier F	
Loteries.....A2 et A9		

MÉTÉO

Ensoleillé
Max. 23, min. 15
page F10



http://lapresse.infinet.net

J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES			
Visitez-nous: www.multi-vacances.com			
vous offre la Martinique et la Guadeloupe			
à des prix extraordinaires			
Flexi-Antilles Hôtel tout inclus		1 sem. 949 \$ Hôtel 2 repas 535 \$ Hôtel 3 repas 999 \$	
Vacances Roulettes Hôtel 3 repas		1 sem. 799 \$ Hôtel sans repas 999 \$	
Croisière de rêve aux Grenadines 8 jours • 7 escales		1 sem. 849 \$ Loc. de voiture 255 \$	
Vol inclus 1 769 \$			
Brochure disponible chez votre agence de voyages			

Paris à partir de **579\$**

Martinique **599\$**

Guadeloupe **599\$**

F. Lauderdale **359 \$**

Orlando **359 \$**

Haiti **499 \$**

Toulouse **789 \$**

Lyon **789 \$**

multi-voyages

Tél.: (514) 858-0011

1 • 888 302-6221

www.multivoyages.com

En achetant un de ces produits vous courez la chance de gagner une Mercedes

Suite de la une

L'espoir Bronfman s'évanouit

L'ESPOIR / Suite de la page A1

Après cette tentative avortée de Stephen Bronfman, peu d'options se présentaient au comité des actionnaires. Soit ils acceptaient de se faire diluer au profit de M. Loria dans une série d'appels de fonds, soit ils lui vendaient leurs parts. Ils ont choisi la deuxième solution.

Les actionnaires locaux laissent également tomber toutes les menaces d'un recours judiciaire contre M. Loria. « S'il avait fallu qu'on se rende en cour, on aurait eu l'air deux fois plus fou, juge une de nos sources. À un moment donné, il faut faire preuve d'un minimum de décence. »

« On ne mènera pas de guerre, personne n'y gagnerait et ça ne ferait que prolonger un dossier qui a déjà assez duré », poursuit un autre investisseur.

La vente des parts des actionnaires à Jeffrey Loria étant maintenant « acquise », selon le terme employé par une de nos sources, la grande question est de savoir ce que deviendront les Expos sous la gouverne unique du marchand d'art new-yorkais.

Ses partenaires québécois le soupçonnent d'avoir un plan pour déménager les Expos aux États-Unis, mais ils ne détiennent aucune preuve pour appuyer leurs propos. Le porte-parole de M. Loria, André Bouthillier, soutient pour sa part que son client gardera le club à Montréal. Le dernier mot reviendra toutefois au commissaire du baseball majeur, Bud Selig, qui possède un droit de veto sur les transferts de concession. Rappelons que M. Loria est appuyé financièrement par des investisseurs du New Jersey, dont l'identité demeure secrète.

Ironiquement, si les Expos déménagent à la

fin de la présente saison, l'ancien commandité Claude Brochu touchera une prime de cinq millions.

C'est le baseball majeur qui avait imposé cette clause aux Expos lors du transfert des pouvoirs de Claude Brochu à Jeffrey Loria, en décembre dernier. Bud Selig voyait dans cette mesure un incitatif pour ne pas déménager l'équipe immédiatement.

En plus de M. Loria, les actionnaires des Expos sont la Ville de Montréal, la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal, le Fonds de solidarité de la FTQ, Bell Canada Entreprises, M & S Sports, Canadien Pacifique, Loblaws, Télémedia, Cascades, Paul Delage Roberge (Boutiques San Francisco), Nesbitt Burns, Jean Coutu, Stephen Bronfman et Free-mark Investments.

Deux agents de la SQ condamnés à la prison

DEUX AGENTS / Suite de la page A1

« En quelque sorte, il s'en lave les mains », enchaîne-t-il, notant que Deragon « n'a pas accepté et n'accepte toujours pas les verdicts de culpabilité rendus contre lui par 12 jurés, prétend s'être comporté conformément à la loi, à son serment d'office et aux règles de déontologie ».

« Toujours suivant ses prétentions, c'est l'agent Jean-François Cloutier qui doit porter toute la responsabilité de cette invraisemblable saga judiciaire », poursuit-il, rappelant que l'agent Cloutier aura lui aussi à répondre bientôt des faux rapports qu'il a rédigés le matin de l'arrestation de Sophie Brodeur, mais qu'il n'a jamais remis à la Couronne.

De l'avis du juge, sans le recul réfléchi de Cloutier, toutefois, la loi du silence aurait continué de prévaloir et des crimes graves seraient restés impunis.

Le fabricant des poutres dit avoir suivi les plans

LE FABRICANT / Suite de la page A1

« Est-ce que c'est (ceux qui ont fait les plans) qui se sont trompés ou quoi? Nous, c'est fabriqué selon la longueur qui est mentionnée au plan », a-t-il lancé.

Est-il absolument impossible qu'une poutre ait été fabriquée plus courte? « Rien dans ce monde n'est impossible, a répondu André Bouchard. Mais nous on pense que tout est fait selon les spécifications. On a un système de contrôle de qualité et de vérification. Mais ce n'est pas moi personnellement qui l'ai fait. On travaille avec du monde, hein? »

Après l'accident, l'entreprise a

vérifié si les procédures habituelles avaient été suivies pour la construction des poutres destinées au chantier de Laval. « On a vérifié si le contrôle avait été fait, et normalement tout a été fait. C'est un système rigoureux là-dedans, ce n'est pas fait à peu près », a expliqué le président.

Et même si une poutre était trop courte de quelques centimètres, cela ne suffirait pas à expliquer l'accident, selon M. Bouchard.

Celui-ci a par ailleurs catégoriquement rejeté l'hypothèse avancée cette semaine par le patron du principal entrepreneur du chantier, Mario D'Errico, de la Compagnie de pavage d'asphalte Beaver, selon laquelle la contrainte d'une des

poutres se serait brusquement relâchée. « Ça, c'est impossible, a soutenu M. Bouchard. Il y a beaucoup trop de contrôles là-dessus. Chaque câble a son contrôle. Il se dit n'importe quoi, hein? »

Une bonne réputation

Bétons préfabriqués du Lac est une firme d'Alma, créée il y a une vingtaine d'années, et qui se spécialise dans la fabrication de poutres de béton précontraint. Selon les informations transmises hier par M. Bouchard, l'entreprise a participé à la construction de dizaines de viaducs au Québec et a « une très bonne renommée ».

Président de l'entreprise, André Bouchard en est aussi le principal

actionnaire, par l'intermédiaire d'une compagnie à numéro. Bétons préfabriqués du Lac a son siège social à Alma, mais possède aussi une usine à Drummondville, où ont été coulées les poutres du viaduc de la 15. Les poutres ont ensuite été transportées par camion jusqu'au chantier.

Au bout du fil hier, M. Bouchard semblait décontenancé par la tournure des événements: « Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse? Ce n'est pas nous qui avons fait le pont. On a fabriqué des éléments qui sont déposés sur les culées. Nous on pense que les pièces étaient correctes. Jusqu'à preuve du contraire, c'est comme ça. »

Là où la démocratie chancelle

LA OÙ LA DÉMOCRATIE / Suite de la page A1

La veille, Mugabe n'avait attiré que 5000 personnes à son rassemblement.

Mais Tsvangirai paie le prix de sa popularité. Depuis février, ses partisans sont menacés, battus et tués par des bandes de jeunes chômeurs encadrés par les responsables du Zanu-PF et des anciens combattants de la guerre d'indépendance, surtout dans les régions rurales. « Dans certaines circonscriptions, les gens n'ont pas le droit de porter un T-shirt du MDC, des maisons des sympathisants sont brûlées, des membres du MDC sont attaqués dans leur propre maison », rapporte le leader du parti d'opposition.

Près de 1500 fermes appartenant à des agriculteurs blancs sont aussi occupées par les « vétérans de guerre », dont la plupart, dans la vingtaine, n'étaient même pas nés lors de la lutte pour l'indépendance. Mugabe exacerbe les tensions raciales et soutient avec force que les « colonisateurs » blancs n'ont plus leur place au Zimbabwe. Que ce sont eux les véritables responsables de la faillite économique du pays. Sa campagne est entièrement axée sur le problème de la redistribution des terres: 4500 fermiers

blancs détiennent 70 % des meilleures terres arables, alors que des millions de Noirs s'entassent sur des terres communales arides et peu productives.

Pour les opposants et plusieurs observateurs, le discours radical qu'a choisi d'adopter Mugabe n'est rien de plus qu'une stratégie pour gagner des votes dans les régions rurales, où se concentrent 70 % des électeurs. Et l'occupation des fermes blanches par des « vétérans » de guerre n'a pour objet que d'intimider les milliers d'ouvriers agricoles noirs qui y gagnent leur vie. Là-bas, malgré les protestations d'Amnistie internationale, le retrait des Nations unies du processus électoral et les rapports accablants de groupes de droits humains des États-Unis et du Zimbabwe, les violences se poursuivent depuis maintenant quatre mois.

Tsvangirai, ancien mineur qui a gravi tous les échelons pour devenir président du plus grand syndicat du pays, le Zimbabwe Congress of Trade Union, affirme qu'il reste malgré tout une place pour l'optimisme et ne croit pas qu'un boycott des élections représente la solution idéale. « Les gens nous poussent à faire campagne. Ils ont boycotté les dernières élections, et ils ont eu l'impression d'avoir laissé gagner Mu-

gabe », explique-t-il, tout en admettant qu'il sera difficile de reconnaître des résultats qu'il croit faussés d'avance. « Quoi qu'il arrive, la scène politique ne sera plus jamais la même au Zimbabwe. »

Le chef du MDC dit apprécier la présence de centaines d'observateurs étrangers, même s'il les trouve parfois un peu timides. « Certains d'entre eux sont seulement ici autour d'Harare, personne ne les supervise pour les envoyer dans les régions où ils devraient pourtant être », dit-il. Le 9 juin, à la suite d'un différend avec le gouvernement, les Nations unies ont retiré leurs observateurs, qui devaient coordonner les organismes de surveillance étrangers.

Tsvangirai, dont le chauffeur a été tué récemment et qui a lui-même été victime de deux tentatives d'assassinat par des partisans du régime Mugabe, s'inquiète pour la démocratie sur l'ensemble du continent africain. Le Zimbabwe, qui semblait promis à un avenir plus brillant que la plupart de ses voisins, est peut-être sur le point de sombrer lui aussi dans le chaos. « Les gens disent qu'en Afrique, on a des élections, mais on n'a pas de démocratie, conclut-il avec ironie. Ce qui se passe ici constitue un grave constat sur l'état de la démocratie africaine. »

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : **487**
à quatre chiffres : **8757**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donateurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h;
■ à Saint-Jean-sur-Richelieu: carrefour Richelieu, 600, rue Pierre-caisse, de 10 h à 20 h 30. Objectif: 175 donateurs;
■ à Laval: carrefour Laval, 3003, boul. Le Carrefour, de 13 h à 20 h. Objectif: 200 donateurs;
■ à Saint-Bruno: promenades Saint-Bruno, 1, boul. Des Promenades, de 10 h 30 à 20 h. Objectif: 125 donateurs.

DIMANCHE DANS LA PRESSE



Le « pot thérapeutique »

■ À Montréal, le Club Compassion se fait discret depuis que les policiers y ont perquisitionné et tout saisi. De l'autre côté du pays, son grand frère de Vancouver ne cesse de prendre de l'expansion. Depuis peu, c'est le grand magasin général du pot! Notre journaliste Marie-Claude Malboeuf s'est rendue enquêter. À compter de dimanche, et jusqu'à mardi, La Presse vous propose une série sur le vigoureux débat provoqué par le « pot thérapeutique. » Au menu, des questions d'ordre médical, légal et éthique.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison
Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Selon vous, les sentences de 12 et neuf mois de prison imposées aux deux policiers de la SQ de Cowansville sont-elles assez sévères?

L'entrée en scène de la Communauté métropolitaine de Montréal coûtera 32 millions à la banlieue. Êtes-vous d'accord avec cette évaluation?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 33 %
Non: 67 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Nous ferons tout pour faire chanter vos fenêtres

Confection sur mesure pour vos fenêtres aux plus bas prix garantis

Un conseiller professionnel qualifié en décoration se fera un plaisir de vous présenter, au moment qui vous conviendra, notre magnifique collection d'échantillons de parures de fenêtre. Appelez-nous pour connaître le nom du représentant dans votre région.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

- stores horizontaux et verticaux
- stores plissés
- persiennes
- stores ballon
- stores romain
- tissus designer
- confection sur mesure

331-5260 • C'EST GRATUIT ET SANS OBLIGATION

CENTRE ROCKLAND : **341-7810**
LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE : **282-9525**
PLACE PORTOBELLO BROSSARD : **671-2202**
LES GALERIES LAVAL : **681-9090**

Actualités



Québec donne dix jours à Beaver

L'entrepreneur perdra sa licence s'il ne peut prouver sa solvabilité

ANDRÉ PRATTE

La Régie du bâtiment du Québec a fait savoir mercredi à la Compagnie de pavage d'asphalte Beaver que sa licence d'entrepreneur en construction sera suspendue le 3 juillet, à moins que la compagnie ne parvienne d'ici là à prouver sa solvabilité.

Beaver est l'entrepreneur général du chantier du viaduc du boulevard du Souvenir, qui s'est effondré dimanche sur l'autoroute 15. L'actionnaire principal de Beaver, Groupe Devesco, s'est placé il y a quatre mois sous la protection de la Loi de la faillite.

La ministre du Travail, Diane Lemieux, a annoncé hier en conférence de presse que la Régie du bâtiment avait servi à l'entreprise un « préavis de décision ». « Notre intention est de rendre une décision finale le 3 juillet », a-t-elle dit.

M^{me} Lemieux n'a pas voulu dire ce que disait ce préavis, mais son ton laissait penser qu'il ne s'agissait pas d'une bonne nouvelle pour Beaver. « C'est pas tellement compliqué de voir dans quelle sens on va aller », a-t-elle laissé tomber.

Plus tard, le porte-parole de la compagnie a confirmé à *La Presse*

que si Beaver ne pouvait satisfaire les exigences de la Régie le 3 juillet, son permis sera suspendu : « C'est sûr qu'il faut qu'on fasse quelque chose (d'ici dix jours). »

La Presse révélait hier que la licence d'entrepreneur en construction de Beaver avait expiré le 17 février dernier, et qu'elle n'avait pas encore été renouvelée. Accompagnée par les présidents de la Régie du bâtiment et de la Commission de la construction du Québec, Mme Lemieux s'est efforcée de démontrer que le cas de Beaver avait suivi la procédure normale.

Lorsqu'un inspecteur de la Commission de la construction a découvert, le 17 mai, que Beaver n'avait plus de licence en règle, on a enclenché le processus de suspension. Ce processus, a expliqué le ministre, ne permet pas la suspension des travaux sur-le-champ. Des dé-

lais sont prévus pour permettre à l'entrepreneur fautif de faire valoir son point de vue et de corriger la situation.

Le 13 juin, Beaver a soumis des documents à la Régie du bâtiment. Mais ces documents, de nature financière, n'ont pas satisfait les fonctionnaires. D'où le préavis de décision.

Il s'est donc écoulé quatre mois entre l'expiration de la licence de Beaver et le préavis.

Quatre mois, c'est long, ont fait remarquer des journalistes. « On peut évaluer que c'est long, mais ce n'est pas inhabituel. Je ne peux pas dire qu'il y a eu des passe-droits », a répondu la ministre. M^{me} Lemieux a rappelé que la Commission de la construction est souvent critiquée par les entrepreneurs, qui la trouvent trop présente sur les chantiers, et trop agressive.

Cela dit, la ministre convient qu'il y a peut-être lieu de réviser ces procédures dans l'avenir : « Je pense qu'on a les instruments qu'il faut. Évidemment, il arrive un événement comme ça, là tu vois tes lois, tes règlements et tes procédures administratives sous un autre angle. C'est sûr que je me pose des questions depuis dimanche. »

M^{me} Lemieux a enfin souligné que rien n'indique qu'il existe un lien entre le fait que la licence de Beaver soit échu et l'accident de dimanche dernier : « Moi, je ne peux pas tirer cette conclusion-là, c'est le coroner qui va tirer des conclusions sur les causes de l'événement. »

D'autres questions

Au cours de cette conférence de presse, les journalistes ont voulu savoir si le sous-traitant chargé de couler le béton des piliers du viaduc, la compagnie Bercan, avait la licence requise pour effectuer ce genre de travaux. Les hauts fonctionnaires présents n'ont pas été en mesure de répondre, sauf pour dire que les inspecteurs de la Commission de la construction n'avaient pas signalé d'infraction au sujet de l'entreprise en question.

Les vérifications faites par *La Presse* révèlent que, de fait, Bercan ne disposait pas de la sous-catégorie de licence lui permettant de participer à la construction d'un viaduc. Cependant, la propriétaire de Bercan, Danielle Poitras, a fait savoir que le contrat avait été refilé à une autre de ses entreprises, Conformetech. Or, Conformetech dé-

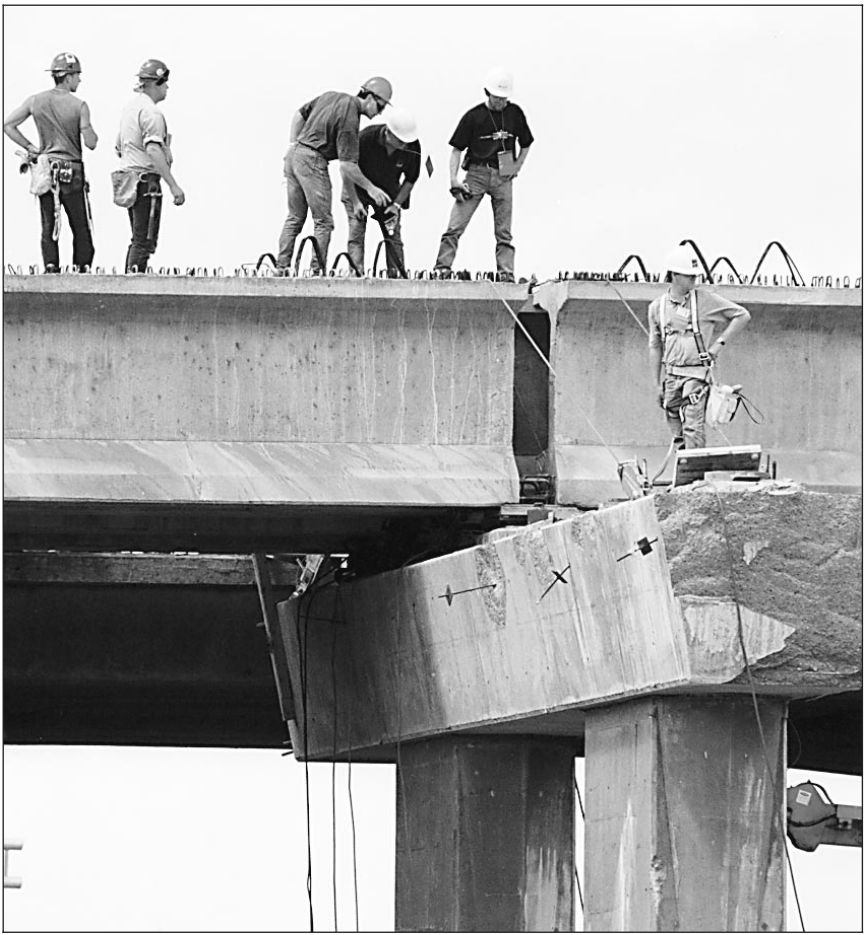
tient une licence d'entrepreneur spécialisé dans la catégorie « Charpente et éléments architecturaux », qui lui permet de faire des travaux relatifs à des ouvrages de génie civil.

Selon ce qu'a dit M^{me} Poitras à *La Presse*, Conformetech et Bercan, c'est du pareil au même : « Ce sont les mêmes employés, c'est la même chose, mais on a deux numéros de CSST... Les deux compagnies sont en règle. »

Par ailleurs, M^{me} Poitras a fait part de sa frustration quant à certaines informations diffusées au cours des derniers jours. Elle affirme que, contrairement à ce qui a été dit, Bercan n'est pas le principal sous-traitant de Beaver dans ce contrat : « Sur un contrat de 14 millions (pour les viaducs du Souvenir et Concorde), on a un contrat de 625 000 \$). »

Conformetech était chargée du coffrage des piliers de béton et de la dalle de béton, qui devait être coulée sur les poutres hier.

« Il y a beaucoup de choses qui n'ont pas été dites, affirme M^{me} Poitras. On attend juste que l'enquête soit en progression. On va tous vous inviter et on va se vider le coeur ! »



Des ouvriers étaient affairés au démantèlement du viaduc de l'autoroute 15, hier.

L'autoroute des Laurentides pourra rouvrir ce soir

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Si les conditions climatiques ne viennent pas encore perturber le travail de démantèlement du viaduc du Souvenir qui s'est effondré dimanche, l'autoroute des Laurentides pourra rouvrir ce soir ou au plus tard demain matin.

Durant la nuit de mercredi à jeudi, des ouvriers devaient stabiliser la structure afin de pouvoir enlever les poutres, mais la pluie abondante les a empêchés de le faire. De sorte que Transports Québec n'a pu rouvrir l'autoroute hier, comme prévu.

Durant toute la journée d'hier, des équipes de travailleurs étaient en poste, certains oeuvrant sur le viaduc en construction et d'autres sur la chaussée, où deux énormes grues ramassaient les poutres tom-

bées. Tous espéraient que les météorologues, qui prévoyaient des orages en fin d'après-midi, se trompaient.

Toutes les poutres qui se sont effaissées dimanche seront conservées pour être à la disposition du coroner Gilles Perron, qui a été chargé de mener une enquête publique sur cette tragédie, dont la cause demeure inconnue.

Même si les poutres sont tombées sur l'autoroute, qui est un territoire de la Sûreté du Québec, l'enquête sur cette tragédie est menée par la police de Laval parce que les travaux de construction s'effectuaient dans cette ville. La SQ collabore pour faciliter la circulation dans les parties nord et sud de cette voie rapide très achalandée.

ANDRÉ PRATTE

L'effondrement d'un viaduc en construction sur l'autoroute 15 devrait susciter une réflexion sur les mécanismes d'attribution des contrats pour les ouvrages de génie civil, selon certains acteurs de l'industrie de la construction.

« L'incident de la 15 va entraîner une remise en question de beaucoup d'aspects de l'exécution des travaux », a confié hier à *La Presse* le directeur général de l'Association provinciale des constructeurs de routes et de grands travaux, René Brassard.

L'un de ces aspects, c'est la très vieille règle voulant que les contrats publics soient toujours attribués au plus bas soumissionnaire, en autant qu'il respecte quelques exigences de base. Dans un contexte de concurrence féroce, cette règle incite les entrepreneurs à proposer des prix extrêmement bas, qui rendent l'exécution des travaux très difficile.

Ce facteur, combiné notamment aux compressions dans le secteur public, crée une atmosphère tendue sur les chantiers. Personne n'ose dire clairement que ce contexte pourrait inciter un entrepreneur peu scrupuleux à tourner les coins ronds, mais certains le laissent entendre. Parmi eux, le président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Roger Nicolet : « Tout ça met un fardeau accru sur les ingénieurs et les architectes. Ça rend la tâche beaucoup plus laborieuse. Il y a effectivement danger de dérapage. »

Autant les ingénieurs que les entrepreneurs déplorent les litiges qui éclatent entre eux sur les chantiers depuis quelques années. Les premiers emploient les menaces de pénalités pour s'assurer que l'entrepreneur livrera la marchandise. Les seconds tentent d'imposer des suppléments au moindre prétexte. « Notre rôle devient pas mal plus critique, confie le vice-président d'une firme de génie-conseil. On devient presque des avocats. Quand la soumission arrive 20 % plus bas (que le montant prévu),



Les responsables du démantèlement du viaduc de Laval ont dû utiliser une grue géante pour déplacer les poutres de béton.

tout ce qui semble sortir des plans et devis, l'entrepreneur va dire que ce sont des travaux additionnels. Et là les lettres se promènent. »

« Nous sommes à l'âge de la confrontation bien plus qu'à celui de la coopération pour une oeuvre commune », soupire Roger Nicolet.

Une méthode simple

Comment faire pour corriger une méthode qui, de l'avis général, a au moins l'immense mérite d'être simple et objective ? Certains évoquent l'expérience française, où on a utilisé pour certains contrats le prix moyen plutôt que le prix minimum. Le soumissionnaire dont l'offre était la plus proche du prix moyen proposé par tous les soumissionnaires obtenait le contrat. D'autres parlent d'un système de préqualification, où le client choisit les entrepreneurs qui pourront participer à l'appel d'offres.

Au Conseil du Trésor, on note que l'expérience française n'a pas duré. « Finalement, tout le monde vise le prix moyen, et les prix augmentent rapidement », soutient Jacques Lafrance, secrétaire associé, responsable des marchés publics.

On note aussi qu'à compter de

cette année, toutes les entreprises désirant obtenir des contrats publics devront être certifiées selon les normes ISO. « C'est une façon d'exiger d'une entreprise qu'elle soit mieux organisée, mieux structurée, qu'elle prépare mieux ses soumissions et qu'elle gère mieux ses contrats sur le chantier », affirme M. Lafrance.

Mais, selon l'ingénieur cité plus haut, « il y a une contradiction entre imposer des normes de qualité élevées et dire qu'on choisit toujours le plus bas soumissionnaire. Il faut penser à une refonte du système d'attribution. Je ne dirais pas que le plus bas soumissionnaire est tenté de prendre les coins ronds. Mais si le gars s'aperçoit qu'il a pris ça serré, c'est sûr qu'il va mettre l'essentiel, pas plus. »

Le directeur général de l'Association des constructeurs de routes, René Brassard, renchérit : « Tout le monde dans l'industrie va devoir faire un examen pour se demander s'il y a des façons de se comporter qui vont faire à la fois qu'on ne tuera pas le monde, que l'entrepreneur ne fera pas faillite et que le client obtiendra un travail de qualité. »

La programmation est maintenue à la Place des Arts

KIM SOO LANDRY

La Place des Arts restera ouverte cet été, à la suite d'un jugement rendu avant-hier par la Cour supérieure dans le conflit qui oppose la direction de la PdA et le syndicat des techniciens de scène.

En vertu de cette décision, la Place des Arts pourra accueillir cet été le Festival international de jazz, les FrancoFolies et le Festival des films du monde.

Le juge Jean Normand, de la Cour supérieure, a rejeté une ordonnance de sauvegarde — similaire à une injonction interlocutoire ou temporaire —, qui aurait eu pour effet d'empêcher les organisateurs de ces festivals d'employer de nouveaux techniciens de scène

pour remplacer ceux qui sont en grève depuis précisément un an.

Le juge a estimé que l'ordonnance aurait provoqué des « perturbations considérables » à la programmation estivale de la Place des Arts et que l'ensemble des inconvénients pesait en faveur de la direction.

Clément Richard, président de la Société de la Place des Arts, s'est dit « soulagé » du jugement. Bruce Johansen, porte-parole de l'Alliance internationale des employés de scène (FTQ), estime pour sa part que le rejet de la requête n'est qu'un « lapsus légal » et n'efface pas la menace d'une autre injonction : « Nous sommes en train de discuter d'une requête d'ordonnance interlocutoire. »

Il n'est donc pas sûr que les compagnies résidentes de la Place des Arts (Compagnie Jean-Duceppe, l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Opéra de Montréal, etc.) ne fassent pas les frais, lors de la rentrée culturelle d'automne, de cette saga judiciaire.

Le 22 juin 1999, le syndicat des techniciens de scène avait déclenché une grève, à la veille du début du Festival de jazz. La Société de la Place des Arts avait alors choisi de remplacer les techniciens par des cadres.

Le 8 novembre 1999, la direction a décidé, par résolution, de ne plus offrir le service de techniciens à ses compagnies résidentes, qui allaient alors pouvoir employer elles-mêmes les techniciens. Le syndicat a

réagi en déposant, un mois plus tard, une première plainte pour infraction à la loi relative aux briseurs de grève.

La cause a été entendue en mars dernier au Tribunal du travail, qui a donné raison au syndicat. La direction a répliqué en déposant une requête d'audience en Cour d'appel. L'appel n'a toujours pas été entendu.

Entre-temps, le 7 juin dernier, la PdA a reçu une deuxième condamnation pour avoir eu recours à des scabs lors du Festival de Jazz de 1999.

Lors de l'audience d'avant-hier, la Société de la Place des Arts a tenté de porter devant la Cour supérieure le fond du litige, c'est-à-dire la possibilité que les compagnies résidentes emploient elles-

mêmes les techniciens de scène.

Le juge Normand, tout en rejetant la requête du syndicat, n'a pas reçu la demande patronale, considérant qu'il sera plutôt du ressort de la Cour d'appel de trancher.

La direction de la PdA a décidé d'interjeter appel de ce dernier jugement. L'appel doit être entendu le 10 novembre prochain.

Les démêlés entre la Place des Arts et ses techniciens risquent de se prolonger devant les tribunaux, au dire de M. Johansen, qui se montre déterminé. « Nous avons déposé 102 plaintes pour congédiement illégal devant la Commission des normes du travail. Ils ne peuvent pas nous congédier pendant un conflit de travail. Ils ont la volonté de nous casser. C'est une guerre d'usure. »

Une femme porte plainte contre un chauffeur de la compagnie Taxi Coop

FRÉDÉRIC TREMBLAY

« Il a ouvert la porte, m’a prise par le collet et il m’a jetée dehors au milieu de la rue, en face de chez moi. Ce sont des voisins qui sont venus me relever. » Marie Margareth Eugène, une femme noire de 41 ans habitant le quartier Rosemont, se souviendra longtemps de sa courte course en taxi, le 18 mai dernier.

Handicapée à la hanche à la suite d’un accident de la route en 1998, aux États-Unis, Mme Eugène, qui se déplace à l’aide d’une canne, avait appelé ce jour-là un taxi pour se rendre à l’hôpital subir des traitements. C’était la première fois qu’elle faisait affaire avec la compagnie Taxi Coop.

Le taxi aussitôt arrivé, elle a voulu prendre place à l’avant du véhicule, mais le chauffeur lui aurait plutôt demandé de s’asseoir à l’arrière. Elle a changé de place en demandant au chauffeur pourquoi elle ne pouvait pas être assise à l’avant, et c’est à ce moment que les choses ont mal tourné.

Le chauffeur aurait alors tenu des propos racistes avant de projeter sa passagère dehors, la laissant seule par terre sur la chaussée. Des témoins de la scène, deux voisins, l’auraient relevée pour la ramener à son appartement, avant d’appeler la police.

Le directeur général de Taxi Coop, Denis Legault, en poste depuis trois mois, n’a pas voulu commenter puisque l’enquête est toujours en cours. « On ne veut pas émettre de commentaires sur cette histoire. On attend les résultats de cette enquête qui concerne un de nos chauffeurs », a-t-il expliqué.

« Il y a des chauffeurs de toutes les nationalités chez Taxi Coop. Nous ne sommes pas une compagnie raciste, tient à dire M. Legault. Nous sommes une compagnie multiethnique. On ne demande aucune information sur les clients qui appellent ici. On accepte tout le monde », ajoute-t-il.

Selon lui, il s’agirait d’un cas isolé à la compagnie Taxi Coop. Même réponse du côté du Bureau du taxi de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), qui ne traite pas souvent de telles situations.

« C’est vraiment un cas qui sort de l’ordinaire, s’étonne Louisette Després, superviseure au Bureau du taxi, en apprenant l’affaire. Nous recevons environ 1000 plaintes par année, autant de la part des chauffeurs que des clients, comme le manque de courtoisie, mais je n’ai jamais rien eu de pareil. »



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Marie Margareth Eugène se souviendra longtemps de sa course en taxi, le 18 mai dernier.

Le cas de l’avocat Beaulieu sera examiné par le Barreau

CHRISTIANE DESJARDINS

Luc Beaulieu, un avocat de 52 ans condamné récemment pour avoir administré une sévère correction à un employé qu’il soupçonnait de vol, pourrait conserver quand même son droit de pratique.

Même s’il s’agit d’actes criminels relativement graves, le Barreau devra en effet prouver que la faute commise a un lien avec la profession. La victime était en fait un employé d’une boutique de prêts sur gages que Beaulieu possédait rue Sherbrooke Est.

« Le cas sera examiné par le Barreau, mais c’est le lien avec la profession qui prime », a expliqué hier Léon Bédard, directeur des communications de l’ordre professionnel, en ajoutant que c’est l’avocat lui-même qui doit aviser le Barreau de sa condamnation. Avant, le Barreau était avisé automatiquement, mais ce n’est plus le cas depuis que l’on a introduit l’article 55.1 dans le Code des professions.

« C’est relativement nouveau, ça date d’environ un an et demi, peut-être deux ans. Il est possible que M. Beaulieu ne soit même pas au courant », d’ajouter M. Bédard. Le fait de ne pas se dénoncer constitue en soi une infraction déontologique, mais il n’y a pas de délai préétabli pour l’autodénonciation. Par ailleurs, la Couronne a déjà avisé le Barreau de la condamnation de l’avocat.

L’affaire date de novembre 1998. Parallèlement à son métier d’avocat, Beaulieu était propriétaire de la boutique de prêts sur gages Argent Comptant. Un lundi, Alexandre Campeau, un employé de 19 ans, ne rentre pas au travail et avertit son patron. Celui-ci est mécontent et Campeau donne sa démission. Deux jours plus tard, il est convoqué à la boutique. On l’entraîne à l’arrière. Beaulieu est là avec deux autres hommes : Paul-Henry Gravel, 55 ans, et Dwigt Mushey, 32 ans. Quelques jours avant, des voleurs se sont introduits par effraction dans la boutique et ont volé de l’argent et différents objets. On soupçonne Campeau d’être impliqué dans ce vol.

Campeau est frappé, ligoté, et on le plonge à cinq reprises dans un grand lavabo rempli d’eau, pour le faire avouer. Le jeune homme répète qu’il est innocent, et on le laisse finalement partir, « pour 24 heures », le menace-t-on. Il se fait soigner et va raconter l’affaire à la police.

Les trois hommes ont été accusés. Mushey a été acquitté, Gravel a écopé six mois de prison après avoir plaidé coupable à des accusations de voies de fait et extorsion. Beaulieu a pour sa part été déclaré coupable le 16 juin de complot, séquestration, menaces, et voies de fait avec lésions. Il recevra sa sentence le 22 septembre.

Le dg de Lachine poursuit les avocats du maire

CHRISTIANE DESJARDINS

Robert Bourgeois, le directeur général de la Ville de Lachine, vient d’intenter une poursuite en diffamation de 1 100 000 \$ contre les deux avocats du maire William McCullock, qui avaient soutenu devant le tribunal qu’il était allé voir des danseuses nues aux frais des contribuables.

Les avocats John Roderick Philpot et John T. Pepper avaient tenu ces propos en octobre dernier, dans la salle d’audience où le maire McCullock subissait son procès pour fraude électorale (au terme duquel il a été acquitté). Le directeur général et le maire sont à court-teaux tirés depuis l’élection de ce dernier, en novembre 1997.

Dans les premiers jours du procès, M^e Pepper a dit devant le juge et l’assistance que le maire McCullock avait des informations selon lesquelles monsieur Bourgeois, lors d’un congrès à Las Vegas, « allait dans les go-go bars et dépensait l’argent des contribuables sur des shows érotiques ». Ces propos avaient été largement rapportés dans les médias.

Or, quand M. Bourgeois a été appelé à la barre comme témoin, les avocats ne lui ont posé aucune question à ce sujet, pas plus qu’on ne l’a prié de déposer les pièces justificatives de ce voyage qu’on lui avait demandé d’apporter. En fait, les avocats n’en ont plus reparlé.

« Comme on peut le constater, peut-on lire dans les documents déposés hier au palais de justice de Montréal, après avoir sali la réputation du requérant sur la place publique, en l’accusant faussement d’avoir détourné des fonds publics pour assister à des spectacles érotiques (...) les intimés ont non seulement omis de rétablir les faits, mais ils ont tout fait pour empêcher que le témoin Robert Bourgeois puisse, devant le Tribunal ainsi que devant la presse et l’opinion publique, rétablir les faits à la suite de ces accusations mensongères et diffamatoires. »

La Saint-Jean

Vous trouvez ça important, vous, la fête nationale du Québec ?

C'était dans une école privée, à Sainte-Thérèse, la semaine dernière. Nous parlions éducation et culture. Une fille lève la main pour me demander timidement la permission de poser « une question qui n'avait rien à voir ».

Faites, mademoiselle.

Vous trouvez ça important, vous, la Fête nationale du Québec ?

J'ai plus ou moins esquivé. Je lui ai répondu que je n'étais pas très porté sur les fêtes.

De quelle origine êtes-vous, mademoiselle ?

Moitié chinoise, moitié laotienne, m'a-t-elle répondu.

Si j'avais osé, je l'aurais invitée à prendre un café. Je lui aurais dit c'est vrai, je n'ai aucun goût pour les parades, les défilés et les drapeaux, mais ce n'est pas ce que vous me demandiez, n'est-ce pas ? Votre question réelle était : Est-ce que le Québec qui n'est pas un pays a le droit d'avoir une fête nationale ? À votre ton, je devine que vous répondez non à cette question. Et à un rien d'exaspération dans votre voix, je devine aussi que vous tenez la Saint-Jean, dont on allumera les feux ce soir, pour une pathologique manifestation du nationalisme québécois.

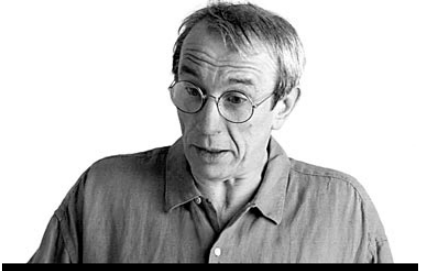
C'est une idée assez commune dans ce pays. Je pense à Pierre Elliott Trudeau, Mordecai Richler, Esther Delisle — pour qui tous les nationalismes sont haïssables, xénophobes et fascissants et tout particulièrement — devinez pourquoi ! — le nationalisme québécois. J'ai déjà abondé dans ce sens-là. Je me souviens d'avoir écrit, dans cette chronique, que je refuserais le prix Olivar-Asselin (dieu

merci, on ne me l'a jamais décerné, ce qui m'a évité d'être ridicule) parce que ce grand nationaliste québécois avait fait, en son temps, l'éloge de Mussolini. Tout comme le chanoine Lionel Groulx d'ailleurs. Je racontais que mon père ayant été purgé à l'huile de ricin par les chemises noires de Mussolini, je dirais non au prix Olivar-Asselin. Ce que je peux être poseur des fois ! Et inutilement grandiloquent.

Le Québec d'aujourd'hui, laïque, démocrate, non violent, accueillant — ce n'est certainement pas vous mademoiselle la sino-laotienne, ni moi le franco-italien qui pouvons dire le contraire — le Québec d'aujourd'hui n'a rien en commun avec celui, frileux, de Groulx et Asselin.

Pour des raisons de basse politique qui n'ont rien à voir avec la crainte réelle de voir survenir une société pure-laine, il se trouve des gens dans cette province pour faire une poussée d'urticaire publique à chaque éruption de nationalisme québécois. Le nationalisme n'est pourtant pas une maladie.

L'idée de nation n'est pas aberrante en soi. La nation est un espace géopolitique où des gens vivent ensemble, assez souvent en parlant la même langue. Ils partagent des services, des routes, des hôpitaux, des écoles. Ils partagent aussi des idéaux, comme la démocratie, la justice sociale. Ils habitent une Histoire collective, des mythes, des légendes — Maurice Richard — se réfèrent à des symboles communs — un drapeau — s'investissent dans des cérémonies, des rituels — la fête nationale, des équipes sportives nationales — qui sont la part sacrée, si j'ose dire,



Pierre
FOGLIA

les granoles mondialistes se tournent vers le grand large (ah Gaïa ! Ah la terre mère). Bref, un peu partout la nation est contestée, elle reste pourtant, pour l'instant un modèle non seulement incontournable, mais qui, loin de se dissoudre dans les grands ensembles comme l'Union européenne par exemple, se revivifie, se resingularise dès que se précise la menace d'uniformisation.

Au Québec, en plus des problème communs aux autres nations, l'idée d'une nation québécoise est battue en brèche par des activistes, des organisations religieuses elles-mêmes très exclusives, qui prêtent à la nation québécoise de porter en elle les germes de l'exclusion et d'un sournois racisme. Une hostilité constante, une malveillance ostentatoire, je pense au cirque de M. Howard Gallanov, aux fulminations de M. William Johnson, aux quolibets de M. Mordecai Richler qui se retourneront un jour ou l'autre comme un doigt de gant, et on se demandera alors comment on a pu se taire pendant aussi longtemps devant cet incroyable scandale qui consiste à considérer raciste tout ce qui n'est pas fédéraliste... C'est flyé pareil !

La mode pour les nations est à la diversité ethnique. Plus qu'une mode. Un idéal de

réussite communautaire. Une recette. Une morale. Si c'est multi, c'est bien, c'est grand, c'est généreux, c'est moderne ! Si c'est homogène, wouache... La seule façon de mesurer la grandeur d'une nation n'est pourtant pas de compter le nombre d'ethnies qui en font une mosaïque, mais bien de mesurer la qualité de la vie des citoyens qui la composent. Et par qualité de vie, je n'entends pas seulement revenu moyen per capita. J'entends la capacité de donner du sens à la vie. La prise qu'ont les citoyens sur leur quotidien. La richesse de leur vie culturelle.

À cette aune-là, la nation québécoise n'est ni pire ni meilleure qu'une autre. Disons qu'elle est au milieu du tableau des nations industrielles. Elle se classerait mieux, c'est sûr, si elle dépensait moins d'énergie à assurer sa survie. À défendre sa langue. J'ai envie d'ajouter, même si le jour est mal choisi : à très mal défendre sa langue par des lois malhabiles. Il n'y a qu'une façon de défendre une langue : lui faire dire quelque chose.

Pas parfaite, la nation québécoise. Oh non. Y'a des mardis après-midi du mois de novembre sacrément plates. Mais certainement pas plus ridicule, ni plus outrancière, dans ses manifestations nationalistes que ses considérables voisins. Je crois un Québec indépendant parfaitement capable d'égaliser les bouffonneries cordières du Canada, d'inventer des minutes du patrimoine qui dureraient un quart d'heure et reviendraient toutes les vingt minutes, mais pour l'instant, à ce ridicule chapitre, c'est madame Copps qui gagne. Toute seule. Loin en avant.

Et pour revenir à votre question mademoiselle — Trouvez-vous ça important, la fête nationale du Québec ? — la réponse est que je n'irai pas. Mais que je souhaite à ceux qui en seront du soleil et des chansons. Voilà.

Pas question de porter de prénom féminin ou masculin à son gré

JULES RICHER
Presse Canadienne, OTTAWA

La Cour suprême du Canada a fermé la porte hier à la possibilité qu'un avocat de la région de Québec puisse ajouter un prénom féminin à ses prénoms masculins, même s'il s'habille régulièrement en femme et qu'il envisage une opération de changement de sexe.

Le plus haut tribunal du pays a donc refusé d'entendre la demande l'appel de M^e Pierre Montreuil, qui voulait pouvoir aussi se faire appeler officiellement Micheline.

Comme à l'accoutumée, la Cour n'a pas motivé sa décision, qu'il, dans les faits, confirme simplement jugements antérieurs dans

le dossier.

L'avocat de Charlesbourg voulait que les tribunaux ordonnent au directeur de l'état civil d'accepter sa demande d'ajout à son identité, en invoquant l'usage prolongé du prénom Micheline.

L'état civil l'avait rejetée en soutenant qu'il est d'usage et de tradi-

tion au Québec que le nom d'une personne soit associé à un genre, masculin ou féminin. La stabilité d'un nom est fondamentale dans la société et il faut un motif sérieux pour le modifier, a-t-on souligné.

Tant que l'avocat ne sera pas devenu physiquement une femme, l'état civil ne pourra pas considérer sa demande.

M^e Montreuil affirme employer le prénom de Micheline depuis plusieurs années et posséder plusieurs pièces d'identité différentes sous cette appellation, dont un passeport et une carte d'assurance sociale, mais pas de permis de conduire ou de carte d'assurance-maladie.

Il s'habille régulièrement en

femme dans ses activités publiques, notamment devant les tribunaux. Il n'a pas encore changé de sexe, mais a entrepris un processus pour y arriver.

La Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec ont toutes deux confirmé la décision du directeur de l'état civil.

Le juge Claude Rioux, de la Cour supérieure, écrit dans sa décision, rendue en 1998, que le Code civil interdit qu'une personne puisse changer de prénom au gré de sa volonté. « (Cela) pourrait donner lieu à des quiproquos et même des abus dont pourraient être victimes des personnes de bonne foi », souligne le juge.

« Qu'un homme, ajoutait-il,

puisse désirer pouvoir prendre l'aspect d'une femme dans la vie courante est une chose, mais qu'il puisse utiliser un prénom féminin pour accomplir des actes juridiques est une autre chose. »

Pour sa part, la juge France Thibault, de la Cour d'appel, a rejeté l'argument voulant que des prénoms masculins et féminins puisse entraîner la confusion. Juridiquement, l'attribution d'un nom, selon elle, n'a pas pour effet de désigner le sexe d'une personne.

La juge a plutôt conclu que l'avocat n'avait pas assumé son identité féminine sur une base suffisamment régulière pour lui accorder l'ajout de prénom.

L'été Xtreme

Panasonic
PV450K
Caméscope
• Zoom numérique 150x
• Écran ACL de 2.5"
• Stabilisateur d'image
• Bloc batterie de 2 heures

598\$

SONY
CCDTR517
Caméscope 8mm
• Viseur couleur
• Zoom 200x (20x optique)
• 280 lignes de définition
• Système infolithium

598\$

SONY Handycam
DCRTRV320
Caméscope numérique
• Définition hori. : 500 lignes
• Zoom numérique 450X
• Écran couleur ACL 2.5"
• Viseur couleur
• "SteadyShot" • Téléc.

1398\$

JVC
Mini DV NTSC
CineCam
Caméscope numérique
• Zoom optique 10x numérique 200x
• Appareil numérique vidéo
• Numériseur progressif de 680k pixels • XGA
• Carte mémoire "SmartMedia"

2298\$

SONY
KV25020
Téléviseur stéréos 20"
• Entrée AV
• Prise pour écouteurs
• Télécommande

448\$

Panasonic
DVD/VCR
Lecteur DVD/CD numérique
• Vidéo 10 bits, audio 24 bits
• Sortie vidéo à composants
• Téléc. universelle
*Remise postale. Détails en magasin.

398\$

Panasonic
SC-PM03
Micro-chaîne Hi-Fi avec lecteur DC
• Circuits audio "Virtualizer"
• Enceintes 2 voies

298\$

JVC
Mini-chaîne Hi-Fi avec lecteur 3 DC
120 watts par canal
• Syntonisateur MA/MF
• Double magnétocassette à auto-inversion

278\$

SONY
KV27542
Téléviseur stéréos 27"
• Puissance audio de 10 watts
• Filtre peigne numérique
• Sonorité matrix surround
• Télécommande universelle

698\$

SONY XBR
KV36XRJ250
Téléviseur stéréos 36"
• Filtre peigne numérique 3D
• Écouteur sans fil incorporé
• Image sur image à 2 syntoniseurs
• Télécommande

3288\$

Panasonic
SC-H7280
Ensemble cinéma maison
• Récepteur cinéma maison
• Puissance totale de 600 watts
• Décodeur Dolby Digital/DTS intégré
2 enceintes avant
"Subwoofer"
Enceinte centrale
2 enceintes arrière

698\$

DENON/ENERGY
AVR1600-XLC XLTS
5 ENCEINTES INCLUSES!

1298\$

SONY Videoscope
KPS37C
Projection de 43"
• Puissance audio de 30 watts
• Filtre peigne numérique 3 lignes
• Entrée vidéo à composants
• Image sur image à 2 syntoniseurs
• Télécommande universelle illuminée

2298\$

JVC
NV50DS90
Projection de 50"
• Puissance audio de 20 watts
• Image sur image à 2 syntoniseurs
• Filtre peigne numérique 3D
• Entrée vidéo à composants
• Télécommande universelle

2698\$

Les modèles peuvent ne pas être disponibles dans toutes les succursales. Offre pour un temps limité. Les illustrations peuvent différer.

Nous réparons tous les appareils en électronique et informatique... Ou presque !

OUVERT LE DIMANCHE *

Cliquez!
www.dumoulin-direct.com
24 heures par jour.

Dumoulin
Branché sur l'électronique, l'informatique et la photo

MONTRÉAL *

Elect. 8390, rue St-Hubert 388-4777 2050, boul. St-Laurent 288-7755

(Sud de la Métropolitaine)

Centre-ville de MONTRÉAL *

1815, Marie-Victorin 742-4511

(Stationnement facile)

LAVAL *

1599, Autoroute Laval O. 681-7770

(Sortie, boul. Industriel)

ST-LÉONARD *

6870, Jean-Talon Est 255-5577

(Entre Langelier & Galeries d'Anjou)

POINTE-CLAIRE *

2355, rte Transcanadienne 428-1616

(MEGA MALL / angle boul. des Sources)

LONGUEUIL *

2203, chemin Chambly 468-1993

(Près de Curé-Poirier)

BROSSARD *

5705, boul. Taschereau 462-8867

(À l'est du Mail Champlain)

ST-BRUNO *

Les Promenades St-Bruno 441-5020

(Entrée #1)

TR-RIVIERES O.

5115, boul. Jean XXIII 693-4755

JOLIETTE *

404, St-Viateur 759-6956

SOREL *

1815, Marie-Victorin 742-4511

ST-MARTINE *

789, St-Jean-Baptiste 427-2217

ST-JEAN *

391, du Seminaire 348-9377

VAL-D'OR *

1817, St-Avenue 824-3994

VICTORIAVILLE *

525, Bois-Francis Sud 357-2208

MANIWAKI *

100, rue Principale Sud 449-5974

LA SARRE *

31, 5^e avenue Est 393-6710

ST-JOVITE *

315, route 117 425-2748

ROUYN-NORANDA *

463, Lanière 764-6920

GRANBY *

633, Dufferin 372-7732

CHATEAUGUAY *

102, St-Jean-Baptiste 692-6769

SHERBROOKE *

1112, du Conseil 565-3177

ST-REM *

101-B, Lachapelle 454-7161

ST-HYACINTHE *

2487, Avenue Ste Anne 773-7353

MAGOG *

1739, Sherbrooke 843-6621

DRUMMONDVILLE *

740, boul. St-Joseph 474-2727

CATINEAU *

550, boul. de la Gappe 246-2533

MONT-LAURIER *

1771, boul. Piquette 623-1343

* Sur produits sélectionnés. Taxes payables en magasin. Sujet à l'approbation du crédit. Aucun intérêt si le montant de votre achat est payé en entier avant juin 2001. Détails en magasin. Les taxes ne sont pas incluses dans les prix affichés.

+

Actualités

Le représentant du gouvernement au Port de Montréal ne veut pas du Technodôme

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Même s'il représente le gouvernement du Québec au sein du Port de Montréal, Jean G. Chaput, directeur général de Pro-Est, persiste et signe : ce serait une mauvaise décision de céder maintenant le quai Bickerdike pour y construire le Technodôme.

Le Bickerdike est plus névralgique que jamais pour le Port de Montréal puisqu'on prévoit que, l'an prochain, 100 000 conteneurs de plus transiteront par le port. L'espace sera d'autant réduit pour la marchandise non conteneurisée,

et le besoin d'utiliser Bickerdike augmentera. L'an dernier, près de 1 million de conteneurs avaient transité par Montréal.

« Cela peut avoir l'air un peu spécial », reconnaît M. Chaput quand on relève l'évidente contra-

diction entre la position du ministre Bernard Landry, qui presse le Port de céder son quai, et celle du représentant du gouvernement au conseil, qui veut conserver cet équipement. « Mais dans tout ce dossier du Technodôme, ils (le gouvernement du Québec) n'ont jamais communiqué avec moi », explique-t-il.

Même le ministre des Transports, Guy Chevrette, rencontré mercredi à Québec, convenait que, pour le public, toute cette affaire « pouvait avoir l'air drôle », inexplicable. Mais en dépit des appels du pied aussi publics que tardifs de Bernard Landry, M. Chaput souli-

gne que s'il avait à reprendre aujourd'hui le vote du 13 juin, il cautionnerait de nouveau l'idée que le Port doit conserver le Bickerdike, même si cela signifiait la fin du projet de Technodôme. « Plus tard, on verra, mais ce qui est certain, c'est qu'actuellement le Port a besoin de cet équipement », résume-t-il.

La stratégie de Québec face au Port de Montréal paraît d'ailleurs depuis longtemps marquée par l'improvisation. « J'ai su la veille de la réunion du conseil d'administration du Port que Québec allait me nommer là. Je n'avais aucun mandat précis, pas de consigne »,

observe M. Chaput. Il note aussi que le vice-premier ministre Bernard Landry était passablement moins fracassant dans ses déclarations au sortir d'une rencontre avec les autorités du Port, la semaine dernière. Le maire de Montréal, Pierre Bourque, présent aussi, avait présenté une longue liste de terrains de rechange susceptibles de permettre au Port de céder le quai convoité. Mais à chaque proposition, le PDG du Port, Dominic Taddeo, opposait une objection, car toutes ces options, déjà étudiées, impliquaient des problèmes, a expliqué M. Chaput.

Pas de hausse de taxes scolaires dans l'île

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal l'a confirmé hier : les Montréalais ne connaîtront pas de hausse de taxes scolaires l'an prochain.

Le ministre de l'Éducation, François Legault, avait annoncé vendredi dernier qu'il accordait une aide ponctuelle de 14,3 millions au Conseil pour éviter une augmentation des taxes. « C'est une grande victoire », déclarait hier la présidente du Conseil, Afifa Maaninou, visiblement ravie. Le taux de la taxe scolaire demeure donc à 32,215 cents par 100 \$ d'évaluation pour l'année 2000-2001.

M. Legault a également accepté la création d'un comité conjoint de son ministère et du Conseil pour discuter de fiscalité scolaire. « Notre demande est de payer le même pourcentage pour les frais d'opération des commissions scolaires », explique Mme Maaninou.

Le Conseil scolaire est l'organisme qui perçoit les taxes sur les immeubles imposables de l'île et répartit l'argent parmi les commissions scolaires de l'île. Ce sont d'ailleurs les présidents de ces cinq commissions scolaires et Mme Maaninou qui avaient fait des pressions auprès du ministre de l'Éducation afin d'éviter la hausse de taxes pour l'année scolaire à venir. Selon la présidente Maaninou, le gouvernement, en injectant cet argent, reconnaît enfin l'iniquité dont sont victimes les contribuables de l'île de Montréal, puisque ce sont les locataires de l'île qui, en bout de ligne, auraient subi une augmentation de loyer pour absorber la hausse.

Les résidents de l'île de Montréal déboursent 284 millions de dollars en taxes scolaires l'année prochaine ; ce montant représente 21 % des dépenses des commissions scolaires de l'île.

EN BREF

Embauche de jeunes à la brigade anti-graffitis

■ La Société de développement environnemental de Rosemont procèdera dans les prochains jours à l'embauche de 111 jeunes pour former la brigade estivale anti-graffitis. Le gouvernement fédéral accorde cette année une subvention de 1,4 million au programme, auquel participe également la Ville (150 000 \$ en argent et 75 000 \$ en matériel.) Les aspirants candidats sont invités à surveiller les annonces dans les journaux locaux, les YMCA ou les éco-quartiers. Trente-cinq cols bleus municipaux travaillent déjà au nettoyage des graffitis. Par ailleurs, dans le cadre du programme fédéral Placement carrière-été, qui vise à fournir aux jeunes une expérience dans leur domaine d'études, la Ville de Montréal a déjà engagé dans différents services 455 jeunes de secondaire V, du cégep et de l'université. La Communauté urbaine de Montréal a aussi embauché une quarantaine de jeunes grâce à ce programme. Ils travailleront principalement dans le secteur de l'environnement, à la trésorerie et aux ressources humaines.

Bénévoles recherchés pour la fête des Enfants

■ Le comité organisateur de la fête des Enfants, qui aura lieu le 20 août au parc Maisonneuve, est à la recherche de bénévoles pour aider à la logistique, l'accueil, la sécurité ou la réalisation d'un sondage. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la section des événements publics du service des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal, au 872-0060. Un parc de grands jeux gonflables sera aménagé dans le parc et des jeux seront organisés pour les 0-5 ans. Des associations multiculturelles montréalaises présenteront des spectacles de chant et de danse ainsi que des ateliers d'artisanat. Le gouvernement du Québec a accordé une subvention de 200 000 \$ à l'événement, créé l'an dernier par la Ville de Montréal. Information sur Internet : www.ville.montreal.qc.ca/fetedesenfants

Début des travaux pour désengorger le pont Champlain

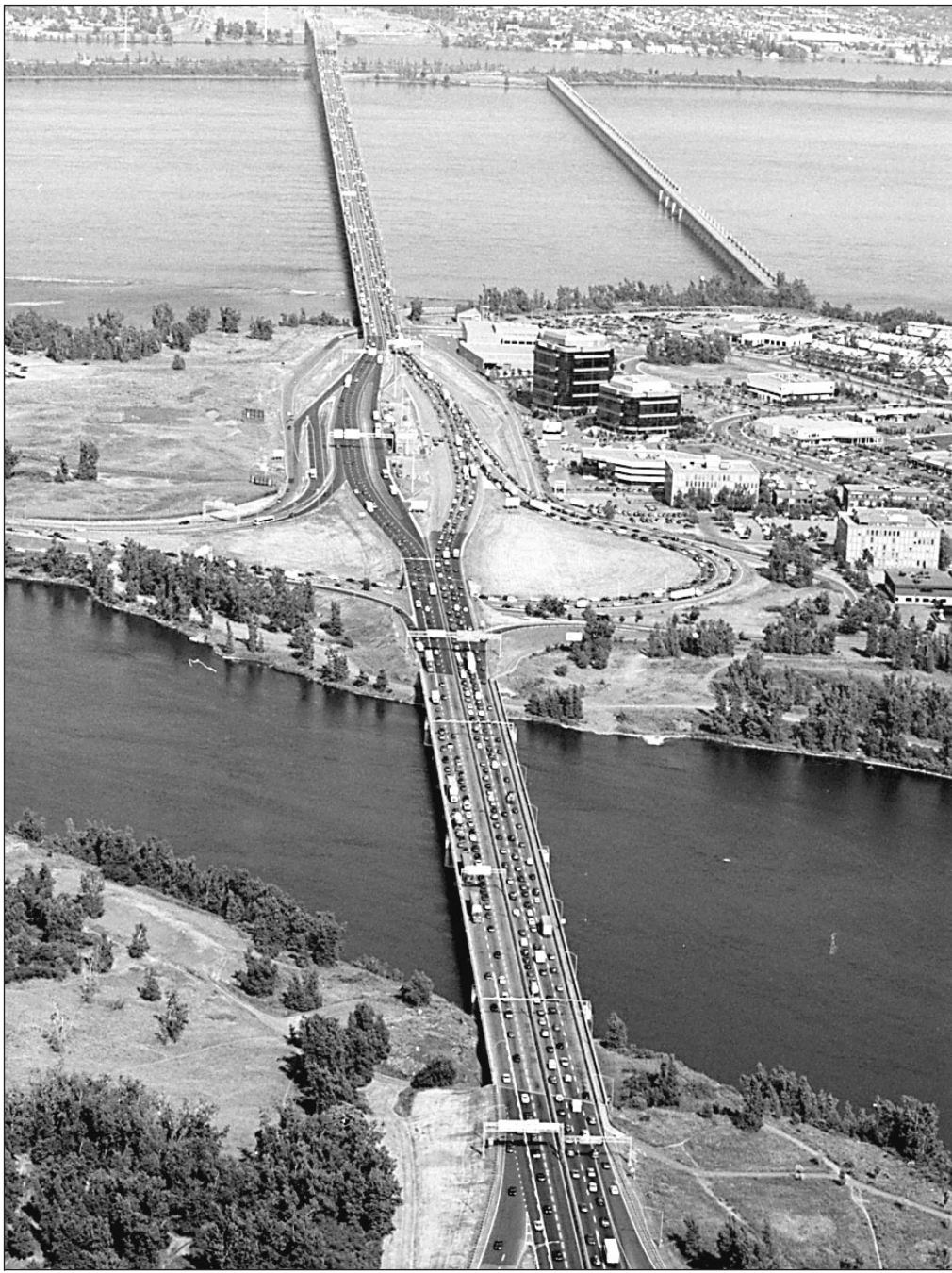


PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Une vue aérienne de l'autoroute 15 et du pont Champlain.

RIMA ELKOURI

Aux grands bouchons, les grands moyens. L'Agence métropolitaine de transport (AMT) a donné le coup d'envoi hier aux travaux d'aménagement d'un vaste projet anticongestion de 20 millions qui permettra aux citoyens de la Rive-Sud de perdre un peu moins de temps sur le pont Champlain.

Trois mesures-chocs au programme : une nouvelle voie réservée aux autobus sur l'autoroute 10, l'agrandissement du stationnement incitatif Brossard/Chevrier et l'amélioration du service de transport en commun entre ce stationnement et le centre-ville.

« Avec ce projet, nous offrons une alternative très intéressante aux automobilistes pour se rendre au centre-ville de Montréal en 22 minutes », a dit la PDG de l'AMT Florence Junca-Adenot, tout en promettant des résultats perceptibles dès septembre 2000.

À lui seul, le projet d'aménagement d'une nouvelle voie réservée au centre de l'autoroute 10 coûte 11,5 millions. Le ministère des Transports assume 75 % des dépenses et l'AMT, 25 %.

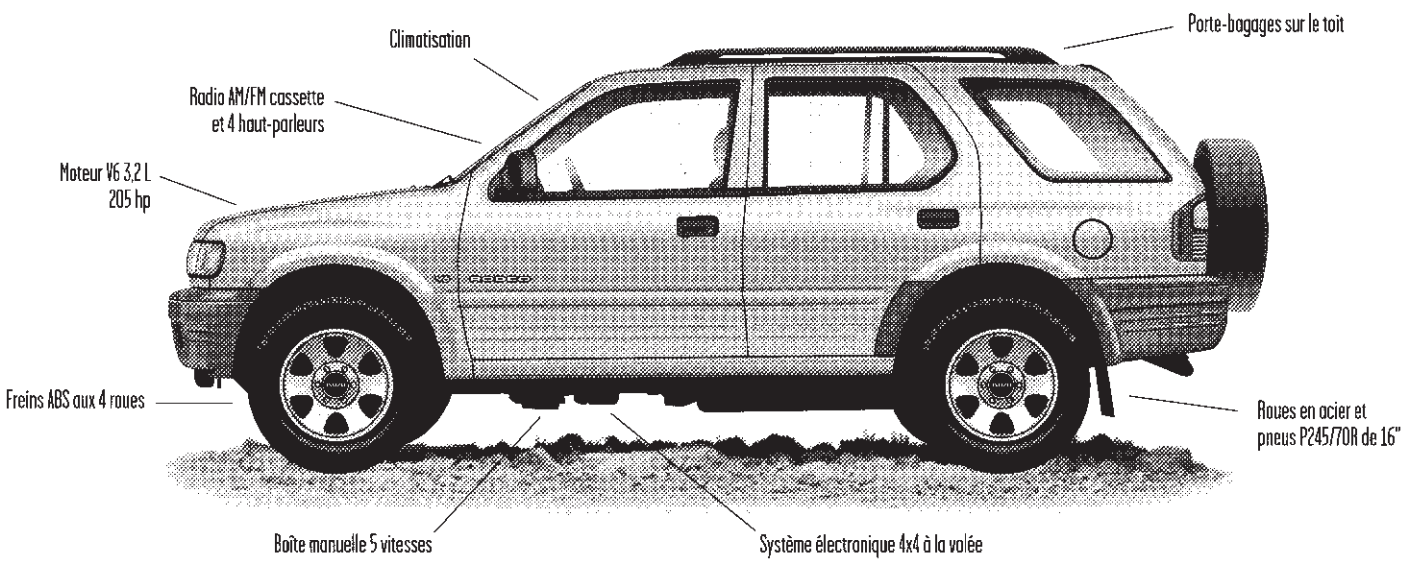
Dès décembre 2000, le nouveau tronçon devrait permettre aux nombreux autobus assurant la liaison vers le centre-ville de Montréal par le pont Champlain, d'emprunter l'autoroute sans détour. On réalisera les travaux en tenant compte de la possible mise sur pied d'un système léger sur rails. Par ailleurs, le stationnement incitatif Brossard/Chevrier, situé à Brossard le long de l'autoroute 10, passera de 600 à 2200 places. Les travaux d'agrandissement réalisés au coût de 2,5 millions permettront de porter à 7000 le nombre d'espaces de stationnement incitatif sur la Rive-Sud.

Finalement, à partir du 21 août, le service de desserte en autobus entre le stationnement Brossard/Chevrier et le centre-ville sera amélioré. Aux heures de pointe, matin et soir, on comptera sept départs au lieu de six. De plus, la période de service sera prolongée jusqu'à 22h30 (au lieu de 20h) et les départ hors pointe se feront toutes les 30 minutes.

Pour l'achat d'un sport utilitaire, vous n'avez qu'une chose à retenir. Nous.

Le Rodeo S est bourré de caractéristiques impressionnantes. Comme son puissant moteur V6. Son système électronique 4x4 à la volée. Et de l'espace utilitaire à revendre. Le tout pour bien moins cher que vous n'imaginez.

RODEO



RODEO S	Taux de location	Bail 36 mois	À partir de
2000 4x4	2,9%	297 \$/mois*	31 015 \$†
		Comptant 4275 \$	

*Modèle Isuzu Rodeo S ISA. Cette mensualité est calculée sur un bail de 36 mois et comprend le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un comptant initial (ou versement équivalent) de 3992 \$ ainsi qu'un premier versement et un dépôt de garantie remboursable de 350 \$ vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Isuzu pour un prix de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
www.saturndeblainville.saturcanada.com
(Autoroute 35, sortie 25)

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorie
Brossard
(450) 672-2500
www.gravelauto.com
(Route 132 et pont Champlain)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravelauto.com
(Angle Cathcart et McGill College)

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassauto.com

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

West Island Saturn Saab Isuzu
9775, route Transcanadienne
Ville, Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westisland-ssi.com
(Autoroute 40 à l'ouest de l'autoroute 13)

SOLARIUMS
Zytco

SUPER SPÉCIAUX D'ÉTÉ
TROIS ET QUATRE-SAISONS
OBTENEZ \$1000.
D'ESCOMPTE
SUR LE MEILLEUR PRIX NÉGOCIÉ.
Du 1er au 30 juin 2000 à l'achat
d'un solarium. Quantité limitée.
Valable sur présentation de cette annonce.
OUVERT LE SAMEDI
4940 CHEMIN BOIS-FRANC,
ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM
514 335-2050
800 361-9232

NOUVEAU
MODÈLE
2000

TROIS-SAISONS
QUATRE-SAISONS

ESTIMATION SANS FRAIS

Cameron en finit avec la justice canadienne

Le prolifique trafiquant de haschisch consent à céder 1,6 million de biens aux gouvernements

ANDRÉ CÉDILOT

Après une dure bataille de trois ans, le prolifique trafiquant de haschisch Glen Cameron en a finalement terminé avec les tribunaux canadiens alors qu'il a consenti, hier, à céder plus de 1,6 million de biens aux gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Avec encore des biens valant moins de 500 000 \$, dont un superbe domaine champêtre à Glen Roy, en Ontario, Cameron devra maintenant affronter la justice américaine pour une affaire d'importation de 750 livres de marijuana, en 1992.

Depuis son arrestation par la

GRC et la police de la CUM le 20 juin 1997, Cameron a subi deux procès, l'un pour trafic de 45 kilos de haschisch liquide, à l'issue duquel il a été condamné à 27 mois de pénitencier le 7 mai 1998, et l'autre, qui a pris fin hier, pour blanchiment d'argent.

Dans ce dernier cas, le procès allait bon train quand Cameron a subitement décidé, en septembre, de congédier l'avocat qui l'assistait depuis le début des procédures, Claude Olivier, afin de le remplacer par le réputé criminaliste de Toronto, Morris Manning.

Après des négociations ardues avec le procureur fédéral de la Couronne, Richard Roy, ainsi que les

enquêteurs du fisc, Cameron a mis fin à cette longue affaire judiciaire en se reconnaissant coupable, hier, à trois chefs d'accusation reliés au lessivage de l'argent de la drogue.

Étant donné l'extradition imminente de Cameron aux États-Unis, où il devrait écopier au moins cinq ans de pénitencier, le juge Jean Sirois, de la Cour du Québec, l'a condamné au temps déjà passé en détention préventive, soit l'équivalent d'environ trois ans de pénitencier. Cette sentence est assortie d'une amende de 150 000 \$ qu'il devra payer en trois ans.

À la suggestion des avocats, le juge Sirois a aussi ordonné la saisie de presque tous les biens de Came-

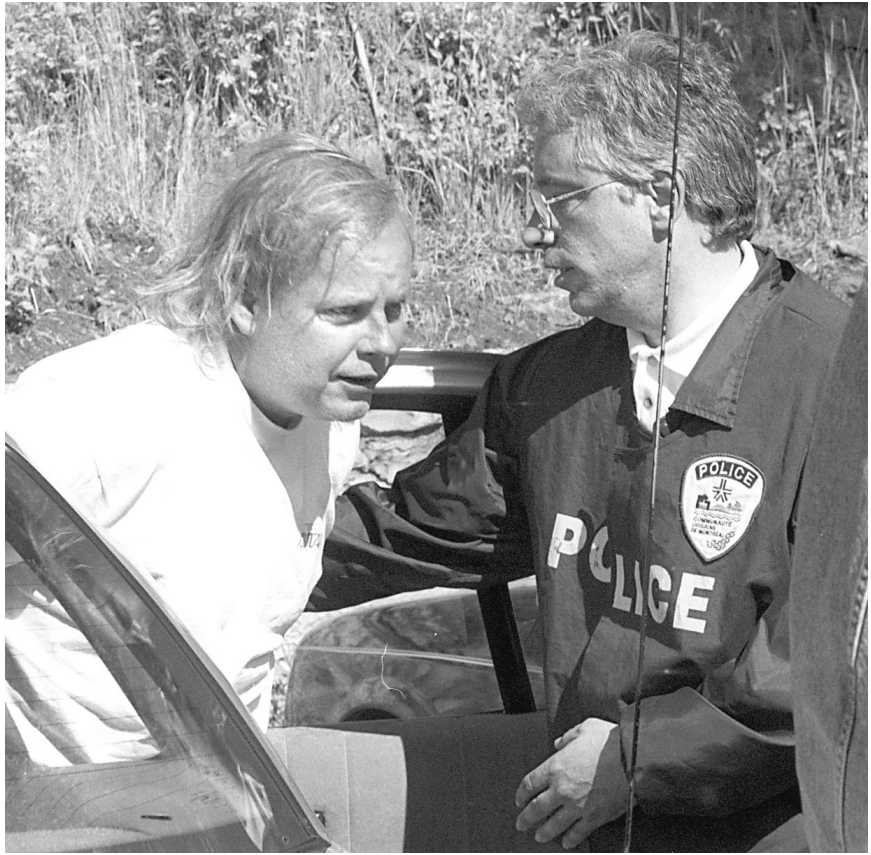
ron que la police a répertoriés durant son enquête. On parle, entre autres, de deux maisons et six condos dans l'île de Montréal, d'un chalet et de deux terrains dans les Laurentides, de quatre motoneiges, ainsi que d'au moins trois voitures de collection, une Ferrari 1989, une Porsche 1994 et une Rover 1947.

Le ministère public a aussi obtenu la confiscation de plus de 300 000 \$ en argent et cotisations de rentes que détenait Cameron dans des succursales de la Banque de Nouvelle-Écosse au Québec et en Jamaïque. Une partie des sommes provenant de la revente de ces biens sera remise aux ministères fédéral et québécois du Revenu.

À la suite de cette entente, Ca-

meron conserve sa maison de ferme évaluée à 315 000 \$ en Ontario (son avocat a déjà annoncé qu'elle devra être mise en vente pour payer d'autres dettes d'impôts de son client), ses actions dans une compagnie de taxi de LaSalle, ainsi que trois véhicules sport des années 1972, 1978 et 1981.

Au procès, Cameron avait tenté de faire croire qu'il avait acquis tous ses biens en faisant du prêt usuraire. La Couronne a plutôt démontré qu'il trempait dans le trafic de drogue depuis au moins 10 ans. Père de deux enfants en bas âge, Cameron, 41 ans, a promis de changer sa vie. Il affichait un grand sourire quand il a repris le chemin des cellules.



PHOTOTHÈQUE MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

C'est le 20 juin 1997 que Glen Cameron a été arrêté par les policiers de la Gendarmerie royale du Canada et ceux de la Communauté urbaine de Montréal.

Le parrain de la mafia a rendu « service » à Cameron

ANDRÉ CÉDILOT

Le témoignage d'un des parrains de la mafia canadienne, Vito Rizzuto, à propos d'un « service » qu'il a rendu au trafiquant ontarien, Glen Cameron, en 1997, a été l'un des moments forts de cette affaire judiciaire qui dure depuis trois ans.

La scène remonte au 26 juin 1998, lors de l'enquête préliminaire de Cameron pour blanchiment d'argent. *La Presse* n'avait pu rapporter le témoignage de Rizzuto à cause de l'ordre de non-publication émis par le tribunal à cette étape des procédures.

L'air d'un parfait gentleman avec son élégant complet gris, Rizzuto s'était présenté au palais de justice de Montréal en compagnie de son avocat habituel, Jean Salois. Contrarié, il avait répondu en anglais, d'une voix à peine audible, à toutes les questions du procureur de la Couronne fédérale, Richard Roy.

Me Roy avait convoqué Rizzuto, l'un des plus puissants caïds au pays, afin de vérifier une déclaration antérieure de Cameron voulant qu'il lui ait offert 50 000 \$ afin d'intercéder auprès de Maurice Mom Boucher pour que des trafiquants associés aux Hells Angels cessent de le talonner.

Considéré comme un important fournisseur de haschisch des Rock Machine, Cameron avait appris d'un policier de la CUM que sa vie était menacée. Victime en 1994 d'un attentat à la mitrailleuse dont il garde des séquelles à une jambe, Cameron avait évidemment pris l'avertissement au sérieux.

Rizzuto a reconnu avoir rencontré Cameron à deux reprises en 1997 au restaurant La Tour, à Saint-Léonard. Il a dit avoir été mis en contact avec lui par un ami, Charles Blanchette.

Avant d'accepter le tête-à-tête avec Cameron, Rizzuto a demandé à Blanchette de s'enquérir de ce qu'il voulait. « Il m'a dit que Cameron avait des problèmes personnels, j'ai alors consenti à le recevoir », a relaté le parrain sicilien, disant qu'il était intervenu uniquement pour faire une faveur à « un ami en prison », en l'occurrence Raymond Fernandez, alors détenu depuis cinq ans pour trafic de co-



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Le chef mafieux, Vito Rizzuto, lors d'une de ses rares présences devant une cour de justice.

caïne (il a depuis été expulsé du Canada).

Lors de la première rencontre, Cameron était accompagné de Blanchette et d'un autre individu prénommé Luis (Lopes). Rizzuto les avaient alors invités à l'arrière du restaurant. « C'est mieux pour parler », a-t-il précisé. Prenant Cameron à l'écart durant une dizaine de minutes, il dit alors avoir appris que ce dernier avait des problèmes avec les motards. « Cameron disait qu'il était prêt à faire n'importe quoi pour que ça s'arrange », de rappeler Rizzuto. « Laisse-moi voir ce que je peux faire pour toi », lui aurait-il dit en quittant.

Le chef mafieux dit avoir revu Cameron une semaine ou deux plus tard — « en mars ou avril 1997, je n'ai pas tellement la mémoire des dates de rencontres, mais c'était l'hiver », a-t-il dit sous le regard amusé des policiers de la GRC présents dans la salle — afin de lui annoncer que tout était réglé.

La discussion, cette fois, se serait déroulée dans la salle de réception du restaurant — « il n'y a personne là, à l'heure du lunch », a souligné Rizzuto. Il avait alors dit à Cameron qu'il avait obtenu la parole de l'autre gang qu'il ne lui arriverait plus rien. En autant bien sûr que Cameron soit lui-même de bonne foi et qu'il lui ait dit la vérité.

« Je leur ai demandé une faveur, et c'est une faveur que je te fais. J'ai dit aux autres (en parlant des Hells Angels) que le gars (Cameron), c'était un partisan d'aucun bar de gang, c'était un indépendant. Puis je leur ai demandé si c'était possible de laisser Cameron tranquille », avait raconté Rizzuto.

« J'ai compris que c'était possible, mais qu'eux autres voulaient lui parler pour voir s'il était de bonne foi. C'est là que j'ai dit (à Cameron) d'aller les voir », a indiqué Rizzuto. Pressé de questions, il a reconnu que Cameron avait voulu le payer, mais dit qu'il a refusé. « Moi, je veux rien avoir, la seule chose, essaye de faire quelque chose pour la personne qui est en prison », dit-il avoir répondu.

Lors de son procès, Cameron a dit avoir donné 50 000 \$ à Rizzuto pour ce service. Dans un agenda que la police a saisi chez lui, il est écrit par contre à deux endroits différents le chiffre 50 000 et le mot Vito. Rizzuto dit avoir su plus tard que « tout s'était arrangé (entre Cameron et l'autre clan) ». Il n'a jamais revu Cameron par la suite.

Cette rare présence de Vito Rizzuto devant un tribunal démontre une fois de plus l'énorme influence de la mafia italienne dans le monde interlope.

0\$* Invitez vos enfants et amis à Québec gratuitement!

Louez une chambre à 149\$ fraîchement rénovée au centre-ville de Québec avec stationnement intérieur gratuit et offrez-en autant à vos enfants et / ou amis pour 0\$. Réservez dès maintenant. Adhérez au programme Radisson Gold Rewards. Nuitées gratuites. Des primes en or.

QUÉBEC
Hôtel Radisson Gouverneur Québec
690, René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5A8 • 418-647-1717

1-800-333-3333 ou contactez votre agence de voyage

*En vigueur jusqu'au 30 juin 2000. Sujet à disponibilité. Plus taxes. Non monnayable.

Radisson

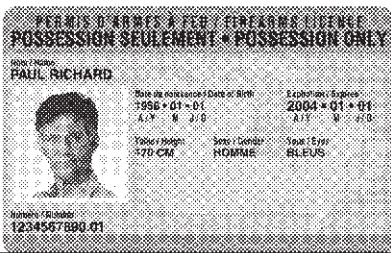
2866463

Rappel aux propriétaires d'armes à feu

Le 15 juin, la Cour suprême du Canada a confirmé que la Loi sur les armes à feu est constitutionnelle.

Donc, si vous possédez des armes à feu,

vous aurez besoin d'un permis avant la fin de cette année.



Nous pouvons vous aider.

Une équipe se rendra près de votre localité pour vous aider à remplir votre formulaire et prendre la photo pour votre permis.

Pour plus d'information et pour obtenir des formulaires et de l'aide à les remplir :

1 800 731-4000

www.ccaf.gc.ca

Canada

Loi antidéficit : les hôpitaux semblent croire au sursis jusqu'à l'automne

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

La loi qui interdit aux hôpitaux d'enregistrer un déficit a beau être officiellement adoptée, ceux-ci ne semblent plus craindre que le gouvernement l'appliquera dans toute sa force, du moins pas avant cet automne.

C'est l'impression qui ressort de la rencontre qui a eu lieu, hier à Montréal, entre la ministre de la Santé et des Services sociaux Pauline Marois, le cabinet du premier ministre Lucien Bouchard (qui y avait délégué son chef de cabinet), l'Association des hôpitaux du Québec et 11 hôpitaux du Québec qui éprouvent de sérieuses difficultés financières.

« La loi est là ; le législateur a parlé. Les gestionnaires et les administrateurs d'hôpitaux ont toujours été respectueux des lois. On n'est pas au-dessus des lois », a d'abord soutenu la présidente de l'Association des hôpitaux, Marie-Claire Daigneault-Bourdeau, laissant entendre que les hôpitaux s'y soumettraient.

Mais, du même souffle, elle a souligné que la loi antidéficit était adoptée, mais pas encore sanctionnée.

De plus, le vice-président de l'AHQ Daniel Adam a rappelé qu'au cours des prochains mois auront lieu deux événements déterminants pour l'avenir du financement des hôpitaux : la rencontre des premiers ministres à la fin août et les travaux de la Commission Clair sur l'organisation et le financement des soins de santé.

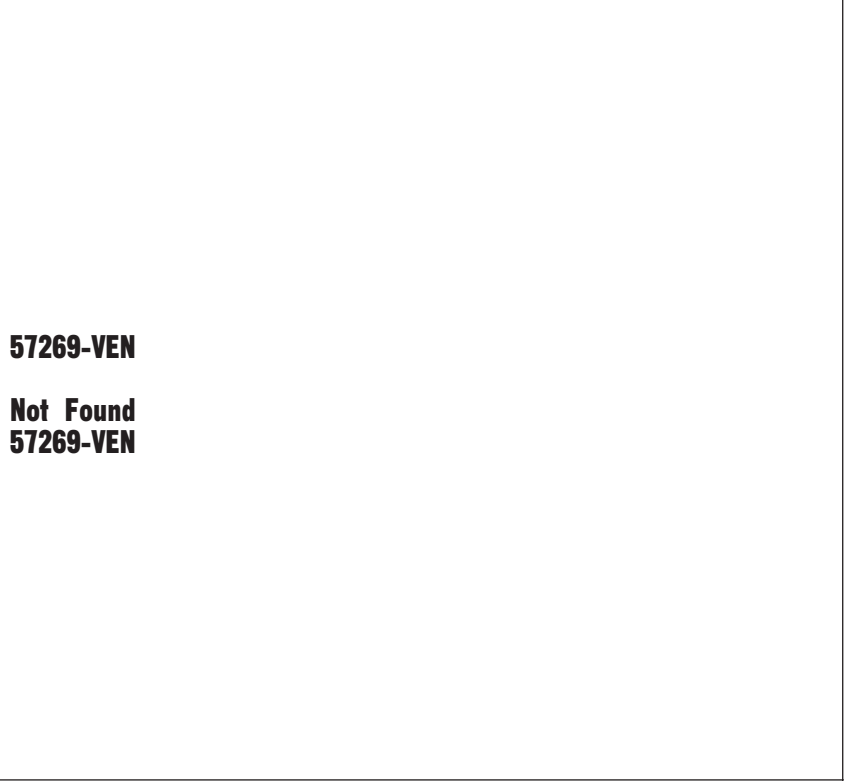
Curieusement, M. Adam ne parlait plus de la loi antidéficit comme d'une obligation injuste imposée aux hôpitaux, mais comme « une mesure aidante ». Quand on lui a rappelé que cette loi permettait tout de même la mise en tutelle d'un hôpital, comme recours ultime, il a rétorqué : « C'est plus dans une perspective aidante et de solution. »

Soixante hôpitaux, centres de santé ou centres de soins de longue durée, sur 116 membres de l'AHQ, ont présenté un budget déficitaire, et ce, malgré la loi qui les oblige à équilibrer leurs comptes.

Ce déficit collectif dépasse maintenant les 200 millions « pour ne pas dire 250 millions et plus », admettait Mme Daigneault-Bourdeau. L'AHQ a toujours prétendu que ces déficits étaient dus à une augmentation de la demande de soins, non à une mauvaise gestion.

Une autre rencontre aura lieu entre les hôpitaux, la ministre Marois et le premier ministre Bouchard, au mois d'août.

D'ici là, les hôpitaux continueront d'étayer leur thèse expliquant leurs difficultés financières. Québec pourra se servir de cette documentation comme argument supplémentaire pour tenter d'obtenir davantage d'argent d'Ottawa en matière de Transferts sociaux.



57269-VEN

Not Found
57269-VEN

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Encan en faveur de la dystrophie musculaire

L'Association canadienne de la dystrophie musculaire tiendra son 3^e encan-bénéfice le lundi 2 octobre prochain au Ritz Carlton. Sous la présidence d'honneur de Pierre Michaud, président du conseil de Réno-Dépôt et président du conseil de Provigo, et de Guy Crevier, président et éditeur de *La Presse*, l'encan-bénéfice témoignera du courage et de la détermination de Kevin Harrison, atteint de cette maladie depuis l'âge de quatre ans et qui a eu l'idée de cet encan au profit des personnes atteintes d'une maladie neuromusculaire. Dans l'ordre habituel, Catherine Boivin, Guy Crevier, Pierre Michaud et Kevin Harrison. La photo a été prise lors de la réunion du comité organisateur de l'événement.

Grande CÉLÉBRATION d'ouverture
de notre 6^e magasin à Québec

RABAIS EXCEPTIONNELS PARTOUT EN MAGASIN !

parures de fenêtres

Venez voir le choix de parures de fenêtres le plus complet au Canada ou téléphonez notre service à domicile pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite.

331-5260

Parures de fenêtre* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **1⁷⁹**

Levolor HunterDouglas

bain

Serviettes et accessoires* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **1⁹⁹**

CANNON Fieldcrest MARTEX STEVENS

table

Verres à pied en verre ou en cristal* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **8⁹⁵**

Garantie
CHAUQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

matelas

Matelas* Choisissez parmi la plus grande sélection de Sealy et Simmons

À partir de **169⁰⁰**

La meilleure offre!
Ne payez ni la TPS ni la TVP* ou ne payez rien avant un an.
*Nous vous offrirons un rabais équivalent à la TPS et à la TVP sur nos prix.

*Photographies présentées à titre indicatif uniquement.

literie

Drap* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **6⁹⁵**

GUESS' SHEFTEX
Lawrence Crossill
Springmaid Dan River
MARTEX Vansutta

literie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • batteries de cuisine stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit • articles-cadeaux boutique pour bébé • tapis • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore !

BIJOUX PRÉALABLEMENT SAISIS

ENCAN PUBLIC

BIJOUX SAISIS AUX DOUANES

LIBÉRÉS POUR VENTE IMMÉDIATE AU PLUS OFFRANT. SÉLECTION COMPLÉTÉE PAR:

• ROLEX • CARTIER • PIAGET • TAPIS PERSANS •

Rolex President Oyster Perpetual 18K, jour-date

Enchère probable: 8 000 \$ - 12 000 \$

• DROITS D'IMPORTATION ET TAXES ACQUITTÉS •

Delta Centre-ville, 777, rue University, Montréal

Angle Saint-Antoine et University

Lundi 26 juin 2000, à 14 h précises

Inspection à compter de 13 h

2870322

Chaque pièce est adéquatement étiquetée et certifiée authentique. Toutes les taxes et droits d'inscription ont été acquittés sur la dite marchandise. Identification adéquate exigée à l'inscription. Certains articles peuvent être sujets à réserve. Sous réserve d'approvisionnement. L'enchère doit être payée en espèces ou par chèque. Les enchères de 15% de la vente de la marchandise. Pour en savoir plus, contactez le service au client. Federal Auction Service. Bureau: (514) 438-8509. 02000

La Presse

ne sera pas publiée le **1^{er} juillet,**

jour de la **fête du Canada**

Cette édition sera devancée au vendredi 30 juin et sera vendue au même prix que celle du samedi. Vous y trouverez d'ailleurs tout le contenu d'une édition du samedi.

00752 2864669

La Saint-Jean

Vingt minutes pour fêter tous ensemble

Une programmation variée pour la Saint-Jean-Baptiste

FRÉDÉRIC TREMBLAY
ET MARIE ALLARD

De 22h30 à 22h50, ce soir, tous les Québécois pourront fêter ensemble. C'est une première : de Paspébiac à Alma, en passant par Victoriaville et Valleyfield, des écrans géants vont diffuser en plein air une portion spéciale d'un spectacle de la Saint-Jean, celui des plaines d'Abraham.

À Montréal, c'est rue Notre-Dame, à l'est du pont Jacques-Cartier, qu'il sera possible de participer à l'événement qui reliera au total 23 villes du Québec. Animé par Normand Brathwaite et mettant en vedette Kevin Parent, France D'Amour, Jodie Resther et Sylvain Cossette, le rassemblement des plaines, à Québec, va présenter un pot-pourri de chansons évoquant le Québec. Avis à ceux qui ne sauraient se contenter d'une vingtaine de minutes en compagnie de ces artistes : TQS retransmettra le spectacle en totalité, de 21h à 2h du matin.

Défilé de nuit

La télévision de Radio-Canada présentera, pour sa part, le défilé de nuit dès 22h. Intitulé *Pour toi Québec, des images en fête*, le défilé sera composé de 10 séquences, le tout formant un vaste tableau mobile qui se déplacera rue Notre-Dame. Le départ aura lieu à 21h15, au coin de la rue McGill, et le défilé se terminera près de l'avenue de Lorimier, au parc Bellerive.

Des images vidéo seront projetées sur cinq îlots mobiles et aborderont des thèmes tels que les grandes constructions du Québec, les tables champêtres, les inspirations sportives ou encore un hommage à la culture autochtone. « Le défilé sera très festif et carnavalesque », assure Normand Blackburn, directeur artistique de l'événement. « Ce sera un chaos organisé, encore plus efficace que l'an dernier », ajoute-t-il.

Spectacle pyromusical

Les couche-tard de Montréal auront en-



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Louise Forestier, Luce Dufault et Éric Lapointe étaient en répétition générale, hier en fin de journée, en vue du grand spectacle de la Saint-Jean au Parc Maisonneuve, demain soir à 21h.

suite droit à un grand spectacle pyromusical, à 23h30. D'une durée de près de 30 minutes, ces feux d'artifice seront projetés à partir de barges amarrées au milieu du fleuve, devant la grande roue de La Ronde.

Le public rassemblé le long des berges pourra apprécier l'ensemble du spectacle, puisque les bombes à basse portée ne sont pas au programme cette année. La trame sonore qui doit rythmer les feux va, quant à elle, combiner « des pièces musicales plus traditionnelles avec des compositions plus rafraîchissantes », selon le concepteur du spectacle, Patrick Brault.

Le grand spectacle

Quant au grand spectacle de la Fête nationale, il aura lieu cette année encore au parc Maisonneuve, samedi à 21h. Plus de trente artistes dont Éric Lapointe, Luce Dufault, le groupe La Chicane, Louise Forestier, la Bottine souriante et Nodjâ seront au programme de la plus grosse distribution depuis les 25 dernières années. Les lieux commenceront à s'animer dès 13h avec musique, pique-nique et activités familiales. Le spectacle en soirée sera diffusé sur les ondes de Radio-Canada et sur la chaîne de radio Rock Dé-tente.

LA PROGRAMMATION	
Aujourd'hui	
À Montréal Défilé de nuit, 21h15, rue Notre-Dame entre McGill et de Lorimier Retransmission du spectacle des plaines d'Abraham, de 22h30 à 22h50, sur des écrans situés rue Notre-Dame, à Montréal Spectacle pyromusical, 23h30, parc Bellerive (rue Notre-Dame à l'est du pont Jacques-Cartier)	
Ailleurs dans la région : Nicolas Ciccone et Jean-François Fortier, 20h, à Lachine (boul. Saint-Joseph), suivis d'Okoumé à 21h30 Daniel Bélanger, Jean-Pierre Ferland et Michel Rivard, accompagnés par l'Orchestre symphonique de Laval, 21h, au Centre de la nature de Laval Laurence Jalbert et Dan Bigras, 21h, à LaSalle (terrasse Serre)	
Demain	
À Montréal : Grand spectacle avec Éric Lapointe, Luce Dufault, La Chicane, Daniel Boucher, à 21h au parc Maisonneuve	
Ailleurs dans la région : Boule Dogue Bazar, 19h, à L'Île-Bizard Marjo, 20h30, à Montréal-Nord (parc Aimé-Léonard) Jean Lapointe, 21h, à Pierrefonds (boul. Gouin Ouest) Okoumé, 21h, à Verdun (parc du Bord de l'eau)	
Dimanche	
À Montréal : Spectacle de Marie-Denise Pelletier, à 20h, sur la place Jacques-Cartier dans le Vieux-Montréal.	

100 fêtes de quartier

Tous ceux qui auront envie d'une plus grande intimité ou d'un choix d'activités plus varié sont conviés à l'une ou l'autre des quelque 100 fêtes de quartier. Feux de joie, courses de boîtes à savon, tae-bo en plein air, promenades en calèche, il y en a pour tous les goûts, sauf pour les amateurs de petits saint Jean-Baptiste, qui se font rares.

Les fêtes de quartier ont lieu tant le 23 que le 24 juin, un peu partout à Montréal et dans les municipalités des alentours.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Des fanions orneront demain la rue Saint-Viateur pour la fête colorée que préparent dans le Mile-End M. Roco Furfaro, organisateur de la San Marziale, et Mmes Marie Paule Lessard, organisatrice de la fête, et Claudine Schirardin, ex-coordinatrice.

Mon étiquette, c'est ma casquette

MARIE ALLARD

Si vous croisez des gens qui portent, sur la tête, une petite lumière jaune qui clignote, ne vous en faites pas. Vous n'êtes pas entourés de Martiens qui auraient profité de la Saint-Jean pour venir fêter à Montréal. Il s'agit plutôt de bénévoles qui assurent la sécurité lors de la Fête nationale. Et les lumières qu'ils arborent sur leurs casquettes sont là pour que vous puissiez plus facilement les repérer.

« Sans bénévoles, il n'y a pas d'événement », indique Bianca Longpré, coordinatrice des bénévoles à la sécurité pour le défilé. Afin d'assurer le bon déroulement du défilé de nuit, M^{me} Longpré a recruté 650 bénévoles. Cinq cents volontaires suffiraient, « mais il y a environ 20 % d'absentéisme, surtout en cas de pluie », affirme-t-elle. Le régiment de bénévoles est à peine moins imposant lors du grand spectacle au parc Maisonneuve. Maxime Gagnon, responsable des troupes, compte en effet sur un minimum de 300 bénévoles pour la soirée du 24 juin.

Les tâches qui incombent à ces agents de sécurité d'un soir sont variées. Selon le sergent Yvan Martel, conseiller en service d'ordre au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), le rôle des bénévoles « se limite à un rôle de citoyen ». S'ils ne peuvent, en effet, effectuer d'arrestation ou de fouille, les bénévoles constituent la première garde de tout le dispositif de sécurité. Agissant tantôt comme agents d'information, tantôt comme témoins, ils sont en constante communication avec les policiers du SPCUM, les agences de sécurité privées présentes sur les lieux, ainsi qu'avec les secouristes de la Croix-Rouge.

Mais qui est intéressé à travailler alors que la fête bat son plein ? « Tant les jeunes de 15 ans que les dames de 70 ans veulent devenir bénévoles », affirme Maxime Gagnon. « Ce n'est pas une affaire de gros bras, renchérit Bianca Longpré, mais de bonne humeur et de sociabilité. » Il faut aussi être en bonne forme physique pour tenir debout durant plusieurs heures sans succomber à l'appel de la bière fraîche...

Le recrutement ne cause généralement pas de problème. « Plus de la moitié des bénévoles reviennent d'année en année », note André L'Heureux, producteur du défilé de nuit. « Il y a maintenant un milieu professionnel du bénévolat en événement à Montréal », renchérit-il.

Éric Prudhomme, 29 ans, est le chef d'une équipe de bénévoles qui seront présents au spectacle du parc Maisonneuve. Il fait partie d'un groupe d'amis qui, depuis sept ans, ne ratent ni le Tour de l'Île, ni l'opération Nez rouge, ni les festivités de la Saint-Jean-Baptiste. « C'est le fun de donner un coup de main pour qu'il n'y ait pas de gros problèmes », indique-t-il. Travaillant comme agent de sécurité au Casino de Montréal, M. Prudhomme va jusqu'à prendre des jours de congé pour offrir ses services de bénévole à la Fête nationale.

Samuel Andria, un employé du ministère des Transports âgé d'une cinquantaine d'années, a pour sa part joint la cohorte des bénévoles par curiosité. « Ma participation m'a permis de me faire beaucoup de connaissances », constate cet homme qui est arrivé de France il y a quelques années. S'engager dans la Fête nationale est également, pour M. Andria, une façon de « se sentir pleinement en symbiose avec les Québécois et les Québécoises ».

Tous ces bénévoles n'ont pas nécessairement une formation très poussée. Une réunion informative permettant de vérifier le sérieux des troupes a lieu quelques semaines avant la Saint-Jean-Baptiste. « Comme il y a toujours des Rambo qui se présentent, indique Maxime Gagnon, ces rencontres nous permettent également de les encadrer ».

Un autre rassemblement est prévu, celui-là après la Saint-Jean. Il ne s'agit alors plus pour les bénévoles d'être formés, mais plutôt de fêter. D'après Bianca Longpré, coordonnatrice des bénévoles du défilé, nombreux sont ceux qui « se mettent beaux » pour le traditionnel party des bénévoles, qui aura lieu cette année le 27 juin au Medley. L'histoire ne dit cependant pas si cela veut dire qu'ils remettent leur casquette clignotante...

Des hot-dogs en banlieue, des merguez en ville

KIM SOO LANDRY

Qu'ils préfèrent les hot-dogs ou les merguez, une partie de fers à cheval ou un match de football, la gigue ou la salsa, qu'ils soient de la banlieue ou de la ville, les Montréalais se rassembleront par centaines, les 23 et 24 juin, dans des fêtes de quartier à leur image.

Suggéré par le comité de la Fête nationale, un même message patriotique doit être prononcé à l'occasion des quelque cent fêtes de quartier. Mais au-delà du discours unificateur, les réjouissances prendront différentes formes, selon la situation géographique des événements en banlieue ou en ville. La première, blanche et francophone, ressortira le folklore québécois du placard, tandis que l'autre, mul-

tiethnique, se présentera sous ses divers parfums et saveurs.

La banlieue

« Au déjeuner, il y aura des oeufs, des fèves au lard, des crêpes, du sirop, du creton, décrit Guylaine Forest, coordonnatrice de la fête à la ferme écologique du parc-nature du Cap-Saint-Jacques, à Pierrefonds. En après-midi, des balades en carriole et des reels. »

À Sainte-Anne-de-Bellevue, le terroir de « chez nous » s'exprime avec autant de vigueur : un spectacle de « danses carrées », une démonstration de métiers traditionnels tels que dentellière et horloger, et une table composée de hot-dogs, de chips et de boissons gazeuses. Le tout, sur la promenade du Canal, en aval des écluses.

Chaque année, depuis 20 ans, entre 8000 et 10000 résidents de cette ville francophone de l'ouest de l'Île et de ses environs soulignent de cette façon la Saint-Jean. « Le côté patriotique, folklorique a toujours été représenté, explique Chantal Latreille, responsable des loisirs à la Ville. C'est ce qui correspond le plus à l'esprit de la fête. »

La ville

Depuis 14 ans, ce qui fait le caractère festif du quartier de Marie-Paule Lessard, le Mile-End, c'est la diversité de ses résidents et leurs coutumes nationales. « Ici, c'est une fête de voisins. Il y a 20 groupes « ethniques » et chacun fait sa part : les Sénégalais apportent leurs tam-tam et leurs poulets serrano et

les Italiens les lumières, les drapeaux et les saucisses », dit M^{me} Lessard, du YMCA de Montréal, qui coordonne l'événement.

Un peu plus à l'ouest, dans Côte-des-Neiges, la danse et les rythmes portugais battront leur plein jusqu'à 3h dans la nuit du 24 juin. Depuis 15 ans, la Saint-Jean se déroule selon les traditions portugaises, espagnoles et sud-américaines, terreau culturel de la majorité du millier de fêtards annuels.

Néanmoins, les festivités n'excluent personne, rassure Renato Marsolino, président du Club oriental portugais. « Depuis cinq ans, on a ajouté des danses folkloriques québécoises. Tout le monde est le bienvenu. »

Le clivage géographique n'est ce-

pendant pas tout à fait net entre la banlieue et la ville de Montréal. Au parc Saint-Maxime, à Laval, la soirée de la Saint-Jean sera l'occasion de vibrer sur les airs de Leclerc et de Vigneault comme sur la musique arménienne de Appo Mahseretjan.

Et à l'inverse, dans le quartier Centre-Sud, à Montréal, les accordeons, les cuisses de poulet sur barbecue et les jeux de fers feront partie des réjouissances.

Entre la banlieue folklorique et la ville multiculturelle, les différences s'expriment donc à la Saint-Jean. Par contre, partout, en banlieue comme en ville, les gens pourront se réunir autour des feux de joie et entonner d'une même voix : *Gens du pays, c'est votre tour de vous laisser parler d'amour.*

Les grands chantiers du week-end

du 23 au 26 juin 2000

13 Pont Champlain et Pont de l'Île-des-Soeurs

En direction nord sur le pont Champlain

2 voies ouvertes
- Lundi 19 h à mardi 5 h
En direction sud sur le pont de l'Île-des-Soeurs
- Fermeture d'une durée indéterminée de 1 voie
- Fermeture d'une 2e voie
- Mardi de 0 h 01 à 5 h 30

- Chemin de détour en direction ouest via le viaduc Royalmount et en direction est via le viaduc Jockey

- Dimanche 20 h à lundi 1 h 30

En direction ouest

Fermeture complète entre Panet, incluant les entrées Panet, Sanguinet et Saint-Antoine
- Lundi 0 h 01 à 5 h 30
- Lundi 20 h à mardi 5 h 30

25 Entre A-440 et de la Concorde Laval

Dans les 2 directions
- Fermeture complète
- Vendredi 22 h 30 à samedi 1 h
- Feux d'artifice de la Saint-Jean

112 Pont Victoria

1 voie ouverte en direction de la Rive-Sud
- Vendredi 13 h à dimanche 6 h
1 voie ouverte en direction de Montréal
- Dimanche 6 h 30 à mardi 13 h

10 Autoroute des Cantons de l'Est

Entre le boul. Milan et le viaduc de la voie ferrée

Dans les 2 directions
Circulation à 2 voies par direction dont 2 à contresens jusqu'en novembre
Possibilité de fermeture de voie le soir et la nuit

40 Autoroute Félix-Leclerc Pont de l'Île-aux-Tourtes

En direction est

1 voie ouverte
- Samedi 22 h à dimanche 8 h
- Dimanche 22 h à lundi 5 h

134 Pont Jacques-Cartier

Dans les 2 directions

- Fermeture complète
- Dimanche de 20 h à 23 h (Feux d'artifice)

13 Autoroute Chomedey Entre les ponts Bisson et Vachon à Laval

Travaux préparatoires suspendus
- Possibilité de reprise des travaux dimanche 0 h 01
- Conditionnelle à la réouverture de l'A-15 des Laurentides
2 voies ouvertes le jour, 1 ouverte la nuit

40 Autoroute Félix-Leclerc Anjou, Montréal

Entre Langelier/Roi-René et Henri-Bourassa
Aucune entrave ce week-end
- Possibilité de fermetures lundi soir

20 A-20 Drummondville

Fermeture de la travée est

Circulation à 1 voie en alternance à l'aide de signaleurs

- Dimanche 22 h à lundi 5 h

720 Autoroute Ville-Marie Tunnels Ville-Marie et Viger

En direction est

Entre de la Montagne et de Lorimier incluant les entrées Cathédrale et Bonaventure
Fermeture complète
- Vendredi 20 h à samedi 8 h
- Dimanche 20 h à lundi 5 h 30
- Lundi 20 h à mardi 5 h 30
Fermeture de l'entrée Amherst

Québec Ministère des Transports

? Info Travaux
Montréal (514) 284-2363
Ailleurs au Québec 1 877 393-2363
Bell Mobilité (sans frais) #2363
www.mtq.gouv.qc.ca

Ouvert

Bell
Biodôme
Biosphère
Casino
Centre d'histoire de Montréal
Centres de loisirs (sauf exceptions en raison du début des clubs de vacances)
Cosmodôme
Cours de tennis (24 et 26 juin)
Ferme Angrignon
Golf municipal (24 et 26 juin)
Insectarium
Jardin botanique
Marché Bonsecours
Marchés publics
Pataugeoires (24 et 26 juin)
Piscines extérieures (24 et 26 juin)
Piscines intérieures (24 et 26 juin)
(sauf: Sophie-Barat, Centre du Plateau, Claude-Robillard et YMCA).
Plage du parc Jean-Drapeau
Planétarium
Pointe-à-Callière
Tour de Montréal

Fermé

Arénas (24 et 26 juin)
Banques (24 et 26 juin)
Bibliobus (24 et 26 juin)
Bibliothèque centrale (24 au 26 juin)
Bibliothèques de quartier (24 et 26 juin)
Bureaux de la Ville de Montréal (26 juin)
Caisses populaires (24 et 26 juin)
Centre sportif du Parc olympique
Chapelle historique du Bon Pasteur (10 juin au 19 septembre)
Grands magasins
Hydro-Québec
(Urgences: 1-800-790-2424)
Loto-Québec (vendredi 23 juin)
Maisons de la culture (24 au 26 juin)
Phonothèque (24 et 26 juin)
Société canadienne des postes (24 et 26 juin)
Société des alcools du Québec
Terrains sportifs (24 et 26 juin)

Il y aura collecte d'ordures ménagères et collecte de matières recyclables le lundi 26 juin.

La Presse ne paraît pas le 24 juin

Infographie La Presse

Évadez-vous

CHAQUE SAMEDI DANS

La Presse

AVEC LE CAHIER

Vacances voyage



BOUTIQUE CHANEL

Venez profiter de notre

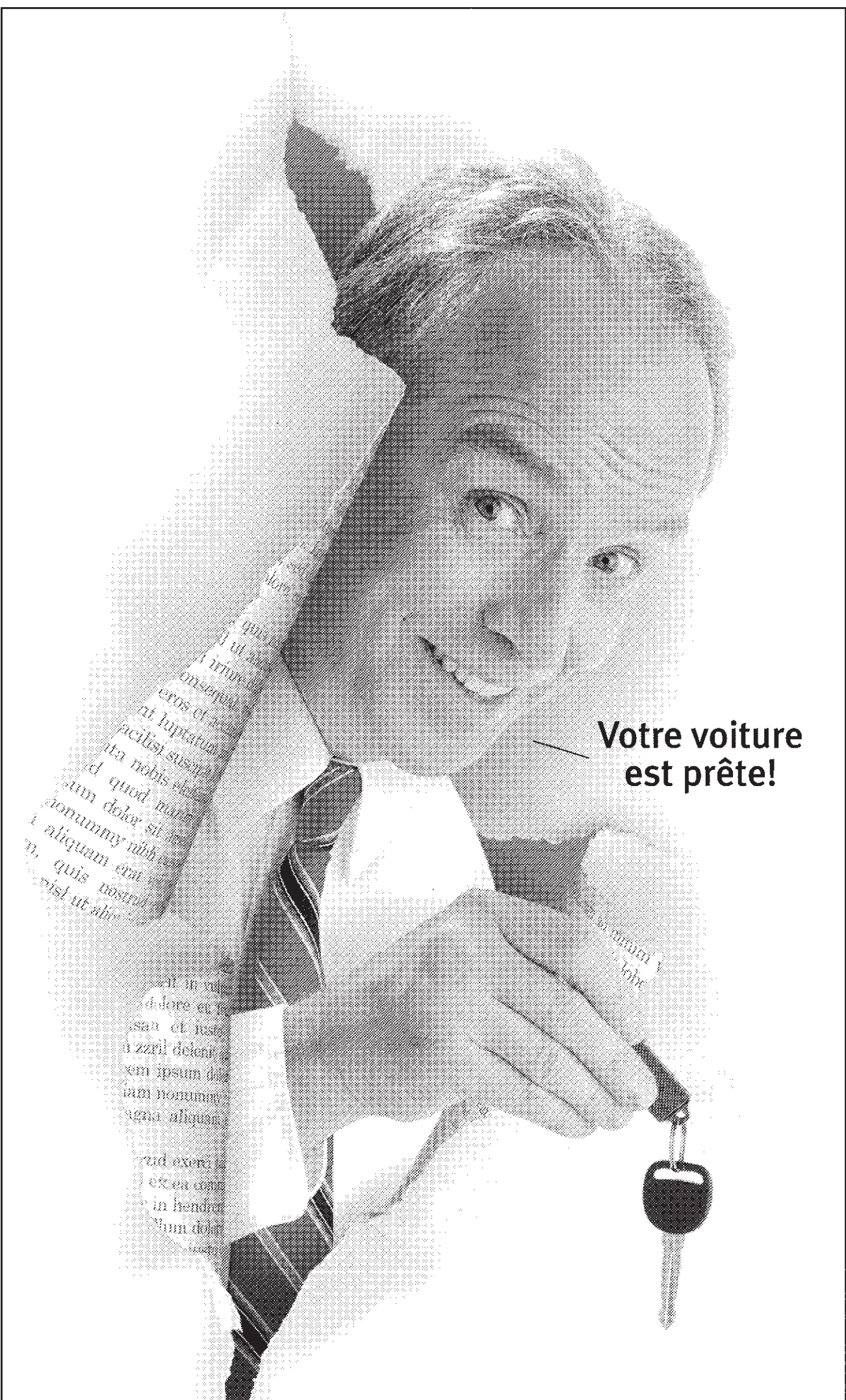
SOLDE

de
prêt-à-porter
chaussures et
accessoires choisis

Jusqu'au vendredi 30 juin 2000

(514) 842-5111

2871448



Votre voiture est prête!

*Vidange d'huile incluant une inspection en 15 points	Entretien du système de refroidissement
28⁹⁵\$	89⁹⁵\$
Protège-capot pour Cavalier et Sunfire	Shampooing cirant (473 ml)
99⁹⁵\$	9⁹⁹\$
Nettoyant de sellerie cuir, vinyle et tissu (415 g)	Nettoyant tous usages (473 ml)
4⁵⁹\$	9⁹⁹\$



Service Goodwrench

Bien fait. À temps.



1 800 463-7483

www.goodwrench.gmcanada.com

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures ou camionnettes GM. Voir les conditions chez les concessionnaires participants. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 30 août 2000. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. *À l'exception des Corvette et des camions à moteur diesel.

2886593

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



CHINE

Nauffrage fluvial

■ Près de 180 personnes sont mortes ou ont été portées disparues après le naufrage, hier matin, d'un bateau surchargé sur le Yangtsé, le plus long fleuve de Chine. On croit que le navire, qui appartenait à une compagnie privée, transportait quelque 200 passagers qui se rendaient à une foire mais leur nombre exact pourrait être difficile à établir car aucun d'entre eux n'était muni d'un ticket. Seuls 20 passagers ont été secourus.

d'après AFP

CHILI

Identité secrète

■ La Chambre des députés et le Sénat chiliens ont adopté à une écrasante majorité un projet de loi visant à garder secrète l'identité des personnes donnant des informations sur le sort de plus d'un millier de prisonniers politiques disparus sous la dictature militaire d'Augusto Pinochet (1973-1990). Le projet de loi avait été présenté mardi au Parlement à Valparaíso (100 km à l'ouest de Santiago) par le président chilien Ricardo Lagos dans le cadre de l'accord adopté le 13 juin par la « table du dialogue » pour faire la lumière sur le sort des disparus.

d'après AFP

ÉTAT-UNIS

Pour la Colombie

■ Le Sénat américain a approuvé hier à une très large majorité une aide de 934 millions US à la lutte anti-drogue en Colombie. Le « Plan Colombie » octroie notamment 120 millions de dollars pour l'achat d'hélicoptères Huey et des dizaines de millions pour des programmes d'éradication de la drogue et de protection des témoins. Le Sénat a en outre prévu plus de 200 millions pour aider d'autres pays de la région tels l'Équateur, la Bolivie et le Pérou.

d'après AFP

CONGO

Combats meurtriers

■ Plus de 600 civils ont été tués et 3000 autres blessés lors des combats qui ont opposé, du 5 au 10 juin, les forces armées rwandaise et ougandaise à Kisangani, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, faisait savoir hier le Conseil de sécurité de l'ONU. Cette dernière dispose de 21 observateurs non armés à Kisangani, ville que le Rwanda et l'Ouganda ont accepté de remettre aux mains des forces de maintien de la paix des Nations unies.

d'après AFP

FRANCE

De Gaulle et Le Pen

■ Le député européen Charles de Gaulle, petit-fils du général, sera le chef de file des listes du parti d'extrême droite Front national pour les élections municipales à Paris, a annoncé hier le président du FN, Jean-Marie Le Pen. De Gaulle, 51 ans, qui avait été élu au Parlement européen en juin 1999 sur la liste d'extrême droite, a déclaré hier : « Donnons du travail aux Parisiens et renvoyons chez eux les immigrés en situation irrégulière ».

d'après AFP

JORDANIE

Astucieux

■ Pour que son fils ne soit pas dépourvu au moment des examens, un responsable de la télévision publique jordanienne a trouvé l'astuce : prétexter un reportage sur le baccalauréat et envoyer une équipe filmer les questions. L'équipe de la station s'est donc rendue avant-hier dans un lycée du sud-est d'Amman et est entrée le plus naturellement possible dans la salle où se trouvaient les questions, réussissant ainsi à les filmer tranquillement. Alertée par la sécurité du lycée, la police s'est immédiatement rendue sur les lieux et a arrêté le cameraman et le journaliste alors qu'ils s'y trouvaient toujours, selon le journal Al-Arab Al Youm.

d'après AFP

Barak sauve son régime

d'après AFP
JÉRUSALEM

Le premier ministre israélien, Ehud Barak, a sauvé hier son gouvernement, le parti ultra-orthodoxe Shass ayant décidé de rester au sein de la majorité, mettant fin ainsi, au moins temporairement, à une crise politique de plus de deux semaines.

« Je pense que le premier ministre sera en mesure de poursuivre le processus de paix (avec les Palestiniens), et c'est ce que nous voulons », a déclaré à la presse le ministre de la Santé, Shlomo Benizri, un dirigeant du Shass.

La décision du Shass a été annoncée par le rabbin Raphaël Pinhasi, secrétaire général du Conseil des sages de la torah, l'instance suprême de ce parti représentant les juifs sépharades (orientaux) reli-

gieux, à l'issue d'une réunion de la direction de la formation. « Le Conseil des sages de la torah donne instruction aux (quatre) ministres du Shass de reprendre leurs lettres de démission », a-t-il déclaré à la presse.

Ces démissions avaient été présentées mardi mais, en vertu de la loi, elles ne pouvaient pas prendre effet avant un délai de 48 heures, en l'occurrence hier.

Sa décision du Shass de rester au gouvernement ne faisait toutefois aucun doute depuis la démission, mercredi soir, des trois ministres du parti laïc Meretz, ennemi juré du Shass, qui s'était sacrifié pour éviter l'éclatement de la majorité. Les négociations avaient alors immédiatement repris entre le Shass et le ministre de la Justice, Yossi Beilin, pour trouver une formule permettant au parti ultra-orthodoxe de rester au gouvernement.

Le Meretz sait — comme Barak — qu'un accord de paix avec les Palestiniens ou avec la Syrie n'a aucune chance d'être ratifié par la Knesset sans les voix des 17 députés du Shass.

La crise avait débuté le 7 juin lorsque le Shass avait voté en faveur d'un projet de loi de l'opposition de droite demandant des élections anticipées. Le Shass usait alors de représailles après que Barak eut suspendu les négociations sur le renflouement du système d'écoles religieuses du parti ultra-orthodoxe.

Les détails de l'accord, encore incomplet, entre Barak et le Shass n'étaient pas encore connus hier soir, mais le principe en est simple.

Le Shass a obtenu le renflouement par les contribuables de son réseau indépendant d'écoles religieuses et la légalisation de ses stations de radio, Barak espérant qu'en contrepartie les 17 députés du Shass à la Knesset appuieront les accords qu'il compte conclure dans les prochaines semaines avec les Palestiniens.

« Il n'y a pas d'assurances dans cette affaire », a reconnu Yuli Tamir, ministre chargée de l'Intégration des nouveaux immigrants. Elle a cependant estimé qu'il y avait « une plus grande chance » que le

Shass soutienne à l'avenir le processus de paix.

Le Shass, dont l'électorat est à droite et très réticent à l'égard des compromis territoriaux que requiert le processus de paix, a lui-même laissé planer un doute sur son attitude à venir.

Barak « peut aller aux États-Unis pour poursuivre le processus de paix », a déclaré le ministre du Shass Benizri, dans une allusion au sommet tripartite qui pourrait réunir le mois prochain aux États-Unis Barak, le leader palestinien Arafat et le président américain Clinton.

Mais il a averti que le parti « ne s'est pas engagé à soutenir les résultats du processus » et que le Conseil des sages de la torah se prononcerait au cas par cas.

La sincérité du Shass sera rapidement testée, puisque Barak devra prendre au cours des prochaines semaines plusieurs décisions délicates, notamment un nouveau retrait de Cisjordanie, qui aurait dû avoir lieu aujourd'hui mais dont les Palestiniens ont apparemment accepté le report à la demande des États-Unis.

Haïti rejette les critiques

d'après AFP
PORT-AU-PRINCE

Le responsable des opérations du Conseil électoral provisoire (CEP), Carlo Dupiton, a rejeté hier les critiques de la communauté internationale sur le dépouillement du scrutin du 21 mai.

« Nous sommes souverains », a déclaré Dupiton, qui s'exprimant sur Radio Galaxie, une station privée de la capitale. Il a ajouté que l'objectif de l'organisme était désormais la tenue du second tour des législatives. Initialement prévu pour après-demain, ce second tour se tiendra en juillet, selon des sources proches du CEP.

Carlo Dupiton a défendu la méthode de calcul du CEP, assurant qu'elle avait déjà été utilisée lors des scrutins de 1990, 1994, et 1997. Ceci n'a toutefois pas pu être confirmé de source indépendante.

Cette méthode consiste à retenir uniquement les résultats des quatre premiers candidats en nombre de voix, sans tenir compte de l'ensemble des votes valides.

S'exprimant au nom de l'Union européenne, l'ambassadeur de France en Haïti, Yves Gaudeul, a déclaré hier : « En l'état actuel, ces résultats (du 21 mai) ne peuvent être considérés comme valides. Il faut que les autorités haïtiennes reconsidèrent leur position. Le risque pour elles est que l'aide de l'Union européenne — 200 millions d'euros sur cinq ans — soit suspendue ».

Auparavant, l'Organisation des États américains (OEA) et les États-Unis avaient refusé d'avaliser le premier tour des sénatoriales, estimant que le décompte des voix n'avait pas été fait en conformité avec la loi électorale haïtienne.

Une grande partie de l'aide américaine est déjà gelée sur décision du président de la commission des Affaires étrangères du Sénat américain, Jesse Helms.

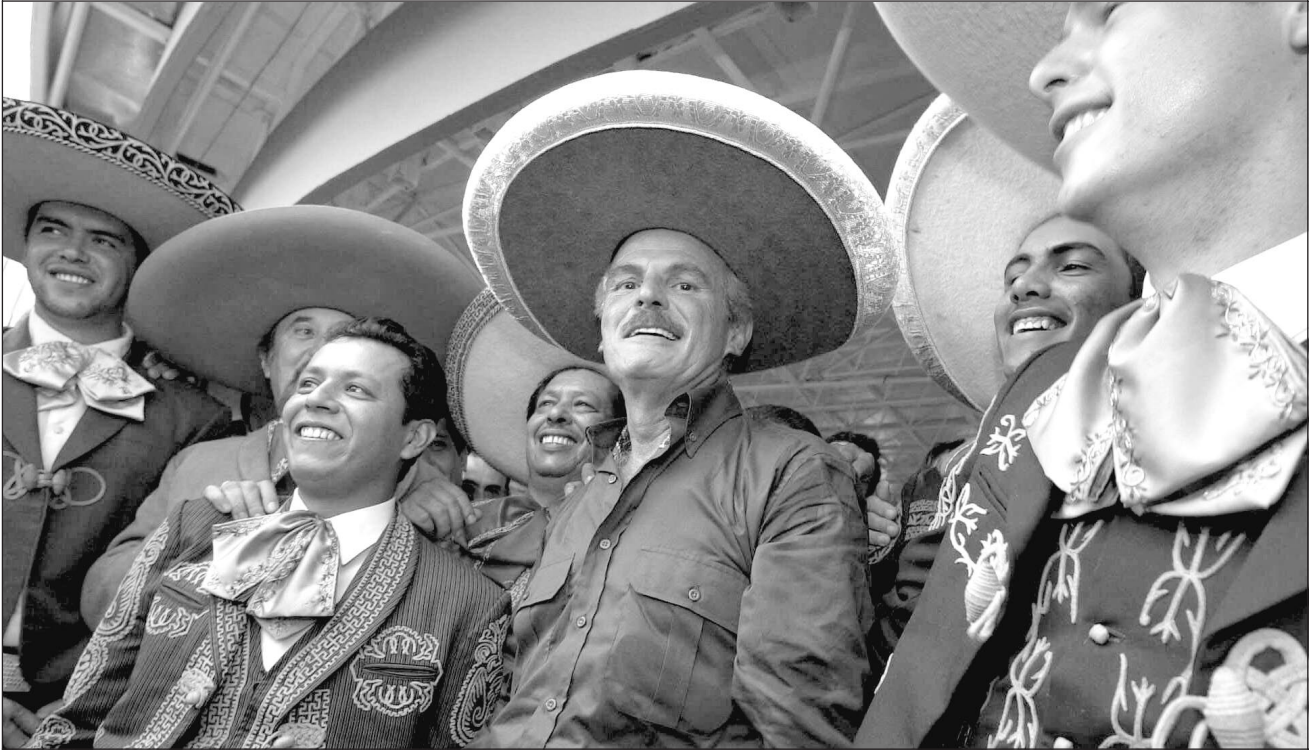


PHOTO AP

Dans le feu de la campagne

Francisco Labastida (au centre), candidat à la présidence mexicaine pour le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), faisait campagne à Colima en prévision du scrutin du 2 juillet. Le PRI, qui est au pouvoir depuis 71 ans, et l'autre formation principale, le Parti d'action nationale, se sont mutuellement accusés hier de financer leurs campagnes de manière illégale.

Gore menacé d'une enquête

d'après AP
WASHINGTON

Un procureur du ministère américain de la Justice a recommandé la constitution d'une commission spéciale pour enquêter sur le vice-président américain Al Gore dans le cadre du financement controversé de la campagne électorale de 1996, a-t-on appris hier de source gouvernementale.

Cette recommandation, qui pourrait affecter la campagne d'Al Gore, candidat démocrate pour la présidentielle de novembre, émane de Robert Conrad, le procureur qui supervise la mission d'enquête du

ministère de la justice sur les abus dans la collecte de fonds pour le parti démocrate en 1996, précisait-on de même source.

Conrad avait interrogé Gore et le président Clinton en avril dernier. Avant-hier, lors d'une audience devant une commission judiciaire du Sénat, il avait refusé de répondre aux questions du sénateur républicain Arlen Specter sur le vice-président et le chef de l'État. Conrad avait expliqué que cela faisait partie d'une « enquête en cours ».

Dans un entretien téléphonique hier, le sénateur Specter a déclaré qu'il avait « des raisons de croire que M. Conrad a délivré une recommandation sur la création

d'une commission indépendante sur les questions liées au vice-président Al Gore ». Il a estimé par ailleurs que la ministre de la Justice, Janet Reno, avait « causé beaucoup de tort au vice-président Al Gore car ces problèmes auraient dû faire l'objet d'une enquête il y a très longtemps ».

Le procureur general Reno avait refusé à deux reprises de nommer une commission indépendante pour enquêter sur Gore, la première fois au sujet d'appels téléphoniques sollicitant des fonds et effectués depuis son bureau de la Maison Blanche, la seconde pour de possibles fausses déclarations sur le financement de la campagne.

REPÈRES / Cuba

Castro : « Mon régime me survivra »

MARIE SANZ
AFP, LA HAVANE

Après plus de 40 ans au pouvoir, le président cubain Fidel Castro croit en la pérennité de son régime et affirme qu'il lui survivra. Il a déclaré, au cours une entrevue dont le quotidien officiel GRANMA a publié hier de longs extraits, qu'il n'avait pas à « préparer un successeur ou une quelconque transition », n'ayant hérité d'aucune charge » et n'étant pas roi.

« Je sais bien que l'homme est mortel » a déclaré le président cubain, qui fêtera dans deux mois son 74^e anniversaire et qui était interrogé par l'ancien directeur de l'UNESCO, Federico Mayor. Mais « Je n'ai hérité d'aucune charge et je ne suis pas roi, je n'ai pas besoin de préparer un successeur et en tout cas, ce ne serait pas pour éviter le traumatisme d'une transition chaotique. Il n'y aura pas de traumatisme et aucune transition ne sera nécessaire » a-t-il affirmé.

Il a affirmé que Cuba continuera d'être un pays socialiste et « n'acceptera jamais les conditions politiques de l'Union européenne et encore moins des États-Unis », ajoutant qu'il n'y aura pas non plus « d'ouverture au pluralisme politique » dans l'île, un des derniers bastions du communisme dans le monde.

À Cuba, a-t-il ajouté, « il n'existe pas de culte de la personnalité, personne ne verra des rues, des parcs ou des écoles qui portent les noms de dirigeants vivants ».

Le président cubain, au pouvoir depuis 41 ans, a estimé par ailleurs qu'il est perçu comme un mythe, c'est à cause des gouvernements américains et « en raison de l'échec de leurs nombreuses tentatives » d'assassinat. Il a affirmé qu'il continuerait d'en être ainsi après sa mort, car « peut-on sous-estimer le mérite d'avoir lutté toutes ces années contre un empire si puissant ? ».

Il a ajouté que la transition cubaine était en cours depuis plus de 40 ans. « Il ne s'agit pas de substituer un homme par un autre » a-t-il dit. « Les responsabilités sont très partagées et distribuées parmi beaucoup de personnes. De nombreux jeunes déjà expérimentés travaillent avec un groupe moins nombreux de révolutionnaires vétérans avec lesquels ils s'identifient profondément. Ce sont eux qui font fonctionner le pays » a-t-il dit. Notant que la majorité de ses ministres étaient nés après 1959, le président cubain a estimé que « la Révolution en a encore pour longtemps ».

De ses entretiens avec Jean-Paul II, lors de sa visite historique sur l'île en janvier 1998, Castro a indiqué ne pas se souvenir « que le pape ait essayé de me convaincre de quoique ce soit ».

« Je pense qu'il a eu une bonne impression de notre pays » que nous « lui avons totalement remis

entre les mains », a ajouté le président. Il a souligné la « totale déception de ceux qui imaginaient que la Révolution s'écroulerait comme les murs de Jéricho face à la seule présence » du pape. « Lui, comme elle, sont ressortis (de cette visite) plus conscients de leurs propres forces ».

Acceptant l'étiquette de « conspirateur permanent », Fidel Castro a indiqué que ce trait de caractère « s'est converti en une habitude si profonde » qu'il ne se parle même pas à lui-même « des secrets stratégiques les plus importants de sa lutte révolutionnaire. Je préfère en parler à la télévision » a-t-il dit.

Seule concession, Castro reconnaît être « arrivé à la conclusion peut-être un peu tardive » que ses discours — qui peuvent facilement dépasser cinq ou six heures — « doivent être plus courts ».

Il affirme également « travailler à toute heure du jour et de la nuit. A-t-on du temps à perdre quand on a dépassé les 70 ans ? » dit-il.

La terreur qui glace le sang

Les élections au Zimbabwe se déroulent dans une atmosphère malsaine



PHOTO AP

Craignant un soulèvement de la population, un fermier blanc du Zimbabwe, qui a demandé l'anonymat, nettoie ses armes à feu devant sa maison par mesure de précaution à la veille des élections nationales qui sont prévues pour ce week-end.



Isabelle Hachey

envoyée spéciale
HARARE, Zimbabwe

«Avez-vous apporté quelque chose pour nous protéger, un fusil, quelque chose, juste au cas ? »

Dans la voiture qui nous mène de Harare à la petite ville de Gowke, Lovemore Munyamany est terrifié. Il frotte nerveusement ses mains en scrutant la route du regard. Au loin, nous apercevons un groupe de jeunes hommes, presque des adolescents. Lorsque nous arrivons à leur hauteur, ils encerclent rapidement la voiture et lèvent le poing au ciel. Ils portent tous un t-shirt du Zanu-PF, le parti au pouvoir.

Avec un sourire crispé, nous leur répondons en levant le poing, en signe de support envers le parti. Ils se retirent de la route pour nous laisser passer. Munyamany pousse un long soupir de soulagement. Le danger est derrière nous. Nous roulons à 160 km/heure vers Gowke, en tentant d'éviter les vaches chétives qui traversent la rue sans crier gare.

La peur. La terreur qui glace le sang. C'est dans cette atmosphère malsaine que se dérouleront les élections législatives au Zimbabwe en fin de semaine. Torture, intimidations, menaces, viols, meurtres : c'est le genre de campagne que mène depuis près de

quatre mois le Zanu-PF, parti du président Robert Mugabe, dans une tentative désespérée pour conserver le pouvoir. Une campagne qui a fait jusqu'à maintenant plus de 30 morts et des centaines de blessés dans ce pays d'Afrique australe.

Le 8 juin, une vingtaine de jeunes partisans du Zanu-PF ont mis le feu à la petite

maison de Lovemore Munyamany, à Gowke. Comme des centaines d'autres sympathisants du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) — qui représente la première véritable opposition au gouvernement Mugabe depuis 20 ans —, l'homme de 42 ans s'est réfugié dans la capitale, Harare. Mais sa famille est toujours là-bas, et son jeune frère de 20 ans est menacé de mort presque tous les jours. Mardi, il a trouvé le courage d'y retourner pour la première fois.

Sur la route, nous traversons des villages qui nous accueillent avec des messages plus ironiques les uns que les autres : « Kadoma vous souhaite un séjour en sécurité » ; « Chegutu : Jouissez d'un environnement amical » ; « Kwe Kwe : Un choix naturel pour les investisseurs »... Les pancartes du Zanu-PF sont partout, alors que celles du MDC sont quasi introuvables. À peine quelques graffitis gribouillés à la hâte derrière les panneaux de circulation.

La pénurie d'essence fait rage, et il faudra s'y prendre à trois reprises avant de tomber sur une station dont les pompes ne sont pas complètement vides. Mais il faudra être patients : la file de voitures fait deux coins de rue. Qu'importe. Ce n'est vraiment pas le moment de tomber en panne d'essence.

Après trois heures de route, à Gowke, une triste scène attend Munyamany. Une odeur de brûlé. Des débris qui jonchent le sol. Des assiettes tordues, inutilisables. Quelques poules et deux gros dindons qui se dandinent à travers le verre brisé et les cendres de sa maison. Il a tout perdu. Les souliers, les vêtements de ses enfants, les ustensiles, les outils, les papiers, et tout l'argent que sa mère avait caché dans le matelas, dont il ne reste que les ressorts calcinés. La veille, elle avait vendu les deux seules vaches que la famille possédait.

Il était 20h. Un bus s'est arrêté devant la maison. Une vingtaine de jeunes en sont sortis avec des lance-pierres. Ils ont battu le jeune frère de Munyamany, Carshony, et l'ont laissé pour mort. Puis ils ont tenté d'enfermer les deux jeunes enfants et leur

grand-mère, Elizabeth, dans la maison avant d'y mettre le feu. La vieille femme s'est défendue avec l'énergie du désespoir, toutes griffes dehors, et a réussi à prendre la fuite avec les enfants. Les assaillants sont repartis aussi rapidement qu'ils étaient venus. Il n'aura fallu que quelques minutes pour briser la vie de Munyamany et de sa famille.

Deux semaines sont passées, et la police n'a pas encore levé le petit doigt, même si les jeunes sont connus de tout le monde à Gowke. Assise sous un oranger, sur un tapis de paille que son fils Lovemore lui a rapporté de Harare, Elizabeth dit qu'elle préfère mourir que de quitter Gowke. « Pour aller où ? » demande-t-elle. C'est ici qu'elle est née et qu'elle a élevé ses enfants. C'est ici que grandissent ses petits-enfants. Malgré la peur et les menaces, elle doit veiller sur ce qui lui reste — un petit poulailler épargné par le feu. Et beaucoup de courage.

Des bandes entraînées par l'armée

Depuis février, de telles histoires d'horreur sont devenues monnaie courante dans la plupart des zones rurales du Zimbabwe. D'un bout à l'autre du pays, des bandes de jeunes chômeurs à la solde du gouvernement sont entraînées par l'armée pour terroriser les partisans de l'opposition par la torture et le viol systématique, selon un rapport indépendant rendu public cette semaine à Harare.

Les bandes de jeunes sont encadrées par les responsables du Zanu-PF et par d'anciens combattants de la guerre d'indépendance, qui leur fournissent des cibles à attaquer, écrit dans ce rapport le Forum des ONG pour les droits de l'homme du Zimbabwe. « Nous avons des raisons de

croire que les auteurs de ces violences ont reçu une formation de base pour les techniques de torture », lit-on dans le document, qui accuse le président Mugabe « d'avoir incité à la violence et de l'avoir soutenue pour en tirer un bénéfice politique ».

« Des communautés entières sont traumatisées désormais, poursuit le texte. Les enseignants sont qualifiés de partisans de l'opposition. Les travailleurs de la santé sont aussi menacés et attaqués et, dans certains cas, ont été empêchés de donner des soins aux partisans de l'opposition. »

« Les opposants sont soumis à ce qu'on appelle des camps de rééducation, où ils sont forcés de scander pendant toute la nuit les slogans du parti au pouvoir », dit Trevor Ncube, rédacteur en chef du *Zimbabwe Independent*, un hebdomadaire de Harare très critique envers le gouvernement Mugabe. « Dans près de la moitié des circonscriptions, les candidats du MDC ne peuvent tout simplement pas faire campagne au grand jour, par crainte d'être battus ou tués. »

Certains candidats du MDC se sont réfugiés à Harare. D'autres attendent que la nuit tombe pour se livrer à une porte à porte discret ou pour semer à tous vents des centaines de feuillets promotionnels, qu'ils glissent par la fenêtre d'une voiture roulant à travers le village. Impossible de plaquer nulle part une simple pancarte. Porter un t-shirt du MDC relève, dans certaines régions, de la pure folie.

La police a les mains liées. « Ceux qui se battent pour remplir leur mission dans ces circonstances difficiles ont été menacés ou mutés », dit le rapport. Malgré les maigres ressources dont il dispose, le MDC a mis à la disposition des victimes une ligne d'urgence pour leur porter secours. Sur son site Internet, il lance un appel à l'aide : besoin d'argent, de couvertures, de pansements, de médicaments.

M. Ncube pense que la stratégie électorale désespérée du gouvernement pourrait se retourner contre lui en fin de semaine. « Les gens qui ont été battus et violés voudront protester contre le traitement qu'ils ont reçu », croit-il. Dans les campagnes, toutefois, la rumeur entretenue par les partisans du Zanu-PF, selon laquelle les ordinateurs gouvernementaux pourront identifier qui a voté pour le MDC, donne des sueurs froides à ceux qui voudraient s'opposer à Mugabe.

Même s'il est convaincu que des élections libres et honnêtes sont impossibles dans ces conditions accablantes, le *Zimbabwe Independent* incite ses lecteurs à voter en fin de semaine. « C'est la

seule façon de changer les choses », croit M. Ncube.

Lovemore Munyamany ira voter. Et même si aujourd'hui, tout est à reconstruire, même s'il sait qu'il est désormais dans la ligne de mire d'un gouvernement dangereusement revanchard, et même s'il craint pour l'avenir de son pays en déroute, il n'a aucune envie de fuir le Zimbabwe. « C'est ici, mon pays. »



Élections au ZIMBABWE

Lovemore Munyamany ira voter. Même s'il craint pour le Zimbabwe, il n'a aucune envie de le fuir. « C'est ici, mon pays. »

lant à travers le village. Impossible de plaquer nulle part une simple pancarte. Porter un t-shirt du MDC relève, dans certaines régions, de la pure folie.

La police a les mains liées. « Ceux qui se battent pour remplir leur mission dans ces circonstances difficiles ont été menacés ou mutés », dit le rapport. Malgré les maigres ressources dont il dispose, le MDC a mis à la disposition des victimes une ligne d'urgence pour leur porter secours. Sur son site Internet, il lance un appel à l'aide : besoin d'argent, de couvertures, de pansements, de médicaments.

M. Ncube pense que la stratégie électorale désespérée du gouvernement pourrait se retourner contre lui en fin de semaine. « Les gens qui ont été battus et violés voudront protester contre le traitement qu'ils ont reçu », croit-il. Dans les campagnes, toutefois, la rumeur entretenue par les partisans du Zanu-PF, selon laquelle les ordinateurs gouvernementaux pourront identifier qui a voté pour le MDC, donne des sueurs froides à ceux qui voudraient s'opposer à Mugabe.

Même s'il est convaincu que des élections libres et honnêtes sont impossibles dans ces conditions accablantes, le *Zimbabwe Independent* incite ses lecteurs à voter en fin de semaine. « C'est la

seule façon de changer les choses », croit M. Ncube.

Lovemore Munyamany ira voter. Et même si aujourd'hui, tout est à reconstruire, même s'il sait qu'il est désormais dans la ligne de mire d'un gouvernement dangereusement revanchard, et même s'il craint pour l'avenir de son pays en déroute, il n'a aucune envie de fuir le Zimbabwe. « C'est ici, mon pays. »

Robert Mugabe est président du Zimbabwe depuis 1987



ZIMBABWE

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

1889

Cecil John Rhodes fonde la British South Africa Company pour extraire l'or du Zimbabwe et obtient une charte royale qui lui confère le pouvoir de signer des traités et de promulguer des lois. Six ans plus tard, le pays est rebaptisé Rhodésie, d'après le nom du fondateur.

1934

Le racisme est érigé en institution. Le conseil législatif, entièrement composé d'Européens, adopte une loi qui interdit aux Noirs l'accès aux quartiers blancs et à des emplois professionnels. Les meilleures terres arables sont réservées aux Blancs.

1963

L'activiste noir Robert Mugabe, qui avait contribué à fonder un an plus tôt le parti nationaliste Zimbabwe African National Union (ZANU), est arrêté et jeté en prison. Il y croupira pendant plus de dix ans, jusqu'en 1974.

1965

Le nouveau président, Ian Smith, fait fi des pressions britanniques qui réclament la fin de la ségrégation et proclame unilatéralement l'indépendance de la Rhodésie. La Grande-Bretagne et les Nations unies imposent des sanctions, mais Smith refuse toute concession et déclare que « jamais d'ici mille ans » les Noirs ne gouverneront le pays.

1978

Après des années de guerre, confronté à une émigration blanche massive et à la chute de l'économie du pays, Smith signe un accord avec les trois partis nationalistes modérés, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'une cohabitation pacifique entre les Blancs et la majorité noire.

1979

Signature de l'accord de Lancaster House, à Londres, qui ouvre la voie à l'indépendance en établissant les bases d'une nouvelle constitution. L'accord prévoit notamment que les propriétés foncières des Blancs ne pourront être nationalisées sans de justes compensations.

1980

Naissance du Zimbabwe. Après des élections très surveillées, le pays accède aux groupes des nations indépendantes d'Afrique, sous le gouvernement majoritaire du premier ministre Robert Mugabe (qui deviendra président en 1987). La communauté internationale reconnaît le nouveau statut du Zimbabwe.

1988

Mugabe abolit la loi qui garantissait aux Blancs 20 sièges parlementaires sur 100. D'autre part, les tensions raciales sont fortes entre les Africains : membre de la majorité shona, Mugabe mate brutalement toute velléité d'opposition chez la minorité ndebele. La répression, perpétrée par une milice spéciale de Mugabe entraînée en Corée du Nord, fait des milliers de morts au cours des années 1980.

1995

Les élections législatives, que plusieurs considèrent truquées au profit du parti au pouvoir, sont boycottées en masse par les Zimbabweens. Les années suivantes, les tensions économiques et politiques s'accroissent, tout comme la corruption du gouvernement de Mugabe. La colère gronde.

16 février 2000

Robert Mugabe subit amèrement sa première défaite électorale en vingt ans de pouvoir. Son projet de réforme constitutionnelle est rejeté par 54,6% des Zimbabweens, malgré la promesse de confisquer les terres fertiles aux Blancs pour les remettre aux Noirs. À quelques mois des élections, l'échec de Mugabe marque le début des troubles.

Politique

L'union (de la droite) fait la farce



Gilles Toupin

envoyé spécial,
CALGARY

L'idée à l'origine était simple, sensée et tout à fait dans la logique du décor politique canadien; il fallait faire en sorte que soit brisée l'hégémonie du Parti libéral à la tête du pays en offrant aux Canadiens une véritable solution de rechange.

Il fallait créer, en somme, un parti politique suffisamment fort et uni pour représenter les aspirations de la grande majorité de ces 62 % d'électeurs qui n'ont pas voté pour Jean Chrétien en 1997.

C'était l'idée d'un Preston Manning fatigué de son séjour prolongé sur les banquettes de l'opposition et irrémédiablement condamné à y demeurer pour l'éternité, ou presque. Il fallait que cesse la division des votes de la droite entre les conservateurs et les réformistes. Il fallait que le Parti réformiste se débarrasse de son image de parti régional de l'Ouest et que les conservateurs de l'Ontario cessent de faire la moue à leurs frères de la droite.

L'Alternative unie était née et elle tronquait ses vieux atours en mars dernier, à la faveur d'un référendum auquel participeraient les 70 000 membres du Parti réformiste de Preston Manning, pour prendre les nouveaux habits de l'Alliance réformatrice conservatrice canadienne, communément appelée l'Alliance canadienne.

Mais cette grande union de la droite canadienne n'en était pas tout à fait une, puisque le Parti conservateur de Joe Clark refusa de pendre part à cette mue qui, à ses yeux, est encore aujourd'hui suspecte. Il y perdit des plumes mais il contrariait du coup le grand projet de Manning, rapetissé malgré ses bonnes intentions à un simple déridage du vieux Parti réformiste.

Mais il fallait quand même asseoir cette nouvelle formation sur

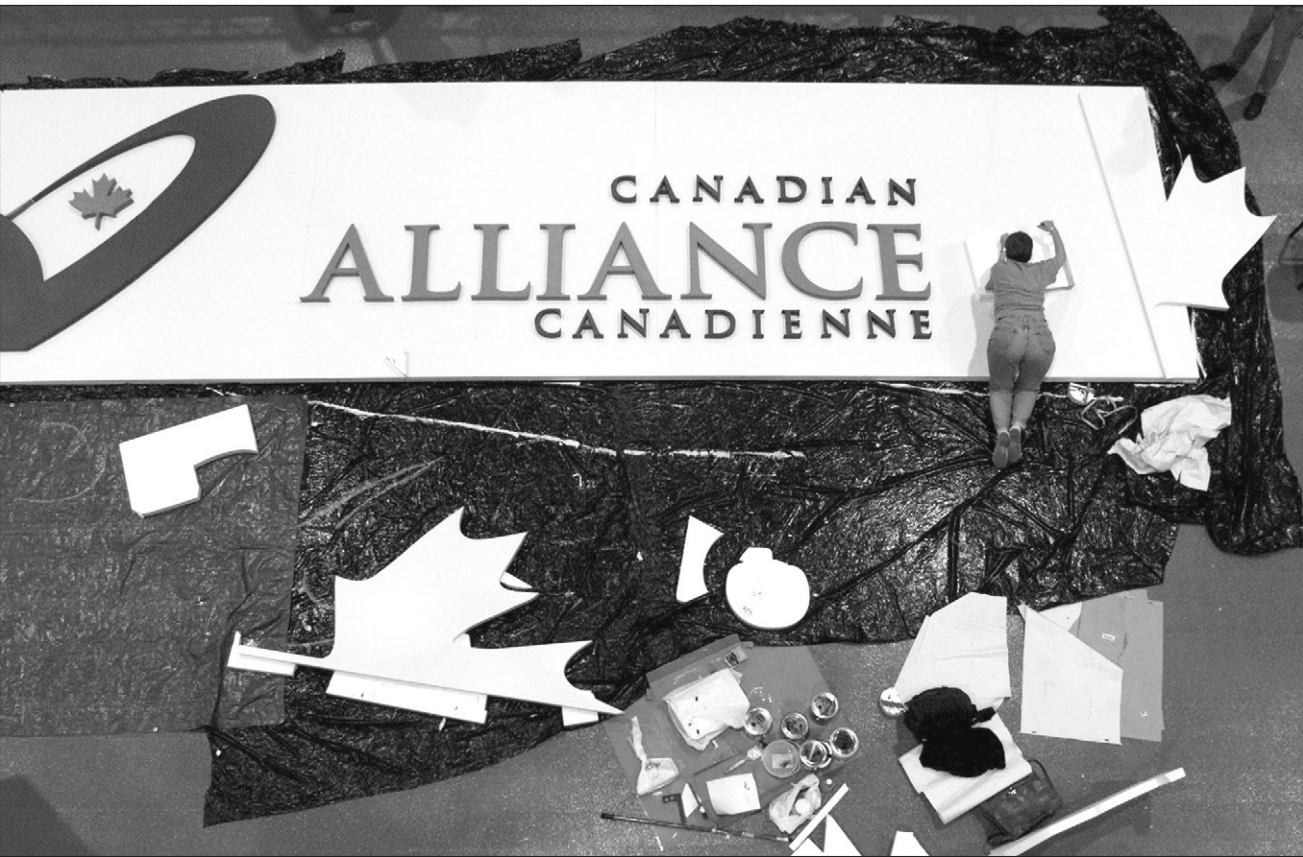


PHOTO REUTERS

À Calgary, des ouvriers mettent la dernière main à la préparation du congrès de direction de l'Alliance canadienne.

des bases encore plus démocratiques. Quoi de mieux qu'une bonne course à la direction du parti pour que les réflecteurs se braquent sur cette nouvelle mouture du Reform. Manning s'afficha le premier, sans surprise, prêt à mener les destinées de la nouvelle alliance. Puis, le jeune et populaire ministre des Finances de l'Alberta, Stockwell Day, avec des racines en Ontario et au Québec, venait assaisonner la campagne d'un peu de piquant susceptible de gagner des sympathies dans le fief libéral ontarien et à l'est de la rivière des Outaouais.

Ce candidat, si fougueux qu'il soit, avait omis de compter avec les conservateurs ontariens de Mike Harris. C'est dans le fief de ces derniers que s'était véritablement joué le drame de la division de la droite en 1997, ce qui avait permis aux libéraux de rafler 101 des 103 comtés de la province et de s'assurer une mince majorité aux Communes. Tom Long, le fin stratège de la « Big Blue Machine », l'artisan en coulisses de la révolution du bon sens d'Harris, allait compléter au nom des bleus de l'Ontario ce trio des trois principaux candidats à la

direction de l'Alliance canadienne.

Mais au théâtre les décors se plantent et se défont aussitôt. Trois mois après la naissance du nouveau parti, à la veille de la Saint-Jean où l'Alliance procédera à Calgary au dépouillement du premier tour de scrutin pour se choisir un chef, l'idée d'origine simple et sensée de Preston Manning a tourné à la farce.

L'électorat du Parti réformiste a une vision quelque peu cynique de la vie politique. C'est du moins ce qu'ont démontré des enquêtes ces dernières années. Les électeurs réformistes ont voté pour les hommes de Manning parce que ces derniers promettaient de faire les choses différemment, de ne pas mentir, d'être honnêtes jusqu'au bout des ongles.

Or, voici que viennent de se terminer dans le plus pur burlesque trois mois d'une course insipide et truffée d'irrégularités à la direction de l'Alliance canadienne.

Jusqu'à ces derniers jours, les Canadiens ont assisté à une campagne discrète où cinq candidats évitaient, même dans les endormants débats télévisés, de s'écorcher mutuellement. Ils récitaient presque

mot pour mot la même litanie, qui consiste à défendre les valeurs familiales traditionnelles, à renforcer l'ordre et la loi, à rétablir la peine de mort, à mettre à la poubelle la loi sur les armes à feu, à donner au Canada une armée forte, à couper les impôts, à diminuer le rôle du gouvernement et à interdire l'avortement.

Mais au fond, le véritable enjeu de la campagne à la direction de l'Alliance fut celui des cartes de membres. Plus un candidat réussissait à vendre de cartes de membres à de possibles sympathisants, plus ses chances, du moins en théorie, de remporter la victoire demain devenaient grandes.

En mars, l'Alliance ne comptait que 70 000 membres. Aujourd'hui, elle dit en compter 200 000, faisant d'elle le plus gros parti politique du Canada. Alors que seulement 134 Québécois ont participé en mars au référendum sur la création du nouveau parti politique, voici que l'organisation affirme depuis Calgary que le Québec compte désormais 10 000 membres, dont 2822 dans le seul comté de Gaspé. Qui plus est, ces membres gaspé-

siens auraient adhéré à l'organisation de Tom Long, le stratège unilingue anglais de la grosse machine politique de Mike Harris.

Difficile de faire mieux en fait de frime. Les cartes de membres de l'Alliance circulent au Québec comme des cartes de hockey ou des barres de chocolat. Des députés conservateurs et des citoyens ordinaires en ont reçu sans en avoir demandé ou n'en ont pas reçu du tout mais ont été comptabilisés comme membres. Avec l'argent de Bay Street, Tom Long a certes réussi à vendre beaucoup de cartes dans l'ensemble du Canada (50 000, dit-il) mais il a aussi acheté quelques milliers de ces cartes pour ensuite les distribuer. Ce n'est pas exactement par cette pratique que se recrutent les appuis politiques solides. M. Long le sait et c'est pourquoi il a fait des excuses publiques mercredi pour ce comportement « inacceptable » de son équipe.

Quant aux accusations de torpillage interne lancées ces derniers jours par Long et Day et destinées, selon eux, à empêcher les électeurs québécois de participer au scrutin, elles ont eu pour seul avantage d'attirer l'attention de la presse sur une campagne jusque-là fort terne et de donner une triste visibilité à ce qui ressemble davantage à un cirque qu'à une campagne politique.

Le résultat du premier tour, demain à Calgary, donnera l'heure juste sur les soi-disant gains politiques de l'Alliance. Il est pratiquement assuré que Preston Manning, sans se gagner les 50 % nécessaires à une victoire au premier tour, dominera ce premier scrutin. Il sera suivi par l'Albertain Stockwell Day et, tout près derrière, par Tom Long. En clair, cela signifie que malgré tout le tapage des derniers jours, l'Alliance canadienne aura accru ses appuis là où ils ne lui sont d'aucune utilité pour gagner les prochaines élections, c'est-à-dire en Colombie-Britannique et en Alberta. De parti régional, elle sera devenue un superparti régional.

Le futur chef, dont la victoire aura été inexorablement entachée par les irrégularités des derniers jours, n'aura encore rien uni du côté de la droite. Tout sera à faire ou à refaire, surtout si le vainqueur est Preston Manning, qui se retrouvera exactement au même point qu'il y a deux ans, avant de lancer son idée simple et sensée de rassembler la droite.

Les Québécois se fichent de l'Alliance canadienne

ALEXANDRE SIROIS

Le Québec, en général, se fiche de l'Alliance canadienne et plus de deux Québécois sur trois font la sourde oreille aux discours enjôleurs des ténors de ce nouveau parti fédéral de droite.

L'enquête SOM-La Presse réalisée cette semaine démontre que 67,3 % des Québécois ne s'intéressent pas du tout à la course au leadership de l'Alliance canadienne, qui défraie la manchette quotidiennement ailleurs au Canada.

Quelque 28,3 % des Québécois disent s'intéresser un peu à cette course à la direction, dont le premier tour de scrutin a lieu samedi le 24 juin, et seulement 3,2 % affirment s'y intéresser beaucoup.

D'ailleurs, si Jean Chrétien déclenchait des élections et demeurerait à la tête de son parti, l'Alliance canadienne ne récolterait que 4 % des suffrages au Québec, derrière, en ordre: le Bloc (37,3 %), les libéraux (33,6 %), le Parti néo-démocrate (5,4 %) et le Parti conservateur (4,9 %).

On remarque cependant que les Anglo-Québécois sont un peu plus sensibles à l'Alliance canadienne, car 37,1 % s'y intéressent un peu et 9,1 % s'y intéressent beaucoup, pour un total de 46,2 % qui se sentent concernés.

Il reste que plus de la moitié des anglophones du Québec, soit 50,2 %, ne s'intéressent pas du tout à ce Parti réformiste amélioré, doté d'un nouveau nom et de l'appui de certains conservateurs provinciaux.

Autre preuve du désintérêt profond des Québécois pour le nouveau parti de droite, à la question: « Qui ferait le meilleur chef pour l'Alliance canadienne? », 54,8 % des personnes interrogées ont admis qu'elles ne le savaient pas.

Parmi les Québécois intéressés,

SONDAGE

SOM

La Presse



■ Le nouveau parti politique fédéral, l'Alliance canadienne, s'apprête à se choisir un chef. Cette campagne au leadership vous intéresse-t-elle...?

	beaucoup	un peu	pas du tout	NSP/NRP
Total (n:1013)	3,2 %	28,3 %	67,3 %	1,2 %
Langue maternelle				
Français seulement (n:886)	1,9 %	26,2 %	71,2 %	0,7 %
Anglais/autre (n:125)	9,1 %	37,1 %	50,2 %	3,7 %

■ À votre avis, qui ferait le meilleur chef pour l'Alliance canadienne?

	Tom Long	Stockwell Day	Preston Manning	Autres	NSP/NRP
Total (n:1030)	9,7 %	7,4 %	23,9 %	4,2 %	54,8 %
Langue maternelle					
Français seulement (n:895)	8,9 %	6,6 %	25,6 %	4,5 %	54,5 %
Anglais/autre (n:133)	13,3 %	11,3 %	16,9 %	3,1 %	55,4 %

Infographie La Presse

23,9 % privilégient l'ancien chef du Parti réformiste, Preston Manning. Le stratège conservateur ontarien Tom Long, qui s'est excusé publiquement d'avoir recruté des centaines de Gaspésiens à leur insu, se classe deuxième, avec 9,7 %.

Ironiquement, le candidat le plus bilingue, le trésorier albertain Stockwell Day, termine troisième, à 7,4 %. Les deux autres candidats, l'ancien député réformiste Keith Martin et l'employé d'Hydro Ontario John Stachow, obtiennent ensemble 4,2 %. Leurs noms n'étaient toutefois pas mentionnés dans le sondage.

À noter: Tom Long, identifié au premier ministre ontarien Mike Harris reconnu pour ses importantes réductions d'impôts, se classe premier chez les Québécois dont le revenu personnel est de 45 000 \$ et plus, à 25,7 %. Preston Manning et

Stockwell Day suivent avec, respectivement, 17,6 % et 7,9 %.

Lorsqu'on demande aux Québécois qui, parmi les leaders fédéraux, ferait le meilleur premier ministre du Canada, les ténors de l'Alliance canadienne ne sont pas dans le coup non plus. C'est le premier ministre Jean Chrétien qui se classe premier, à 26,1 %, suivi du chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, à 19,2 %.

Le chef du Parti conservateur, Joe Clark, est troisième, à 8,7 %, alors que Preston Manning figure au quatrième rang, à 7,1 %. Le leader du NPd Alexa McDonough termine cinquième, à 4,4 %, suivie de Stockwell Day, à 2,6 %, et de Tom Long, à 2,1 %.

Le sondage a été effectué du 16 au 21 juin auprès de 1030 Québécois. Sa marge d'erreur est de 3,8 % avec un niveau de confiance de 95 %.

Le traficotage des cartes n'émeut pas Manning

GILLES TOUPIN

envoyé spécial, CALGARY

La mer démontée sur laquelle vogue le bateau de l'Alliance canadienne, à la veille du dévoilement du résultat de l'élection à la direction du parti, ne trouble pas outre mesure Preston Manning.

Le traficotage des cartes de membres au Québec auquel se sont adonnés les meneurs de la campagne de Tom Long, le candidat ontarien issu de l'appareil de Mike Harris, n'a rien d'extraordinaire, a estimé M. Manning, qui a insisté à maintes reprises hier pour dire que ce qui était important, c'était le tableau d'ensemble, soit une montée sans précédent de la popularité du parti, dont le nombre de membres est passé en trois mois de 75 000 à 200 000.

« Je pense que certains de ces problèmes sont malheureux, a-t-il déclaré, mais je crois que le système, dans l'ensemble, fonctionne très bien. »

L'apparition de cartes fantômes dans le comté de Gaspé — où la campagne de Tom Long aurait réussi à porter ses appuis au chiffre surréel de 2822 membres —, l'envoi de nombreuses cartes au Québec à des personnes qui n'en avaient pas fait la demande ou qui ne s'intéressent pas du tout à l'Alliance canadienne, sans compter le chiffre de quelque 10 000 membres dans une province qui n'a enregistré que 134 votes lors du référendum pour la création du nouveau parti en mars dernier, ont contrait avant-hier Tom Long à présenter des excuses publiques à la télévision.

Ce remue-ménage a causé bien des émois dans l'Ouest canadien. Un député de l'Alliance canadienne de Saskatchewan, Garry Breitkreuz, est même allé jusqu'à clamer haut et fort que ces tactiques malhonnêtes pour gonfler le nombre de cartes vendues ne se seraient jamais produites dans l'Ouest canadien où « la politique ne se fait pas de cette façon ».

M. Manning s'est vivement dissocié de cette affirmation anti-Québec du député de Yorkton-Melville en affirmant que des procédés semblables avaient aussi été rapportés en Colombie-Britan-

nique lors d'une course provinciale à la direction d'un parti politique.

« Il y a des gens partout, a dit Preston Manning, qui vont essayer ce genre de tactiques. Je suis convaincu que la majorité des gens qui ont adhéré à l'Alliance l'ont fait avec honnêteté et conviction. Ce qu'ils veulent, c'est que leurs impôts soient réduits et que le système de santé fonctionne au Canada. »

Aucun des candidats hier n'a soutenu, comme certains l'avaient fait la veille, qu'il fallait reporter à plus tard toute la procédure de vote qui a commencé mercredi et qui se termine ce soir.

Pendant que M. Manning et ses adversaires tentaient ainsi de faire contre mauvaise fortune bonne figure, le coprésident de l'Alliance canadienne, Ken Kalopsis, rapportait que d'autres problèmes techniques avaient surgi 48 heures avant la fin du vote. De 10 à 15 % environ des membres du parti n'avaient pas encore reçu leur trousse d'électeur qui leur permet de voter par téléphone (dans certaines régions) ou de participer au scrutin en se rendant dans un bureau de vote. M. Kalopsis a assuré que ces quelque 20 000 trousseaux seraient toutes rendues à destination aujourd'hui. De plus, 7600 électeurs ont été dirigés par erreur vers les mauvais bureaux de scrutin. Ces derniers devront présenter leur carte de membre et une carte d'identité pour pouvoir voter dans leur bureau de scrutin local.

Le parti, a déclaré M. Kalopsis pour expliquer ces ratés, a dû traiter quelque 75 000 demandes de cartes de membre en 48 heures. Quelque 123 000 trousseaux d'électeur avaient été acheminés par courrier entre le 12 et le 16 juin alors que les 75 000 autres ont été postées le 19 juin.

Hier, Preston Manning s'est dit « assez convaincu » qu'il y aura un deuxième tour à Toronto le 8 juillet et qu'il y participera. Chez Long et Day, les stratèges ont émis hier la même opinion. Seulement les deux premiers candidats du premier tour pourront participer au second tour.

Politique

Paul Martin sèmerait le Bloc québécois

ALEXANDRE SIROIS

Avec Paul Martin à sa tête, le Parti libéral du Canada prendrait une avance considérable de plus de 15 points de pourcentage sur le Bloc québécois dans les intentions de vote, indique un sondage SOM-*La Presse* réalisé au Québec cette semaine.

Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui et si Paul Martin remplaçait Jean Chrétien comme chef du Parti libéral, le Bloc glisserait à 28,9 % des intentions de vote, loin derrière les libéraux, à 44,3 %.

En revanche, si Jean Chrétien restait en selle, comme il en a manifesté le désir au cours des derniers mois, 37,3 % des Québécois voteraient pour le Bloc et uniquement 33,6 % donneraient leur appui aux libéraux.

Dans les deux cas, le Parti conservateur n'est plus dans la course. Il récolterait 4,9 % des voix contre Jean Chrétien et 3,8 % contre Paul Martin. Le Nouveau Parti démocratique et la nouvelle formation politique de droite, l'Alliance canadienne, ne font guère mieux. Ils demeurent sous la barre des 6 %.

L'enquête SOM-*La Presse* a été réalisée du 16 au 21 juin à la suite de 1030 entrevues au Québec, avec une marge d'erreur d'au plus 3,8 %, au niveau de confiance de 95 %. Elle risque d'amener de l'eau au moulin des partisans de Paul Martin, qui ont commencé à s'exprimer publiquement en faveur du départ de Jean Chrétien, il y a quelques mois.

Le sondage démontre également que Paul Martin pourrait aider les libéraux à effectuer une percée en région, là où le Bloc demeure le plus solide. Ailleurs qu'à Montréal et à Québec, les libéraux, avec Martin, pourraient s'emparer de 39,8 % des voix, contre 34,8 % pour le Bloc. Contre Chrétien, le Bloc dominerait en région, avec 41,8 % des voix contre 31,4 %.

Paul Martin arriverait même à convaincre une majorité de francophones de voter pour lui, signale le sondage : 41,8 %, contre 33,7 %

pour le Bloc. Jean Chrétien ferait moins bien. Il ne séduit que 29,1 % de l'électorat francophone, alors que le Bloc en convainc 43,8 %.

Québécois insatisfaits

La popularité du gouvernement Chrétien au Québec n'est guère plus reluisante. Ainsi, 56,1 % des Québécois se disent « peu » ou « pas du tout » satisfaits (respectivement 31,1 % et 25 %) du gouvernement libéral actuel. Seuls 6,5 % des Québécois s'estiment « très satisfaits » des libéraux et 31,5 % se disent « assez satisfaits ».

Encore là, ce sont les francophones qui font perdre des plumes au gouvernement Chrétien. Seulement 33 % d'entre eux se disent « très » ou « assez satisfaits ». Les anglophones du Québec semblent nettement plus comblés : 13,6 % sont « très satisfaits » et 45,2 % « assez satisfaits », pour un total de 58,8 %, ce qui s'apparente au taux de satisfaction généralement enregistré par les libéraux ailleurs au Canada.

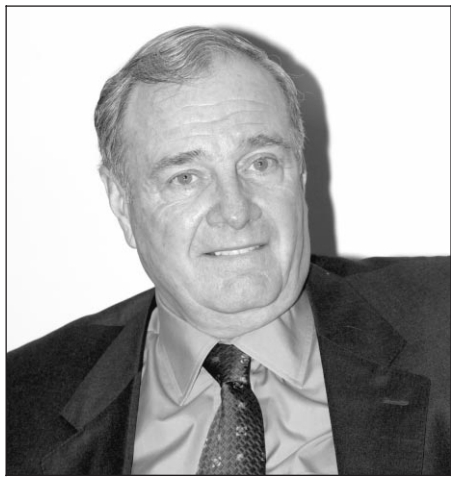
Enfin, plus de la moitié des Québécois pensent que le premier ministre déclenchera des élections fédérales cet automne, tandis que 55,2 % pensent qu'une telle option est « très probable » ou « assez probable » et que 34,7 % jugent l'hypothèse « peu probable » ou « pas du tout probable ».

Et si 44,8 % des Québécois souhaitent que Jean Chrétien déclenche des élections cet automne, 44 % ne le souhaitent pas. C'est dire que peu importe ce que le premier ministre décide, il risque de faire autant d'insatisfaits !



Jean Chrétien

PHOTO PC



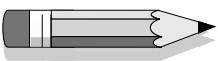
Paul Martin

PHOTOTHÈQUE. La Presse®

SONDAGE

SOM

La Presse



■ Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui, pour le candidat de quel parti voteriez-vous?

AVEC JEAN CHRÉTIEN, CHEF DU PLC

	Parti libéral	Bloc québécois	NPD	Parti conservateur	Alliance canadienne	Autre parti	Indécis/discrét
Total	33,6%	37,3 %	5,4 %	4,9 %	4,0 %	2,1 %	12,7 %
Région							
Québec (n:288)	34,7 %	39,9 %	4,2 %	5,2 %	2,2 %	2,3 %	11,4 %
Montréal (n:374)	35,3 %	32,5 %	4,6 %	5,1 %	5,1 %	2,8 %	14,4 %
Ailleurs en province (n:138)	31,4 %	41,8 %	6,4 %	4,7 %	3,2 %	1,4 %	11,2 %
Langue maternelle							
Français seulement (n:833)	29,1 %	43,8 %	5,6 %	4,5 %	3,5 %	1,7 %	11,9 %
Anglais/autre (n:124)	52,2 %	9,6 %	4,6 %	7,0 %	6,3%	4,1 %	16,2 %

AVEC PAUL MARTIN, CHEF DU PLC

	44,3%	28,9 %	3,3 %	3,8 %	3,1 %	0,9 %	15,6 %
Région							
Québec (n:295)	49,2 %	29,1 %	2,3 %	2,8 %	3,8 %	1,1 %	11,7 %
Montréal (n:385)	47,3 %	23,4 %	3,4 %	4,1 %	4,9 %	1,0 %	15,9 %
Ailleurs en province (n:300)	39,8 %	34,8 %	3,5 %	3,7 %	1,0 %	0,8 %	16,3 %
Langue maternelle							
Français seulement (n:854)	41,8 %	33,7 %	3,3 %	3,3 %	2,3 %	0,9 %	14,7 %
Anglais/autre (n:124)	54,6 %	8,1 %	3,4 %	6,1 %	6,8 %	1,1 %	19,8 %

Infographie La Presse



PHOTOPC

Le président Jacques Chirac et le premier ministre Jean Chrétien se disent au revoir, après leur rencontre, hier.

OGM : l'Europe a « peur d'avoir peur », dit Chrétien

VINCENT MARISSAL

envoyé spécial, PARIS

Les Européens boudent les organismes génétiquement modifiés (OGM) parce qu'ils ont peur d'avoir peur », a affirmé hier Jean Chrétien aux côtés du président français Jacques Chirac, lui-même un opposant convaincu de ces produits.

« Il y a des gens qui ont peur d'avoir peur, c'est normal, ça arrive tout le temps, a lancé le premier ministre dans la cour de l'Élysée. Nous, nous avons utilisé ces produits depuis longtemps au Canada, et approuvés par nos scientifiques. Maintenant, ils (les Européens) prétendent que ce n'est pas encore concluant et ils veulent faire plus d'études, ce que je comprends très bien. »

Même s'il dit comprendre les craintes de l'Union européenne, M. Chrétien ne s'est pas gêné pour faire la promotion des OGM à la table du président Chirac.

« Je lui ai dit que j'en mange moi-même et que je suis en bonne santé, comme il peut le constater », a raconté le premier ministre. Jean Chrétien semble en effet en bonne santé, au point de vouloir représenter pour un troisième mandat, bien « qu'il mange des OGM », a blagué le président Chirac.

Jean Chrétien a voulu lui renvoyer la politesse, commettant un impair en laissant entendre que Jacques Chirac, lui aussi en bonne forme, voulait se représenter aux prochaines élections de 2002, ce que le principal intéressé n'a pas encore annoncé lui-même. Un porte-parole du cabinet de M. Chirac a indiqué hier soir à *La Presse* que l'Élysée n'avait aucun commentaire à faire sur les propos de M. Chrétien.

Au-delà du ton chaleureux des échanges devant les journalistes, le président français a fermement réitéré la position de la France sur les organismes génétiquement modifiés.

« En Europe, nous avons eu des problèmes, et notamment encore récemment ceux de la vache folle, a rappelé M. Chirac. Nous souhaitons, par l'application légitime du principe de précaution, être assurés, avant de donner quelque chose sur le marché de l'alimentation, par des études scientifiques indiscutables, qu'il n'y a aucun risque. Ce n'est pas un problème de protectionnisme, comme je le lis parfois dans la presse américaine, c'est un problème purement de santé publique. »

Les déclarations de Jean Chrétien tombent mal. Après le scandale des semences de colza « conta-

minées », le mois dernier, les Français ont maintenant découvert des semences de maïs américaines contenant des OGM, ce qui est interdit en vertu d'un moratoire de 1998. La nouvelle polémique entourant les OGM a même conduit à des enquêtes des ministères de la Consommation et de l'Agriculture.

Pour Greenpeace-France, qui mène la bataille contre les OGM avec la Confédération paysanne, les propos de Jean Chrétien démontrent son manque de connaissance du dossier et son mépris de l'opinion publique européenne. « C'est méprisant et irresponsable de dire que les OGM ne sont pas dangereux pour la santé puisque nous n'en savons rien pour le moment, affirme Arnaud Apoteker, porte-parole de Greenpeace sur la question des OGM. Les producteurs américains et canadiens se fichent de l'opinion publique européenne, mais la résistance de l'Europe va faire tache d'huile au Canada et aux États-Unis. »

Le sujet des OGM est revenu hier soir lors d'un entretien entre M. Chrétien et son homologue français, Lionel Jospin. Le premier ministre français a clairement indiqué que « la liberté du commerce ne doit pas dominer l'exigence du principe de précaution ».

Le moratoire français, qui s'est

répercuté à toute l'Europe, prive les agriculteurs canadiens d'au moins 400 millions par année en vente de colza seulement.

Encore sous l'emprise de la psychose de la crise de la vache folle, qui a fait un autre mort la semaine dernière en France, les Français — et les Européens — se mobilisent contre la nouvelle menace des OGM. La lutte a notamment mené au « démantèlement » spectaculaire d'un restaurant McDonald's par la Confédération paysanne.

En dépit de cette profonde divergence entre, d'un côté MM. Chirac et Jospin et, de l'autre, M. Chrétien — la seule divergence, apparemment — la visite du premier ministre se déroule sous le signe de la bonne entente, de la camaraderie même.

Les bons mots et les grandes tapes dans le dos fusaient de toutes parts hier aussi bien à l'Élysée qu'à Matignon. La question du Québec, qui a si souvent bouleversé l'ordre du jour des entretiens entre Ottawa et Paris, a à peine été évoquée.

« Je voudrais vous dire ma joie, le mot n'est pas diplomatique, c'est un mot du coeur, a lancé M Chirac après sa rencontre avec M. Chrétien. Nous sommes des amis de longue date. »

Le Fonds transitoire pour la création d'emplois est aboli

Presse Canadienne OTTAWA

Le gouvernement fédéral a finalement décidé, hier, d'abolir le Fonds transitoire pour la création d'emplois — sans admettre cependant que ce fonds était une erreur et qu'il n'aurait jamais dû voir le jour.

En faisant part de sa décision, la ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart, a nié que le gouvernement voulait ainsi faire taire les allégations de corruption et de favoritisme politique portées contre le fonds.

En visite à Paris, le premier ministre Jean Chrétien a soutenu que, compte tenu des circonstances économiques changeantes, les 110 millions en subventions distribués annuellement par le fonds seront transférés à d'autres agences.

« Le programme a été très utile, a ajouté le premier ministre. Des subventions ont été versées dans des régions à taux élevé de chômage. Mais la situation de l'emploi s'est améliorée et, à compter de maintenant, on ne parlera plus de subventions mais de prêts. »

« De toute évidence, les libéraux veulent limiter les dégâts, soutient la députée de l'Alliance canadienne Diane Ablonczy. Ils ne peuvent faire disparaître le cadavre en entier, alors ils le coupent en petits morceaux et les dispersent un peu partout. Mais ça reste encore un fonds d'aide politique. »

Même son de cloche au Bloc québécois. « Le gouvernement fédéral tente d'échapper aux accusations de patronage. Encore une fois, ils ont choisi la fuite au détriment de la transparence », affirme le député Paul Crête, dans un communiqué.

Le premier ministre Chrétien a nié qu'on ait voulu mettre un couvercle sur une affaire nauséabonde. « Absolument pas. Tous les dossiers sont ouverts, tous les documents sont accessibles, a-t-il dit à Paris. Nous avons une loi sur l'information au Canada qui s'applique à tous ces dossiers-là. »

Le président de la Fédération canadienne des contribuables, qui s'oppose à tout programme gouvernemental de création d'emplois, abonde dans le même sens. « Peu importe le nom que vous donnez à ces programmes, le résultat, c'est qu'ils ne fonctionnent pas. Point à la ligne », affirme Walter Robinson.

Politique

La mort de Meech a bouleversé la politique canadienne

ALEXANDRE SIROIS

L'échec de l'accord du lac Meech a bouleversé la dynamique politique canadienne et a changé le cours de l'histoire, estiment deux des architectes de l'entente, l'ancien premier ministre ontarien David Peterson et le stratège politique de Robert Bourassa, Jean-Claude Rivest.

Aujourd'hui, dix ans jour pour jour après la mort officielle de cet accord qui devait reconnaître le Québec comme une « société distincte », MM. Peterson et Rivest sont plus convaincus que jamais que le pays est passé à côté d'une occasion en or.

« Je crois que la mort du lac Meech a été l'un des événements les plus importants de l'histoire de notre pays, en matière de changements politiques, estime M. Peterson. Ça a été comme la mort de Louis Riel (...) qui avait fait tourner le Québec rouge ! »

M. Peterson, qui a été l'un des plus ardents défenseurs de l'entente, croit que l'échec de Meech a assuré le succès des partis politiques fédéraux régionalistes. « Ça a donné de la force au Parti québécois, ça a contribué à la création du Bloc et, selon moi, ça a aidé le Parti réformiste, né en réaction à tout ça », dit-il.



PHOTOTHÈQUE, La Presse®
David Peterson



PHOTOTHÈQUE, La Presse®
Jean-Claude Rivest

M. Rivest abonde dans le même sens et affirme que Meech aurait aussi mis du plomb dans l'aile du projet souverainiste. « Si le Canada reconnaissait d'entrée de jeu la réalité particulière du peuple québécois au sein

de la fédération, la conviction était que ça réduirait considérablement les pressions souverainistes », explique-t-il.

Comme M. Peterson, M. Rivest croit que Meech aurait permis d'éviter le référendum de 1995 et suscité une certaine paix constitutionnelle. « Ça permettait au Québec et au Canada, sur le plan constitutionnel, d'avoir une trêve relative, dit-il. On aurait pu parler d'autres choses que de la Constitution dans la décennie 90. »

L'ancien conseiller de M. Bourassa, nommé sénateur par l'artisan de l'accord du lac Meech, Brian Mulroney, juge également que l'échec du projet a provoqué l'affaiblissement du Parti libéral du Québec, qui ne s'en est jamais remis.

« La coalition du PLQ, qui est faite de fédéralistes québécois inconditionnels et de fédéralistes plus nationalistes, s'est brisée. Maintenant il y a de 10 à 15 % du vote qui va à l'ADQ ou au PQ », explique M. Rivest, qui demeure extrêmement amer envers Jean Chrétien.

M. Rivest tient le premier ministre actuel responsable de l'échec de l'entente. « Jean Chrétien est un bon garçon à bien des égards, affirme-t-il. Mais avec son attitude

dans Meech, il a fait passer son intérêt personnel avant les intérêts du pays. »

M. Peterson en veut plutôt à son homologue terre-neuvien de l'époque, Clyde Wells, qui a refusé de faire voter les parlementaires de sa province sur l'entente. « Ça a été une erreur de proportion historique, maintient le politicien. Il a commis une terrible erreur de jugement. »

L'ancien premier ministre ontarien est beaucoup plus tendre que M. Rivest à l'égard du premier ministre Chrétien, qui avait fait de la lutte contre Meech son cheval de bataille pour arriver à ravir le leadership du Parti libéral à Paul Martin, favorable à l'entente. « Ce n'était pas la faute de Chrétien. Il n'était pas au pouvoir », soutient M. Peterson.

L'avenir semble néanmoins avoir donné tort à M. Chrétien qui, en avril 1990, minimisait l'impact de l'échec de Meech. « Les Québécois seront déçus, mais, comme les autres Canadiens, ils ont déjà eu des déceptions dans le passé. Avec le temps, tout reviendra à la normale », avait-il alors affirmé, lors d'un discours. Quelques semaines plus tard, la mort de l'entente provoquait une onde de choc dont le Canada ne s'est pas encore tout à fait remis.

Charest trouve normal qu'une association qui l'invite paie son déplacement

DENIS LESSARD et MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Il est tout à fait normal qu'une association qui invite un politicien à prendre la parole à ses assises assume les coûts de son déplacement, même au Mexique, estime le chef libéral Jean Charest.

M. Charest s'est retrouvé dans le pétrin hier, devant commenter sa participation au congrès annuel de l'Association canadienne de la construction tenu au début de mars au Mexique. La nouvelle ne pouvait pas plus mal tomber pour lui,

qui s'exprimait devant 1200 militants libéraux réunis pour souligner le 40^e anniversaire de la prise du pouvoir par Jean Lesage et du début de la Révolution tranquille.

Était-ce une erreur ? « Non, pas du tout, on a des invitations pour prendre la parole devant des associations, elles paient les coûts de déplacement », a-t-il dit, soulignant que devant la même invitation, il prendrait probablement aujourd'hui la même décision. Comme il s'agit dans ce cas-ci d'une association nationale, ajoute-t-il, on ne pourra l'accuser d'avoir

prêté l'oreille à des intérêts particuliers. Selon ses collaborateurs, cette pratique est plus fréquente en politique fédérale.

L'ACC, qui représente 20 000 entreprises, a payé le billet d'avion du chef de l'opposition et son hébergement à Puerto Vallarta pendant quatre jours. M. Charest, qui avait emmené avec lui son épouse et ses enfants, a assumé le coût de leur transport et de leur hébergement.

« C'est une erreur élémentaire », a pour sa part commenté à *La Presse* le ministre des Finances, Bernard Landry. « Je trouve que c'est un manque de sensibilité éthique très surprenant pour un homme politique expérimenté. Ça ne se fait tout simplement pas pour un parlementaire d'accepter quoi que ce soit de quelque lobby que ce soit. Ce même lobby peut demander un combat législatif quelques jours, quelques mois plus tard. »

« Personnellement, il n'y a pas de groupe de pression qui va payer mes vacances », a laissé tomber de son côté le chef de l'ADQ, Mario Dumont, réticent à « jouer au préfet de discipline ».

Aucune règle n'empêchait formellement M. Charest de profiter de l'offre qui lui était faite, bien que les élus doivent éviter de se trouver en situation de conflit d'intérêts. L'article 61 de la loi de l'Assemblée nationale demande à chaque député « d'éviter de se placer en situation où son intérêt personnel peut influencer sur l'exercice de ses fonctions ». Depuis 1988, le gouvernement québécois interdit par ailleurs aux fonctionnaires provinciaux d'accepter des avantages comme des voyages.

Le chef libéral reconnaît ne pas avoir sollicité l'avis du juriconsulte de l'Assemblée nationale à ce sujet, mais si le Parlement décidait de préciser les règles à appliquer dans ces situations, il affirme qu'il se plierait volontiers aux nouvelles directives.

Jean Charest estime avoir toujours été « transparent » sur sa participation au congrès mexicain.

À l'époque, il avait toutefois indiqué qu'il se trouvait en vacances au Mexique avec sa famille. Hier, son épouse Michèle n'appréciait visiblement pas les questions que lui posait *La Presse* sur cette histoire. « C'est plutôt aachalant », a-t-elle laissé tomber.

Invitation

MESSE DE LA ST-JEAN

présidée par
 M. le cardinal
 Jean-Claude Turcotte

le samedi 24 juin à 10 h
 à l'église Saint-Jean-Baptiste
 4237, avenue Henri-Julien
 (angle Rachel)

LA MESSE POUR LES PAROISSES

de Jean Le Buis

sera exécutée par un chœur de 100 voix
dirigé par Jean-Pierre Guindon

Des Milliers de STORES

Le plus grand choix au plus bas prix!

Afin de mieux vous servir nous sommes **OUVERT TÔT**

Dimanche 25 juin 10h à 17h

Dimanche 2 juillet 10h à 17h

Fermé les samedis 24 juin et 1er juillet

verticaux pour portes patio

LAMELLES EN VINYLE 3 1/2 po
Neige ou albâtre.
Modèle *Première* (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous

39⁹⁹

LAMELLES EN TISSU 3 1/2 po
Tissu texturé de couleur naturelle
Modèle *Derby* (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous

69⁹⁹

LAMELLES EN VINYLE CÔTELÉ
Choix de couleurs décoratives
Modèle *Valentino* (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous

79⁹⁹

LAMELLES EN VINYLE GRAVÉ
Motif gravé décoratif.
Modèle *Diego* (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous

89⁹⁹

LAMELLES EN LUXUEUX TISSU
Imprimé de dentelle.
Modèle *Monaco* (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous

99⁹⁹

LAMELLES DE VINYLE EN RELIEF
Choix de couleurs contemporaines.
Modèle *Finesse II* (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous

139⁹⁹

Des styles et des couleurs pour tous les budgets !

horizontaux à minilamelles

STORES EN VINYLE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE EXEMPLES (en pouces)
Minilamelles en vinyle sans plomb à texture 30 x 48 9.99
décorative. Blanc ou albâtre. 37 x 64 13.99
Modèle *Camino*® (23po x 48po) 51 x 48 16.99
72 x 64 27.49

6⁹⁹

Des styles et des couleurs pour tous les budgets !

STORES DE LUXE EN ALUMINIUM EXEMPLES (en pouces)
Très recherchés ! Minilamelles en un grand 24 x 45 16.49
choix de couleurs décoratives. 48 x 45 29.99
Modèle *Seville* (18po x 45po) 54 x 64 56.99
66 x 84 75.99

10⁹⁹

toiles de fenêtres classiques

TOILES DE FENÊTRES ASSOMBRISSANTES EXEMPLES (en pouces)
Vinyle 3 épaisseurs / 8 oz lavable. 37 1/4 x 82 19.99
Latte inférieure en bois dur. 49 1/4 x 70 27.99
Modèle *Deluxe II* (28 1/4 po x 58 po) 55 1/4 x 70 34.99
73 1/4 x 70 39.99

9⁹⁹

Des styles et des couleurs pour tous les budgets !

TOILES DE FENÊTRE OPAQUES EXEMPLES (en pouces)
Fabriquées avec notre meilleur tissu 100 % 37 1/4 x 82 27.99
opaque 4 plis / 12 oz. (37 1/4 po x 70 po) 49 1/4 x 70 37.99
Modèle *Médaille D'Or*® à partir de 55 1/4 x 70 39.99
73 1/4 x 70 54.99

24⁹⁹

Garantie à vie!

29⁹⁹

75 po x 84 po
Valance en sus

Modèles/couleurs sélectionnés

Temps limité! Tel que vue à la télé!

Tous nos stores sont garantis à vie !

Sélection, qualité et prix imbattables !

Comptez sur nous ! Nous sommes les experts du store !

Rosemont LE MEGA-MARCHÉ DU STORE
3500, boul. St-Joseph Est (514) 259-3500 Entre boul. St-Michel et boul. Pie IX

Saint-Léonard (514) 251-0375 • 6920 Jean-Talon Est
Dollard-des-Ormeaux (514) 624-9768 • 3940, boul. St-Jean N.
Plaza St-Hubert (514) 278-8327 • 6872, rue St-Hubert
Pointe-aux-Trembles (514) 640-9037 • 11800, rue Sherbrooke E.
Chomedey (450) 668-2370 • 55, boul. St-Martin Ouest
Fabreville (450) 963-2020 • 519, boul. Curé-Labelle
Greenfield Park (450) 672-0200 • 3836, boul. Taschereau

St-Eustache (450) 974-3434 • 260, boul. Arthur-Sauvé
Terrebonne (450) 471-4791 • 900, boul. Des Seigneurs
Repentigny (450) 582-9937 • 111, boul. Industriel
St-Jérôme (450) 569-8332 • 2137, boul. Labelle
Joliette (450) 752-4123 • 968, Papineau
St-Jean-sur-Richelieu (450) 348-0990 • 1050, boul. Du Séminaire N.
St-Hyacinthe (450) 771-4266 • 2626, boul. Casavant ouest

Autres régions:
Granby, Sorel, Drummondville, Sherbrooke, Victoriaville, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, London, Windsor, Détroit, New York, Trois-Rivières, Québec, Lévis, St-Georges de Beauce, Chicoutimi, Pennsylvania, New Jersey, Connecticut, Virginia et Maryland.
Gatineau

Blinds To Go®:
Ottawa, Toronto, Kitchener, London, Windsor, Détroit, New York, Pennsylvania, New Jersey, Connecticut, Virginia et Maryland.

UNIQUEMENT au MÉGA CENTRE DE LIQUIDATION

UNE ADRESSE SEULEMENT: 3500, BOUL. ST-JOSEPH E. MTL.

STORES EN BOIS VÉRITABLE

Stores de haut de gamme non-réclamés
Modèles LAREDO et TANGO / Blanc ou Albâtre

Exemple
41 1/2 po x 96 po
Régulier 380⁰⁰
UN SEUL PRIX 39⁹⁹\$
jusqu'à 42 po de large

IMMENSE CHOIX de grandeurs en stock!

Exemple
95 1/2 po x 96 po
Régulier 839⁰⁰
UN SEUL PRIX 59⁹⁹\$
Plus de 42 po de large

Appeliez 1-800-254-6377 pour le supermagasin le plus près de chez vous www.lemarchedustore.com

Coupez Épargnez!

Expire le: 16 juillet 2000 code 1830

10\$ de rabais

20\$ de rabais

50\$ de rabais

100\$ de rabais

Expire le: 16 juillet 2000 code 1830

Expire le: 16 juillet 2000 code 1830

Expire le: 16 juillet 2000 code 1830

Expire le: 16 juillet 2000 code 1830

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES

demandés, à temps partiel, pour la livraison de La Presse à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants:

- Mirabel
- Saint-Augustin
- Saint-Eustache

Responsabilités

- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

M. Claude Bougie
composez le **(450) 472-9294**
Courriel : cbougie@lapresse.ca

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

23 juin 2000

Page A17 manquante

Politique

Le comité Bernard propose un Fonds de développement métropolitain

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le partage de la richesse foncière à l'américaine que propose Louise Harel ne marchera pas pour les villes de la région de Montréal, juge le comité Bernard, qui propose plutôt une formule adaptée du *Tax Base Sharing* qui mettrait le gouvernement à contribution jusqu'à hauteur de 10 millions.

Dans un projet de rapport daté de juin dont *La Presse* a obtenu copie, le comité d'élus piloté par

Louis Bernard recommande la création d'un « Fonds de développement métropolitain », visant un rendement global de 10 millions par an, qui donnerait à la nouvelle Communauté métropolitaine de Montréal les moyens de financer « les interventions qu'elle jugera structurantes, dans ses champs de compétence ».

Pour garnir ce fonds, on taxerait les municipalités selon une formule tenant à la fois compte de leur richesse foncière existante et de la richesse nouvelle créée par le développement — mesurée à partir des valeurs nouvelles ajoutées au rôle d'évaluation. Le comité recommande de ne lancer ce fonds qu'en 2002, le temps d'adopter les modifications législatives nécessaires et de procéder à la synchronisation —

« souhaitable » — du dépôt des rôles d'évaluation sur le territoire de la CMM.

Le comité propose que le gouvernement « stimule » le processus en contribuant financièrement au démarrage du fonds, en y investissant un dollar pour chaque dollar d'effort fiscal des villes, jusqu'à un maximum de 10 millions. « Cela serait une incitation puissante au démarrage de la fiscalité d'agglomération », note le comité.

La loi 134 créant la CMM, adoptée la semaine dernière, prévoit la création d'un programme de *Tax Base Sharing* sur son territoire de 105 municipalités. Né en 1975 dans la région de Minneapolis-St-Paul, aux États-Unis, ce type de « partage de la croissance de l'assiette fiscale » vise à réduire la concurrence

intermunicipale en faisant bénéficier toute une agglomération des retombées des nouvelles constructions dans une municipalité plus prospère.

« Au fil des discussions, il est cependant devenu clair que les diverses formules utilisées dans les expériences américaines de *Tax Base Sharing* ne pourraient pas être appliquées sans des adaptations importantes, pour tenir compte des objectifs poursuivis par le comité », précise le groupe, qui a eu le mandat de la ministre de suggérer les bases du programme.

La plupart des programmes américains de *Tax Base Sharing* sont des mécanismes de péréquation vers les villes les moins riches, ajoute le comité Bernard. « Cela s'explique et se défend bien dans un contexte

où les disparités fiscales entre les villes américaines sont beaucoup plus marquées qu'au Québec et où l'étendue des responsabilités à financer localement (éducation et services sociaux) est aussi plus grande. » Au lieu de redistribuer des taxes vers les villes, on préfère donc à la CMM les diriger vers le Fonds de développement.

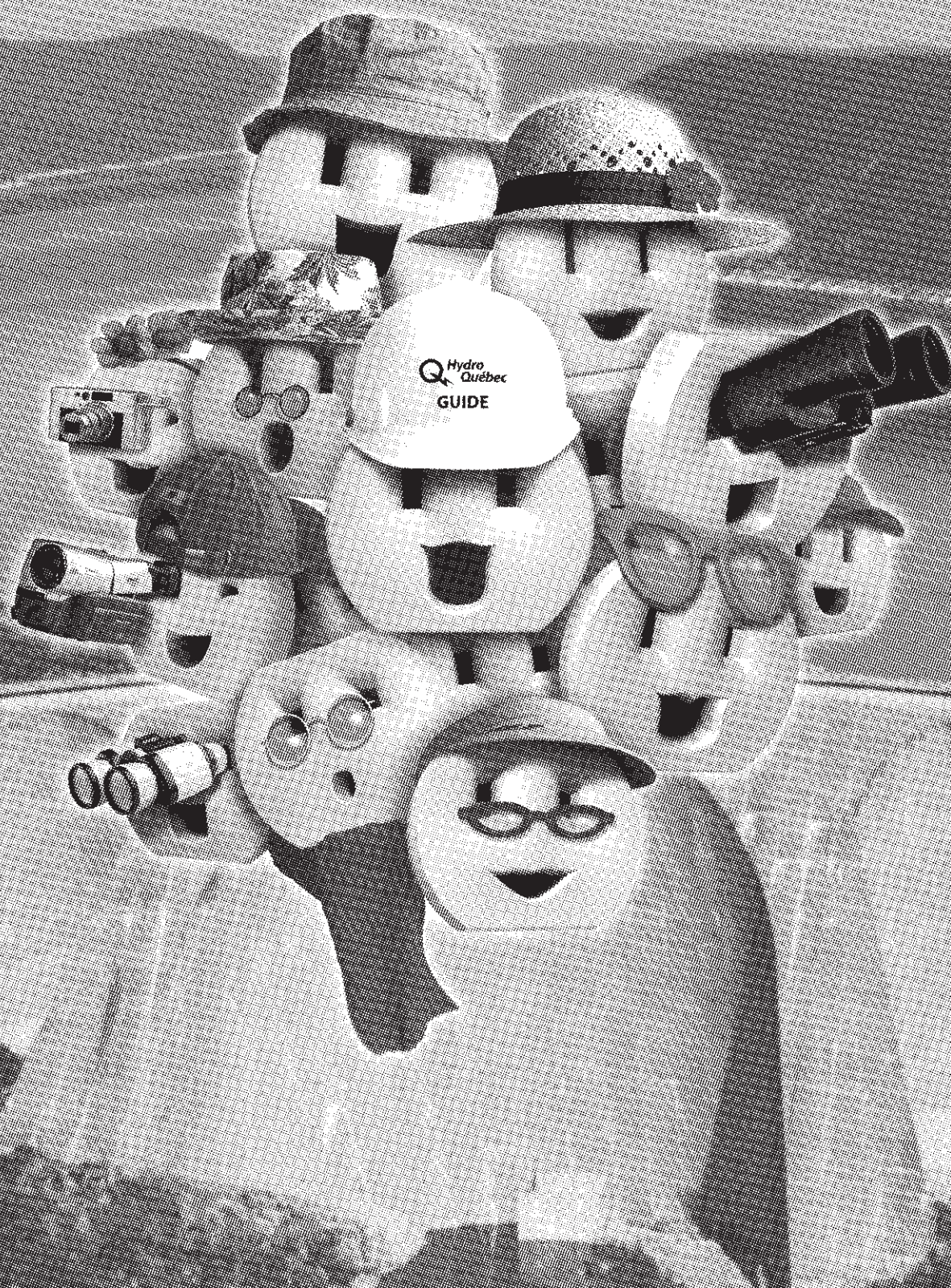
Opposition à Laval

Par ailleurs, deux partis lavallois, Élan Laval et Équipe Garceau, ont réitéré hier leur opposition à la création de la CMM et leur crainte qu'elle donne lieu à des augmentations de taxes à Laval. Ils reprochent au maire Gilles Vaillancourt de la cautionner en participant au comité Bernard.

« Cette nouvelle instance qui doit remplacer la CUM est inutile pour les Lavallois et les gens de la couronne nord, qui ont déjà différentes régies pour administrer les services qu'ils ont décidé de partager, lance le chef d'Élan Laval, Daniel Lefebvre. Si Québec veut aider Montréal, et je n'ai rien contre, qu'il signe un chèque, comme il le fait déjà pour Québec à titre de Capitale nationale. »

Le chef de l'opposition officielle de Laval, Philippe Garceau, se dit pour sa part inquiet du 25 \$ par propriétaire (pour un total de 32 millions) que coûtera dans les villes de banlieue la fiscalité d'agglomération annoncée par la CMM, en incluant divers coûts comme les équipements régionaux, le logement social, le *Tax Base Sharing* et l'administration de la CMM. « C'est loin d'être rassurant et cela veut probablement dire qu'il en coûtera beaucoup plus aux contribuables », dit M. Garceau.

Visites gratuites pour familles branchées



Cet été, Hydro-Québec vous ouvre gratuitement les portes de 14 de ses installations.
Pour des découvertes inoubliables, **suivez le guide !**

À Laval

La centrale de la Rivière-des-Prairies

En Montérégie

La centrale de Beauharnois
et l'Électrium

Dans les Laurentides

La centrale de Carillon

Dans l'Outaouais

La centrale des Rapides-Farmers

En Mauricie

La centrale de Gentilly-2

Sur la Côte-Nord

Le barrage Daniel-Johnson,
les centrales Manic-5 et Manic-2,
le chantier de la Sainte-Marguerite-3

À la Baie James

L'aménagement Robert-Bourassa
et la centrale La Grande-1

En Abitibi-Témiscamingue

La centrale de la Première-Chute et les
centres de formation et de téléconduite

Dans les îles

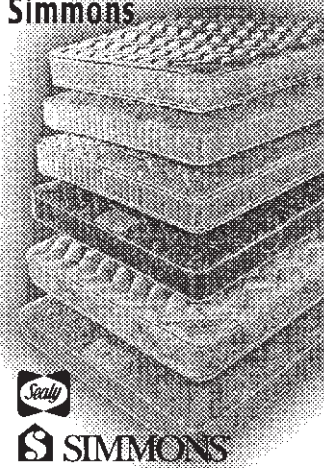
La centrale des Îles-de-la-Madeleine

1 800 ÉNERGIE ou le (514) 363-7443. www.hydroquebec.com/visitez



Choisissez parmi la plus grande
sélection de matelas Sealy et
Simmons

MATELAS



Politique de bas prix garantis

Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respecterons ce prix, mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %.



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Centre Rockland (514) 341-7810
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
Décor Dépôt, Les Galeries Laval (450) 681-9090
Place Portobello, Brossard (450) 671-2202
2829445-3 2863063

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES

demandés, à temps
partiel, pour la
livraison de **La Presse**
à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants:

- **le Perrot**
- **Pincourt**
- **Vaudreuil-Dorion**

Responsabilités

- Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h 00, le week-end.

- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

M. Richard Clermont

composez le **1-877-242-1318**
Courriel : rclermont@lapresse.ca

2870604

2864600

Participez aux

Choix du public SAQ

Votez pour les commerces
qui ont le plus de gueule...
et gagnez l'Europe!

Tirage de deux billets d'avion Air Canada pour la destination européenne de votre choix, 2000 \$ en argent de poche et 2000 \$ en chèques-cadeaux à dépenser dans les commerces en nomination.

Prenez votre bulletin de vote et les règlements du concours à l'une des succursales SAQ de Montréal, à la maison de la culture ou au bureau Accès Montréal près de chez vous, ou encore votez en ligne sur le site Internet www.commercedesignmontreal.qc.ca

Vous avez jusqu'au 5 août pour voter. Faites vite, l'été, c'est vite passé!



Cet été,
**faites-vous une tête
sur le design!**

Ville de Montréal

SAQ

Commerce**Design**Montréal

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC • DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA • SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC • HYDRO-QUÉBEC • MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DU QUÉBEC • AIR CANADA • (MUSIQUEPLUS) • SOCIÉTÉ DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC • ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC • SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL • TOURISME MONTRÉAL • CITÉ ROCK DÉTENTE • LA PRESSE • THE GAZETTE

2864600

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

23 juin 2000

Page A19 manquante

Matériel, etc.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Le réveil de Bluetooth



Éric Bernatchez

collaboration spéciale

L'an dernier à la même date, je vous parlais du standard Bluetooth, supposé nous aider à nous débarrasser des tourbillons de fils qui ceinturent nos bureaux. Ce standard sur le point d'apparaître promet de relier les appareils électroniques de tous les horizons et ce, sans fil. Il n'a pas encore décollé autant que le prédisaient ses supporters l'an dernier, selon lesquels nous devrions déjà avoir des applications Bluetooth en janvier dernier.

Mais au printemps, plusieurs compagnies ont décidé de se fâcher

et de prendre les devants, si bien que nous voyons des alliances se forger un peu partout.

Motorola, par exemple, annonçait la semaine dernière son association avec IBM et Toshiba pour développer des applications Bluetooth. Plus tôt, Dell s'alliait avec le fabricant d'ordinateurs de poche Psion, qui aidera à rendre les ordinateurs de Dell compatibles Bluetooth. Et récemment, Microsoft s'est allié avec Intel pour développer des logiciels qui faciliteront le transfert des fichiers ou même la connexion Internet entre les appareils portatifs et les ordinateurs équipés de Windows.

Du coup, on commence à avoir une meilleure idée de ce à quoi pourra servir Bluetooth. Motorola prévoit fabriquer deux produits pour la fin de l'année : d'abord, un système qui permettra aux utilisateurs d'ordinateurs de poche, comme l'ordinateur Palm, de synchroniser les informations entre l'appareil et leur ordinateur sans avoir à le déposer dans un support spécial.

Mince comme avantage, direz-vous ? Mais avec Bluetooth, il

pourrait ne même plus être nécessaire d'avoir à « demander » en soi la synchronisation : les appareils mettront leurs données à jour spontanément, dès qu'ils seront à la portée l'un de l'autre, soit dans un rayon d'environ 10 mètres. Cela voudra dire entre autres que les données accumulées dans votre ordinateur de poche pourront se retrouver dans votre ordinateur avant même que vous ne preniez place au bureau.

Et pour les téléphones SCP numériques, les avantages seront encore plus nombreux. Par exemple, l'autre produit qu'annonce Motorola libérera les conducteurs du fil qui les embarrassent quand ils utilisent des appareils mains-libres pour leur téléphone. Motorola mettra au point un combiné écouteur-micro sans fil qui communiquera avec le téléphone par le protocole de Bluetooth.

Éventuellement, les téléphones équipés de Bluetooth feront que les adeptes de la connectivité Internet mobile, qui doivent actuellement utiliser des systèmes bringuebalant où leur téléphone s'attache à leur portable pourront faire la même

chose mais sans fil, avec leur téléphone enfoui dans leur poche de veston ou dans leur mallette.

D'abord, Motorola vendra un adaptateur qui s'accroche au dos du téléphone pour le rendre compatible Bluetooth, mais quand les nouveaux téléphones eux-mêmes seront équipés de Bluetooth, les choses seront bien plus simples : fini le magasinage complexe où pratiquement chaque téléphone a sa liste d'accessoires. Reliés par Bluetooth, plusieurs accessoires simples seront universels.

Certains y voient même des applications insoupçonnées. Nokia, par exemple, prévoit que les utilisateurs de ses téléphones pourront s'en servir autant pour accéder au réseau d'entreprise que pour déverrouiller la porte de leur auto. On n'a pas fini d'entendre des autos faire bip bip sur le boulevard Saint-Laurent ! Nokia a aussi démontré, récemment, avec un de ses téléphones de modèle 9110 équipé de Bluetooth, comment on pourrait utiliser un téléphone et un appareil photo numérique pour envoyer une carte postale électronique, un des premiers exemples évoqués au moment de la création du standard.

Plusieurs scénarios plus futuristes sont aussi évoqués, ce qui a fait dire aux analystes de la firme Dataquest, invités à un forum de fabricants Bluetooth la semaine dernière, qu'il fallait se concentrer sur les applications de base de Bluetooth : relier les appareils de façon transparente.

Selon Dataquest, 100 millions d'appareils équipés de Bluetooth apparaîtront vers la fin de l'année, suivis d'une croissance phénoménale qui pourrait mener à plus d'un milliard d'appareils en circulation en 2004. Les ordinateurs portables et les ordinateurs de poche seront les premiers à en être équipés, mais rapidement, ce seront les téléphones mobiles qui prendront les devants, même s'il faudra un peu plus de temps aux manufacturiers pour en arriver là. Nous verrons aussi apparaître des cartes PC Card qui serviront à ajouter la fonctionnalité Bluetooth aux ordinateurs portables et des périphériques USB, qui ajouteront la même fonction aux ordinateurs existants.

Il y avait 1000 membres dans le forum Bluetooth l'an dernier à la même date. Aujourd'hui, ils sont plus de 1900. Ça grouille !

Les documents électroniques sont aussi valides que le papier

FRANÇOIS BERGER

Les documents électroniques, y compris les transactions faites par Internet, auront au Québec la même valeur juridique que les documents sur papier, prévoit un avant-projet de loi que vient de déposer à l'Assemblée nationale le ministre responsable de l'Autoute de l'information, David Cliche.

Prévüe pour adoption dès l'automne, la nouvelle législation retirera du Code civil et des autres lois la notion de « papier » comme base d'un document. Dorénavant, un document sera constitué de « toute information délimitée et structurée de façon tangible ou logique, selon le support qui la porte », stipule l'avant-projet de la loi sur la normalisation juridique des nouvelles technologies de l'information.

Les documents sur papier (le « tangible ») conservent leur pleine

valeur juridique, mais ceux sur support informatique en acquièrent aussi une. Le transfert ou la copie d'un document d'un support à l'autre n'altérera pas sa validité.

La nouvelle loi fera en sorte que la signature électronique d'une personne sera aussi valide que sa signature réelle sur papier. Le texte prévoit des garanties de confidentialité des transactions électroniques ainsi que des renseignements personnels.

« Il faut créer un climat de confiance » pour que les transactions électroniques se développent au Québec, a dit hier le ministre Cliche en présentant aux médias son avant-projet de loi, qui fera l'objet d'un examen en commission parlementaire à partir du 29 août. Les personnes et les organismes intéressés à soumettre un mémoire doivent le faire au plus tard le 15 août.

Le gouvernement québécois a tardé à légiférer dans ce domaine

nouveau au développement ultrarapide (le tiers des Québécois fréquentent régulièrement le réseau Internet). Déjà, le gouvernement canadien ainsi que l'Ontario, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique ont adopté des lois régissant les communications et les signatures électroniques, tandis que le Manitoba s'apprête à le faire.

Aux États-Unis, le gouvernement fédéral et une quinzaine d'États ont adopté des lois régissant les échanges sur support informatique, tout comme l'a également fait la France. Les autres pays de l'Union européenne doivent emboîter le pas à l'été 2001. Ailleurs, des législations ont été votées en Australie, au Mexique, en Colombie, en Malaisie, en Inde, en Russie et au Japon.

La loi québécoise est « très attendue » dans le monde des affaires, notamment par les banques, a indiqué hier le ministre Cliche.

Selon l'avant-projet de loi, per-

sonne ne sera « obligé » d'utiliser un ordinateur ou autre équipement informatique pour recevoir ou transmettre des documents. Le consommateur ou le citoyen aura toujours le choix du support de tout document, qu'il s'agisse du papier ou d'une forme électronique.

Un « comité technologique », présidé par un membre du Bureau de normalisation du Québec, conseillera le gouvernement sur les technologies les plus appropriées pour protéger les signatures électroniques et respecter la vie privée des internautes au cours des transactions sur Internet.

L'avant-projet de loi veut d'autre part interdire aux marchands virtuels de mesurer les caractéristiques et les habitudes des consommateurs individuels.

Pour en savoir plus
<http://www.assnat.qc.ca/fra/publications/av-projets/00-fap01.htm>

L'ONU veut faire échec au trafic de drogue sur le web

■ Les Nations Unies cherchent l'instrument juridique pour faire du trafic de drogue sur Internet un crime universel au même titre que les crimes contre l'Humanité et le génocide, a indiqué hier un responsable de l'ONU. Pino Arlacchi, directeur du bureau de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, basé à Vienne, a estimé, lors d'une conférence de presse : « nous sommes de plus en plus préoccupés par l'utilisation des sites web et d'Internet pour faire la publicité sur les drogues ». « Nous sommes activement engagés dans une stratégie à long terme, et nous cherchons le moyen pour savoir comment l'on pourrait poursuivre les crimes via l'Internet », a-t-il dit. Mais, selon lui, le trafic de drogue en soi est « une activité traditionnelle, qui a recours à de vieilles méthodes » et le montant de drogues échangées sur Internet reste très faible. « La question la plus difficile reste l'instrument juridique », a-t-il souligné.

ma TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

Pour demeurer en contact avec vos proches, rien ne vaut la commodité du téléphone sans fil et des cartes de temps d'antenne prépayé. D'autant plus que vous pouvez vous les procurer à quelques pas de chez vous ! En effet, votre Bureau de poste* vous propose des appareils Nokia^{MC} de qualité ainsi que des cartes prépayées

FIDOMATIC^{MC}, PARLEZ À LA CARTE^{MC} et SOLO^{MC},

aussi pratiques qu'abordables. Et en plus, vous n'avez aucun contrat à signer. Aucune vérification de crédit. Aucune facture mensuelle. Ma foi, mon Bureau de poste est vraiment génial !

Service	Modèle	Prix	Carte	Prix
Fidomatic	Nokia 5190	124,99 \$	Fidomatic	10 \$, 25 \$, 50 \$
Parlez à la carte	Nokia 918	99 \$**	Parlez à la carte	25 \$
			Solo	25 \$, 50 \$

Pour connaître le Bureau de poste le plus près de chez vous, visitez le **www.postescanada.ca** ou composez le 1 800 267-1177.

ma POSTE À MOI

Des timbres et bien plus !

* Téléphones et cartes en vente dans les Bureaux de poste participants. Tous les détails sur place.
** Après rabais postal de 50 \$. Offre d'une durée limitée.

MC Nokia est une marque de commerce de Nokia Corporation.
MC Fidomatic est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc.
MC Parlez à la carte est une marque de commerce de Rogers Sans-Fil Inc.
MC Solo est une marque de commerce de Nortel Networks.

Oeuvre traduite de l'anglais dans un examen de français

SYLVAIN LAROCQUE

Une oeuvre traduite de l'auteur américain Truman Capote dans un examen de français ? Cette année, pour la première fois, l'épreuve d'appoint en français langue maternelle propose un texte d'un auteur non francophone, ce qui soulève des questions.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au ministre de l'Éducation, André Larivière, professeur de français à l'école anglophone Vincent-Massey Collegiate, dans Rosemont, demande : « N'y a-t-il pas d'auteurs d'expression française assez 'bons' pour cet examen ministériel réservé à nos finissants de l'an 2000 ? Avez-vous oublié les auteurs français et québécois ? (...) Pourquoi ne pas avoir donné la chance à un écrivain de la relève littéraire ? »

Pour Lise Ouellet, responsable de l'évaluation du français à la direction de la formation générale des jeunes au ministère de l'Éducation, il ne faut pas voir dans cette décision un virage du ministère. « C'est un événement ponctuel, qui montre qu'on n'exclut pas ce qui se fait ailleurs », dit-elle.

Le choix des textes à l'étude dans les examens du ministère est fait par un comité dirigé par Mme Ouellet. « Ce sont des gens qui ont une vaste culture et qui ont lu plusieurs livres », explique-t-elle. L'un des membres du comité est arrivé avec l'idée du « long récit » de Capote, *L'Invité d'un jour* (*The Thanksgiving Visitor*), qui s'étend sur plus de 25 pages dans l'examen.

« C'est sûr qu'on en a discuté parce que c'était une oeuvre traduite, raconte Mme Ouellet, mais on a trouvé l'oeuvre tout à fait valable. Alors on s'est dit : « Pourquoi l'exclure ? » Le choix du comité est « validé » par des enseignants.

Depuis 1988, seules des oeuvres d'auteurs français (Bernard Clavel, Alexandre Jardin), québécois (Germaine Guèvremont, Noël Audet) et canadiens-français d'autres provinces (Gabrielle Roy, Daniel Poliquin) ont été proposées dans les épreuves d'appoint de 5^e secondaire.

Le programme d'études secondaires stipule que le choix des oeuvres littéraires « doit obéir à des critères liés à la diversité des genres littéraires, des styles, des thèmes, des époques et des provenances », en plus d'être « dicté par la préoccupation d'offrir aux jeunes du secondaire la lecture d'oeuvres de la littérature du Québec, de France et d'ailleurs. »

À titre indicatif, le programme

recommande que 80 % des oeuvres à l'étude au secondaire soient des oeuvres rédigées en français, peu importe l'origine, et 20 % des oeuvres traduites.

Dans la classe de M. Larivière, les élèves se sont montrés étonnés de la nouveauté : « Depuis quand lit-on des auteurs américains en français ? » auraient-ils demandé à leur prof après avoir passé l'examen.

M. Larivière dit ne pas comprendre la logique des fonctionnaires. « J'ai tout lu Capote, mais dans un cours de français, il faut enseigner les oeuvres de la francophonie », plaide-t-il.

Le porte-parole du ministre de l'Éducation, Alain Leclerc, reconnaît qu'il y a une « grande sensibilité » à l'égard de la défense et de la promotion du français dans le milieu scolaire québécois, mais il rappelle que « l'école québécoise est une école ouverte » qui a une responsabilité d'ouvrir les jeunes sur le monde.

Même si une autre épreuve d'appoint, celle de 3^e secondaire, a aussi présenté cette année un texte d'une auteure américaine (*Sadie*, de Sara Flanigan), Mme Ouellet assure que les oeuvres traduites demeureront l'exception : « C'est sûr qu'on n'ira pas en traduction avant quelques années, car nous voulons continuer de privilégier les oeuvres québécoises et francophones ».

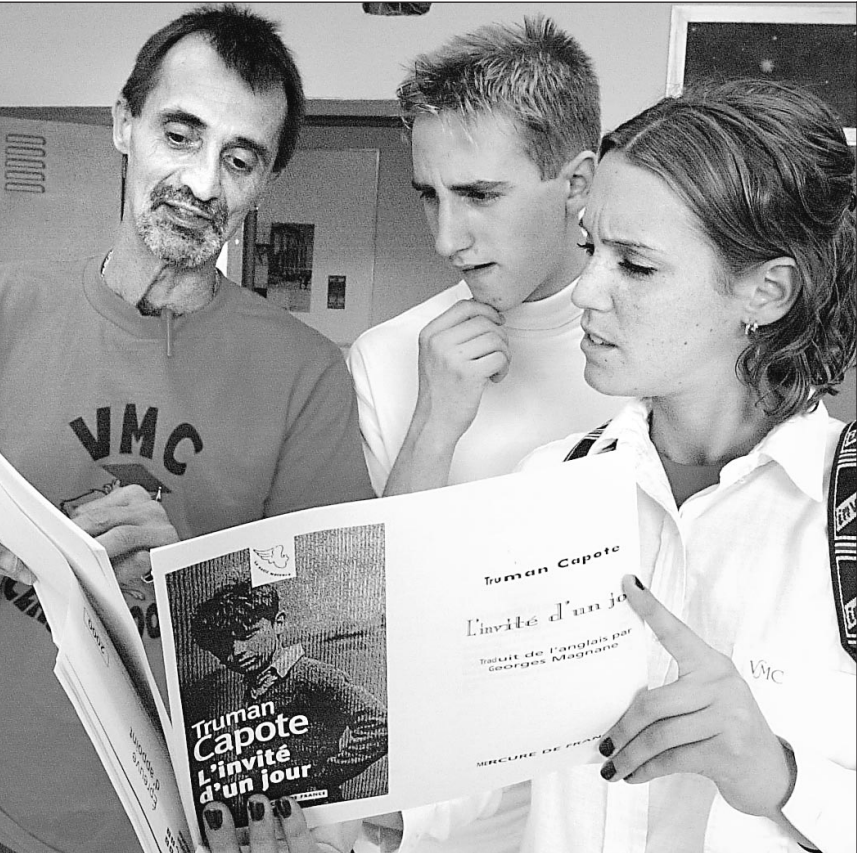
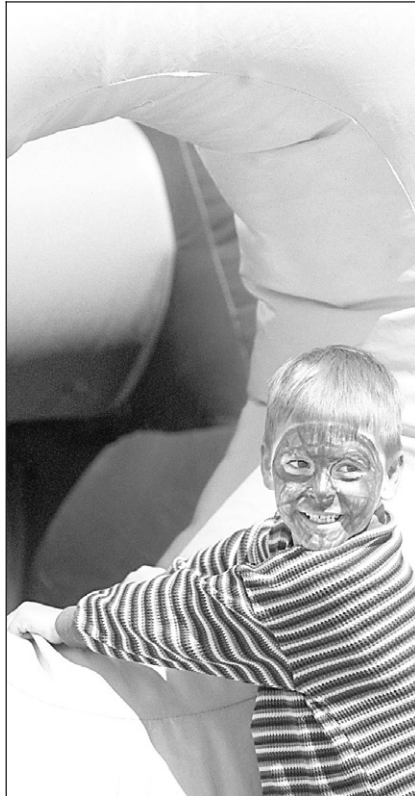


PHOTO PIERRE McCANN, La Presse ©

André Larivière, enseignant de français à l'école Vincent-Massey Collegiate, entouré de deux de ses élèves, Fred Gervais et Sonia Viel. M. Larivière se demande ce qu'il devrait répondre aux élèves qui lui demandent : « N'y a-t-il pas assez de bons auteurs français pour notre examen de lecture ? »



PHOTO PATRICK SANSFAÇON, La Presse ©



Youpi ! les vacances !

Le sourire radieux, la petite Jessica Lacasse a savouré hier sa dernière journée de 1^{ère} année, tout comme Martin Ouellet. Voulant souligner la fin des classes, l'école Marie-Favery, à Villeray, avait organisé une fête foraine pour récompenser ses élèves pour les efforts fournis durant l'année scolaire. Courses à obstacles, escalade, jeux d'habileté, visite de clowns... Les enfants se sont amusés comme des petits fous. « On voulait qu'ils partent avec un bon souvenir », a dit Sylvie Rochette, du comité des parents. Mission accomplie.

DECOR

CLUB

PAIE LES TAXES*

VENTE DE TAPIS

À LA DEMANDE POPULAIRE, VOUS POUVEZ ENCORE PROFITER DE CETTE VENTE POUR UN TEMPS LIMITÉ

TAPIS* SAXONY DE QUALITÉ SUPÉRIEURE. CHOIX DE COULEURS SANS PAREIL EN STOCK À PARTIR DE 11⁹⁹\$ JUSQU'À 29⁹⁹\$ V.C. V.C. CLUB DÉCOR PAIE LES TAXES	TAPIS* COMMERCIAL RÉG. DE 9,99\$ V.C. SPÉCIAL 6⁹⁹\$ JUSQU'À 12⁹⁹\$ V.C. V.C. CLUB DÉCOR PAIE LES TAXES
---	---

PRÉLARTS*

PLUS DE 50,000 V.C. DE PRÉLARTS À LIQUIDER

12⁹⁹\$ JUSQU'À **32⁹⁹\$**

V.C. V.C.

CLUB DÉCOR PAIE LES TAXES

TAPIS* BERBÈRE SPÉCIAL À PARTIR DE 9⁹⁹\$ JUSQU'À 19⁹⁹\$ V.C. V.C. CLUB DÉCOR PAIE LES TAXES	BOIS LAMINÉ* CHOIX DE COULEURS ET STYLES MODE À PARTIR DE 1⁹⁹\$ P.C. CLUB DÉCOR PAIE LES TAXES
--	---

DE PLUS, ÉCONOMISEZ SUR CHEMINS DE PASSAGE, LITERIE ET ACCESSOIRES DE SALLES DE BAIN, CÉRAMIQUES, STORES, PAPIER-PEINT ET BIEN PLUS...

**Nous vous donnerons un rabais équivalent à la TPS et à la TVQ

*Marchandise sélectionnée

6925, RUE JEAN-TALON EST, ST-LÉONARD

(ENTRE LANGELETT ET BOULEVARD LES GALERIES D'ANJOU)

2160, ROUTE TRANSCANADIENNE, DORVAL

(À L'EST DU BOULEVARD DES SOURCES)

SERVICE À DOMICILE

255-7337

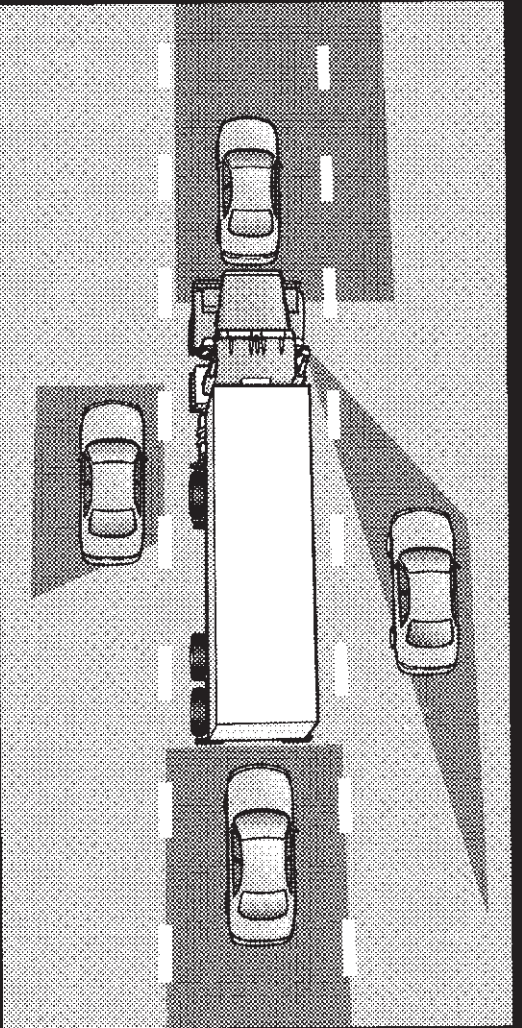
Parce que les conducteurs de véhicules lourds ne vous voient pas toujours

les angles morts, voyez-y !

En disparaissant du champ de vision d'un conducteur de camion ou d'autobus, vous êtes dans une zone de danger où vous ne devez pas rester.

Québec

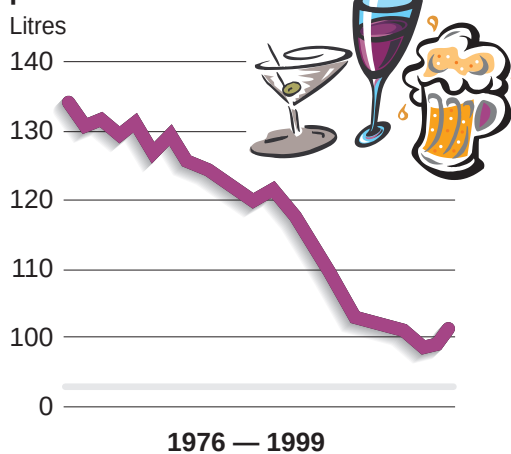
En collaboration avec l'industrie du transport routier des personnes et des marchandises.



Vente des boissons alcoolisées

Exercices financiers clos le 31 mars

Volume total des ventes de spiritueux, de vins et de bières par habitant



Volume des ventes de boissons alcoolisées par habitant - 1999

Litres	Spiritueux	Vins	Bières	Total	Ventes totales Millions \$
Canada	6,1	11,2	85,3	102,6	1988/89 9 585
Terre-Neuve	7,1	4,1	89,7	100,9	1989/90 9 931
Ile-du-Prince-Édouard	7,0	6,0	76,3	89,4	1990/91 10 094
Nouvelle-Écosse	7,4	6,7	77,8	91,9	1991/92 10 294
Nouveau-Brunswick	5,7	5,9	77,2	88,9	1992/93 10 425
Québec	2,6	14,2	94,4	111,1	1993/94 10 319
Ontario	6,9	10,2	82,3	99,4	1994/95 10 399
Manitoba	8,3	7,3	77,1	92,7	1995/96 10 655
Saskatchewan	8,1	4,7	72,7	85,5	1996/97 10 982
Alberta	8,0	12,2	91,3	111,5	1997/98 11 714
Colombie-Britannique	7,0	13,8	81,0	101,8	1998/99 12 375
Yukon	12,8	17,7	143,3	173,8	
Territoires du N.-O.	9,7	7,0	79,3	95,9	

Source: Statistique Canada

Michèle Lecavalier — PC

La bière reste en tête; les coolers et le vin rouge progressent

Presse Canadienne
OTTAWA

Durant l'année bouclée le 31 mars 1999, le consommateur moyen a bu 85,3 litres de bière, 11,2 litres de vin et 6,1 litres de spiritueux, rapportait jeudi Statistique Canada.

Des 2,5 milliards de litres de boissons alcoolisées écoulées durant cet exercice, 2,1 milliards de litres (83 %) étaient de la bière, alors que les vins en représentaient 11 % et les spiritueux, 6 %.

Le volume total était en hausse de 2,6 % sur celui de 1997-98. En argent, les ventes de 1998-99 ont atteint 12,4 milliards de dollars, la bière en représentant 53 %; ce montant était en progression de 5,6 % par rapport à 1997-98.

La part des spiritueux a progressé car ils sont à la base des boissons à faible teneur, ou « coolers », dont la popularité grandit encore.

Du côté des vins, l'agence fédérale note que se poursuit une tendance à long terme où les amateurs délaissent le vin blanc, à la faveur du rouge. Ce dernier, importé et canadien, a encore crû de plus de 10 % durant la dernière année.

En volume, les Canadiens ont acheté 272,5 millions de litres de vin en 1998-99 ou 4,9 % de mieux qu'au cours de l'exercice précédent, pour une valeur de 2,6 milliards \$ en progression de 9,4 % en un an.

Dans le groupe, les ventes de vin rouge ont avancé de 10,2 % alors que celles du blanc ont reculé de 0,1 %. Les ventes d'autres sortes de vins comme les champagne, porto et rosé ont augmenté de 6,6 %.

En outre le vin importé a repris une partie du terrain perdu sur le produit canadien. Ainsi en 1998-99 il y a eu 150 millions de litres de vin étranger, soit 7,3 % de plus que l'année d'avant alors qu'il s'est vendu 122 millions de litres de vin canadien, en hausse de 2 %.

En argent, tant grâce à la demande qu'à la montée des prix, le vin importé a atteint 1,8 milliard \$, ou 12,1 % de mieux qu'en 1997-98. Le vin canadien lui, s'est vendu pour une valeur de 0,9 milliard \$, ou 4,4 % de plus.

Les régies provinciales ont vu leur bénéfice net et recettes de contrôle augmenter de 4,6 % en 1998-99 et atteindre 3,6 milliards \$, soit la croissance la plus forte en 10 ans. Du total, 2,9 milliards \$ venaient des ventes et 700 millions \$ des recettes de contrôle (permis et licences).

Au Québec, le bénéfice net de sa régie était de 543 millions \$ en 1998-99, soit une amélioration de 7,1 pour cent. En Ontario, le profit atteignait 1,33 milliard \$, une progression de 6,3 % comparé à un an plus tôt.

Quant à la provenance du vin importé au Canada, la part de la France est remontée à 32,2 % en 1998-99 contre 31,3 % l'année d'avant, ayant connu un creux de 28,7 % en 1996-97.

Celle des États-Unis a atteint 19,5 %, contre 17,6 % l'année précédente, après un sommet récent de 19,6 % en 1994-95.

L'Italie s'est taillé une part du marché de 16,8 %, contre 15,1 % l'année précédente; le Chili avait une part de 11,2 % en recul marqué par rapport à ses 15,7 % de 1997-98; le vin d'Allemagne comptait pour 2,2 %, comparé à 2,6 % un an plus tôt.

LA SUPER GRILLE DU MOIS

La Presse

En juin, 100 gagnants

mériteront
LA CUISINE DES CHAMPS
d'Anne Gardon et le fameux
t-shirt *J'ai réussi.*

À surveiller
DIMANCHE !

Bonne fête Québec!

Notre fête nationale est un moment privilégié pour exprimer notre plaisir de vivre ensemble et pour réfléchir sur ce que nous sommes et désirons devenir.

En cette ère nouvelle qui s'ouvre à nous, je vous invite à célébrer le chemin parcouru au cours des derniers siècles et à embrasser l'avenir et le monde avec toute la confiance et l'audace qui caractérisent notre peuple.

Je vous souhaite, Québécoises et Québécois, mes meilleurs vœux à l'occasion de notre Fête nationale.

Lucien Bouchard

Lucien Bouchard
Premier ministre du Québec

ATTENTION DÉTAILLANTS

Ne manquez pas
SUPERAUBAINES d'été

Publiez votre annonce à 1/2 prix

La saison estivale à demi-tarif dans *La Presse* les mercredis de juillet, soit les **5, 12, 19 et 26** juillet dans le cahier spécial **Superaubaines d'été.**

Pour plus de renseignements **(514) 285-6947**

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

23 juin 2000

Page A23 manquante

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

23 juin 2000

Page A24 manquante

JUNIOR-VE

Not Found
JUNIOR-VE

PHOTO AP

L'exécution de Graham reportée à nouveau

La Cour suprême des États-Unis a rejeté hier soir le recours déposé par les avocats du condamné à mort Gary Graham par cinq voix contre quatre. Un autre recours a alors été déposé devant un juge fédéral à Austin, ce qui a entraîné un nouveau report de l'exécution. Selon Jack Zimmerman, l'avocat de Gary Graham, ce recours se base sur l'argument suivant: l'inconstitutionnalité du processus de clémence du Texas. Ci-dessus, des étudiants de l'Université Sam Houston protestent contre l'exécution de Graham.

Québec et les Cris s'entendent pour négocier

LIA LEVESQUE
Presse Canadienne

Québec et le Grand Conseil des Cris se sont entendus pour amorcer une négociation accélérée concernant la forêt, les deux parties acceptant qu'il n'y ait « aucune activité judiciaire » pendant cette négociation.

La négociation aura cours jusqu'au 30 septembre et le moratoire judiciaire durera toute cette période.

Le ministre délégué aux Affaires autochtones, Guy Chevrette, en a fait l'annonce, hier en début de soirée, de même que le chef du Grand Conseil des Cris, Ted Moses. Une délégation de Cris a rencontré pendant deux heures, hier à Montréal, le premier ministre Lucien Bouchard et le ministre Chevrette.

En plus de l'exploitation de la forêt, cette négociation touchera des questions comme le logement et divers projets pouvant atteindre 18,6 millions.

Cette somme de 18,6 millions était convenue pour la deuxième année d'application d'une lettre d'entente signée entre les parties en 1995. La somme prévue pour la première année, soit environ 15 millions, a déjà été dépensée. Le montant à injecter pour les trois autres années de l'entente fera partie de la négociation.

Le ministre Chevrette n'a pu indiquer quelle forme prendrait la négociation sur l'exploitation forestière dans le cadre de la Convention de la baie James et du Nord québécois, puisque cette négociation relèvera du ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard.

Pour ce qui est du logement, qui fera aussi partie de cette négociation, les problèmes seraient criants.

La Société d'habitation du Québec a évalué les besoins de la communauté crie à 1500 logements, sans compter 500 logements qui ont besoin de réparations majeures, a noté le ministre Chevrette.

Cette partie de la négociation inclura le gouvernement fédéral.

De son côté, le chef Moses s'est montré satisfait des discussions avec le premier ministre Bouchard et le ministre Chevrette. « Ca a été une bonne rencontre, une discussion franche, dans l'espoir de régler nos différends. »

M. Moses nourrit l'espoir de mener une négociation fructueuse avec Québec au cours des prochains mois, puisque le 11 novembre sera le 25^e anniversaire de la signature de la Convention de la baie James et du Nord québécois. M. Moses souligne qu'il devra alors décider si ce genre d'entente se poursuivra pour un autre 25 ans ou s'il y mettra fin.

MM. Moses et Bouchard sont convenus de se rencontrer une autre fois avant cette date, afin de vérifier les progrès accomplis dans la négociation.

Les Cris contestent déjà devant les tribunaux l'actuel régime forestier du Nord québécois, arguant qu'il viole leurs droits.

ESTABLISSEMENTS

CASA GRECQUE

(DEPUIS 1980)

APPORTEZ VOTRE VIN

GRILLADES ET FRUITS DE MER

FESTIVAL DU HOMARD

à partir de

1295\$

Les homards sont arrivés chez Casa Grecque

Venez en déguster!

(Tous les jours pour un temps limité)

ACCOMPAGNÉS DE NOTRE SALADE MAISON OU SALADE CÉSAR RIZ, POMMES DE TERRE MAISON, CITRON ET SAUCE À L'AIL.

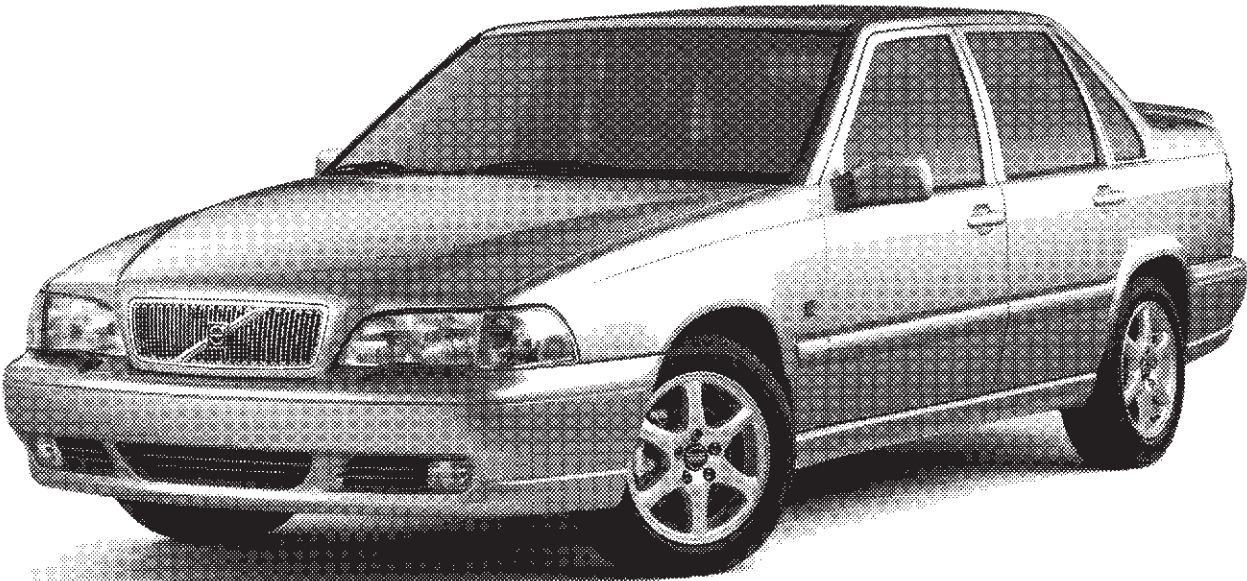
MAINTENANT 25 RESTAURANTS POUR MIEUX VOUS SERVIR

MONTR. AL.	Sherbrooke ...	(514) 842-6098	BOUCHERVILLE.....	(450) 449-2249	TROIS-RIVIÈRES	(819) 693-2421	
MONTR. AL.	Cadillac	(514) 899-5373	LONGUEUIL.....	(450) 646-2228	SHAWINIGAN	(819) 539-6233	
LASALLE	(514) 364-0494	BROSSARD	(450) 443-0323	QU. BEC (Beauport).....	(418) 661-2002	QU. BEC (Sainte-Foy)	(418) 656-6151
DOLLARD-DES-ORMEAUX	(514) 626-6626	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU.....	(450) 359-4066	QU. BEC (Vanier).....	(418) 527-1210	CHICOUTIMI	(418) 549-5499
CHOMEDÉY, LAVAL	(450) 663-1031	GRANBY.....	(450) 777-7250	GATINEAU	(819) 246-8300	HULL	(819) 595-8300
SAINTE-TH. ROSE	(450) 979-4619	SHERBROOKE	(819) 565-5000	AYLMER	(819) 685-0600		
SAINT-J. R. ME	(450) 431-7660	DRUMMONDVILLE	(819) 474-1222				
REPENTIGNY	(450) 654-4978	VICTORIAVILLE.....	(819) 751-0002				

VOLVO ANNONCE FIÈREMENT UNE IMPORTANTE RÉDUCTION DU COÛT DE LA VIE

Les taux d'intérêt montent.
Le dollar baisse. Et pourtant, c'est le bon temps d'acheter une Volvo.
Du 1^{er} au 30 juin 2000, vous pouvez louer la Volvo S70 SE bien équipée pour 490 \$ par mois avec un bail de 36 mois, ou l'acheter pour à peine 36 495 \$.
Ainsi, l'achat d'une Volvo vous permet de réduire ce qu'il vous en coûte pour élever votre niveau de vie.
C'est assurément l'une de nos meilleures offres à ce jour.

36 MENSUALITÉS DE
490 \$
OU ACHAT
POUR 36 495 \$



VOLVO
pour la vie

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE

Le Groupe Volvo est fier de s'associer au Festival international de Lanaudière, du 26 juin au 30 juillet 2000. Nous vous invitons plus particulièrement à venir écouter l'Orchestre symphonique de Québec le samedi 22 juillet 20h. Pour toute information ou achat de billets, communiquez au 1 800 561-4343 ou visitez le site www.lanaudiere.org.

le groupe VOLVO

Montréal
UPTOWN VOLVO
4900 Parc Street
(514) 737-8666

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855 Johnson Street
(450) 771-2305

Sainte-Agathe
FRANKE VOLVO
180 Principale Street
(819) 326-4775

Laval
LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN
1430 Saint-Martin Boulevard West
(450) 667-4960

Pointe-Claire
VOLVO POINTE-CLAIRE
15 Auto Plaza
(814) 630-3666

Saint-Leonard
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315 Metropolitan East
(514) 735-9394

Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405 Taschereau Boulevard
(450) 659-6668

Bail ou financement à 3,9 % offert sur la Volvo S70 SE 2000. Cette offre réservée aux clients de détail admissibles, sur approbation du crédit, est valable du 1^{er} au 30 juin 2000 chez les détaillants Volvo participants et les Services financiers d'Automobiles Volvo du Canada. Livraison requise avant le 7 juillet 2000. Exemple de bail d'une Volvo S70 SE 2000 : 489,87 \$ par mois, terme de 36 mois, acompte ou échange équivalent de 3995 \$. Mensualités totales de 17 835,32 \$. Achat à la fin du bail pour 20 481,60 \$. Fret et préparation de 950 \$, taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité et dépôt de sécurité requis. Le bail prévoit une allocation de 20 000 kilomètres par année (0,06 \$ par kilomètre excédentaire). Le détaillant peut louer moins cher. Pour plus de renseignements ou d'autres options de location, voyez votre détaillant Volvo. Exemple de financement : Montant de 20 000 \$ financé à 3,9 % sur 36 mois, mensualités de 589,59 \$. Le coût total de l'emprunt est de 1225,24 \$. Fret et préparation de 950 \$, taxes, immatriculation et assurance en plus. 36 495 \$ représente le prix d'achat comptant seulement. Les loyers mensuels et le taux de financement-achat ne sont pas calculés sur ce prix d'achat au comptant. ©2000 Automobiles Volvo du Canada Ltée. "Volvo pour la vie" est une marque de commerce d'Automobiles Volvo du Canada Ltée. N'oubliez pas de bouclier votre ceinture. Visitez www.volvocanada.com.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

23 juin 2000

Page A26 manquante